



Rapport de diagnostic final C2

2014-2017

Projet Life pêche à pied de loisir
Territoire golfe normand breton



CHAPITRE 1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE.....	4
1.1. Description générale.....	4
1.2. Les pratiques de pêche à pied	6
1.2.1. Les espèces pêchées et les pratiques locales	6
1.2.2. Législations applicables	8
1.3.1. Conservation des habitats intertidaux et la préservation des stocks d'espèces pêchées	12
1.3.2. Amélioration des connaissances réglementaires et des pratiques de pêche à pied .	20
1.3.3. Amélioration de la gouvernance, mieux gérer les conflits d'usage (s'il y en a sur le territoire).....	21
CHAPITRE 2. LA GOUVERNANCE LOCALE	22
2.1. Les acteurs	23
2.2. Les instances de concertation	28
CHAPITRE 3. Evaluation quantitative de l'activité de pêche à pied : les comptages	29
3.1. Fréquentations des sites, types de comptages et méthodologies adaptées	30
3.2. Objectifs de comptages et calendrier	33
3.3. Résultats de comptages.....	37
CHAPITRE 4. Evaluation qualitative de l'activité de pêche à pied: les enquêtes	44
4.1. Une méthodologie nationale	44
4.2. Objectifs et calendrier	46
4.3. Résultats d'enquêtes.....	47
4.3.1. Profils et pratiques des pêcheurs enquêtés	47
4.3.2. Analyse des paniers.....	52
CHAPITRE 5 : Description des actions de sensibilisation	54
5.1. Enjeux de la sensibilisation	54
5.1.1. Objectifs de la sensibilisation.....	54
5.1.2. Organisation de la sensibilisation sur le territoire.....	54
5.2. Les outils et moyens de sensibilisation.....	55
5.2.1. Les outils de communication	55
5.2.2. Autres moyens de communication.....	60
5.2.3. Formation des professionnels du tourisme et de la mer.....	61
5.2.4. Les marées de sensibilisation	62
CHAPITRE 6 : Evolution des pratiques et des connaissances de la pêche à pied	64
6.1. Accueil de la sensibilisation	64
6.2. Evolution de la connaissance de la réglementation	64
6.2.1. Connaissance des mailles par site pilote	65
6.2.2. Connaissance des quotas par site pilote.....	66

6.2.3	Particularités du site de Chausey	66
6.3.	Evolution des pratiques.....	67
6.4.1.	Utilisation d'un outil de mesure	67
6.4.2.	Pêche sur habitats sensibles	68
6.5.	Evolution de la qualité des récoltes.....	71
Chapitre 7 : Suivis écologiques		73
7.1.	Présentation des thématiques de suivis sur le territoire	73
7.2.	Principaux résultats.....	77
CHAPITRE 8 : Conclusion et perspectives		87
8.1.	Limites et difficultés rencontrées	87
8.2.	La construction de l'après-programme life sur le territoire.....	87

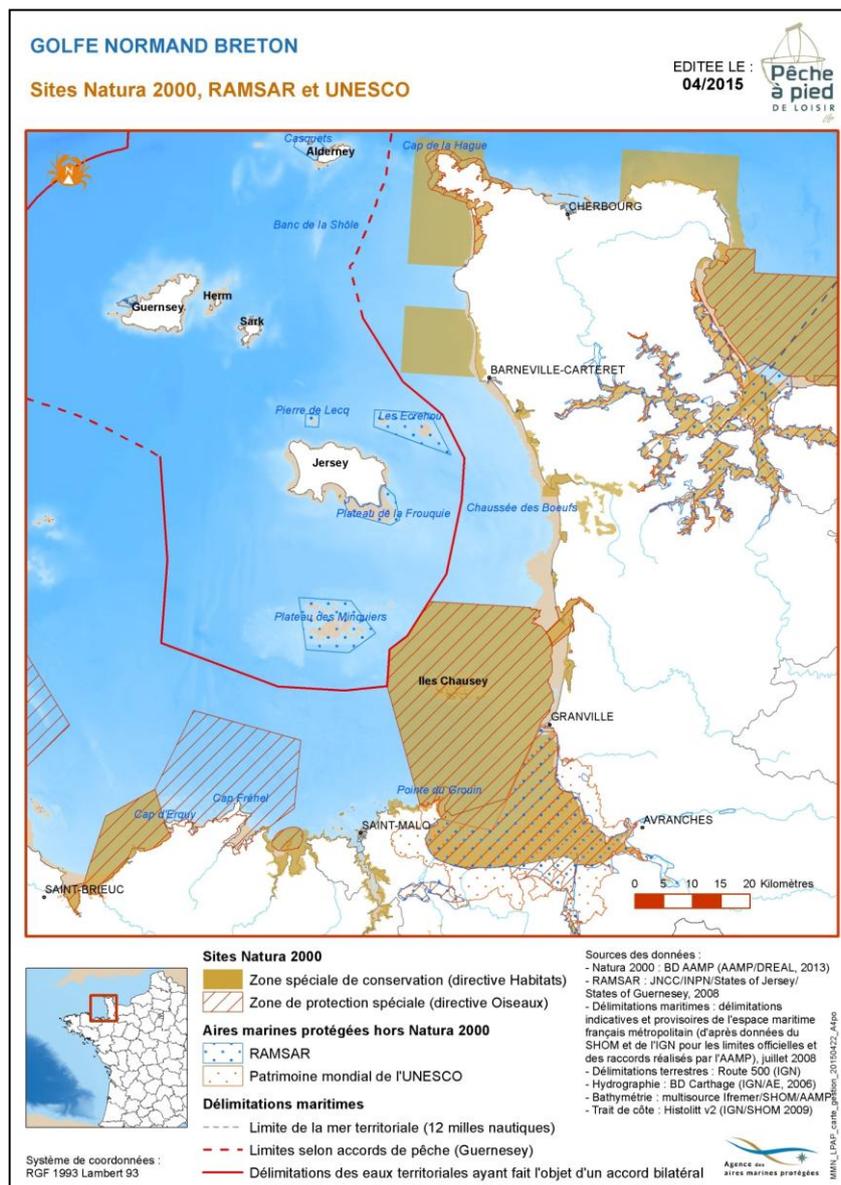
CHAPITRE 1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE

1.1. Description générale

Le territoire d'étude golfe normand breton se caractérise par une variété de côtes et paysages littoraux. En effet, ce territoire vaste intègre une partie des littoraux des Côtes d'Armor (22) à compter du Cap d'Erquy, puis ceux de l'Ille-et-Vilaine (35), et enfin la côte Ouest du département de la Manche (50) jusqu'au Cap de la Hague plus au Nord. Le territoire d'étude s'étend donc sur deux régions administratives, la Bretagne et la Basse-Normandie, et trois départements.

Avec un linéaire côtier d'environ 480 km (référence du trait de côte européen), le golfe normand breton est un des plus grand site d'étude du programme LIFE et à l'échelle métropolitaine une des plus grandes zones étudiée pour la mise en place d'un parc naturel marin. En effet, depuis 2010 une mission d'étude est en place pour la création d'un parc naturel marin, et c'est dans ce contexte que l'application du programme LIFE+ PAPL apparaissait comme cohérente à l'échelle de cette entité.

Vingt deux sites Natura 2000 sont compris sur le territoire, dont des sites d'intérêt communautaire (SIC) et des zones de protection spéciale (ZPS) ayant une emprise marine et/ou terrestre. Ils couvrent près de 3000 km², soit environ le quart de la surface totale de la zone du golfe».



• **Types d'estrans à l'échelle du golfe normand-breton**

Habitats intertidaux	Statut de protection	Répartition spatiale	Rôles écologiques majeurs	Services socio-économiques/ culturels rendus	Intérêt scientifique particulier
Estran rocheux	DHFF	Minquiers Chausey Ecrehou Estrans rocheux côtiers	<ul style="list-style-type: none"> Support biodiversité et zone de nurricerie : bar, dorade, homard, araignée... Zone d'abri pour de nombreuses espèces Les macroalgues (intertidales ou infralittorales) hébergées: supports ou abris pour de nombreuses espèces, contribuent à la production primaire des eaux côtières 	<ul style="list-style-type: none"> Pêche à pied Valeur paysagère Randonnées Education et découverte de l'environnement 	Production de connaissances sur les invertébrés Pratiques de pêche à pied
Estrans meubles	DHFF	Localisés : baies et havres	<ul style="list-style-type: none"> Zone de production primaire (ex diatomées) qui abritent des populations d'invertébrés abondantes et diversifiées participant à l'ensemble de la production de l'écosystème littoral Reposoir phoques Alimentation limicoles à marée basse et alimentation poisson à marée haute Frayère pour les poissons et zone de transit pour les migrateurs Zone de vie pour les coquillages 	<ul style="list-style-type: none"> Valeur paysagère Sport nature Pêche à pied (pro+loisir) aux coquillages Valeur économique liée aux activités de pêche et conchyliculture 	Production de connaissances sur les invertébrés benthiques, mammifères marins, pratiques de pêche à pied...
Herbiers Zostères = 730 ha	OSPAR DHFF C. Berne	Chausey, Anse de Paimpol, Bréhat, Erquy-Cancale, Bréhat, Blainville, Jersey	<ul style="list-style-type: none"> Support de biodiversité et zone de nurricerie pour les poissons et les invertébrés Alimentation pour les oiseaux Frayère pour les poissons Zone de production primaire Stabilisation du substrat 	<ul style="list-style-type: none"> Pêche à pied Valeur paysagère 	Indicateur de qualité écologique des eaux côtières (DCE)
Récifs Hermelles 228 ha dont 66 ha de récif	OSPAR DHFF	Baie du mont St-Michel Pointe de Champeaux Ouest cotentin	<ul style="list-style-type: none"> Zone d'abri (cavités) et de ressources alimentaires pour de nombreux animaux (crabes, crevettes, poissons Blenniidés, mollusques, crustacés, annélide...) Support de biodiversité liée à la juxtaposition sur un même espace de toute une faune dépendante du récif et d'une faune adaptée aux substrats meubles avoisinants Rôle trophique : des larves sont injectés dans les eaux de la baie en période printanière et estivale 	<ul style="list-style-type: none"> Pêche à pied (pro+loisir) aux coquillages Valeur paysagère et patrimoniale 	Production de connaissance sur le rôle des récifs comme zone « source » (production larvaire et diffusion à large échelle)...
Marais-salés	DHFF	Grandes baies et havres du cotentin	<ul style="list-style-type: none"> Nurricerie pour les poissons à marée haute (bar, mullet, poissons fourrages) et pour les anatidés brouteurs (bernache cravant, canard siffleur) à marée basse Rétention et épuration des eaux Lieu d'hivernage et de halte migratoire pour l'avifaune (reposoirs de marée haute pour limicoles) Production primaire exportée vers la mer (sous forme dissoute ou particulaire) et contribuant par exemple à l'abondance des micro-algues benthiques (diatomées) Protection du trait de côte 	<ul style="list-style-type: none"> Pâturage sur le moyen et haut schorre Cueillette de la salicorne 	Production de connaissances sur le rôle des marais salés comme zone de nurricerie, recyclage des nutriments....

1.2. Les pratiques de pêche à pied

A l'échelle du golfe normand-breton la pêche à pied de loisir est une activité très connue et pour le moins très ancienne. En effet, celle-ci porteuse de certaines valeurs autrefois, est encore bien présente aujourd'hui.



Photo: Pêcheurs à pied Saint-Martin de Bréhal, Aamp, 2012

Elle se caractérise notamment par différents contextes locaux qui composent le paysage maritime du golfe et porte des valeurs culturelles et historiques dans les sociétés contemporaines. Ces activités marquent aujourd'hui encore certains modes de vie, mode de consommation ou plaisirs personnels. De plus, cette activité est considérée par ceux qui la pratiquent comme un vrai pilier économique dans le golfe normand-breton.

Cette activité est donc très importante tant sur le plan du nombre de pratiquants que sur la plan économique qu'elle représente.

1.2.1. Les espèces pêchées et les pratiques locales

- **Espèces convoitées et techniques associées**

Les espèces convoitées par les pêcheurs à pied dans le golfe normand breton sont nombreuses, les pratiques et techniques varient d'un site à l'autre en fonction du substrat présent. Les engins utilisés pour une même espèce diffèrent également d'un site à l'autre, certaines techniques traditionnelles propres à la culture locale peuvent être remarquées.

Un premier travail d'inventaire sur les pratiques de pêche à pied a déjà été mené dans le cadre du stage de fin d'étude de Margaux PINEL (AAMP, 2012), ainsi un tableau récapitulatif des espèces et les techniques associées dans le golfe normand breton a été construit :

Espèces prélevées en pêche à pied		Les outils		
		Manche	Ille-et-Vilaine	Côtes d'Armor
Coquillages/ Crustacés	Amande de mer	A la main, Râteaux/Grattoirs	A la main, Râteaux/Grattoirs	-
	Patelle dit « flie »(50)	A la main, Râteaux/Grattoirs	-	A la main
	Praire	Fourche, à la main « à la pissée », Râteaux/Grattoirs, picot	A la main « à la pissée », Râteaux/Grattoirs	A la main « à la pissée », griffe à dents
	Couteau	A la main	A la main « au sel »	A la main
	Coque	A la main, Râteaux/Grattoirs	A la main, Râteaux/Grattoirs	A la main, Râteaux/Grattoirs
	Coquille St-Jacques	A la main	A la main	A la main
	Fia (mactre), « Mye » (35)	Fourche, à la griffe	A la main, pelle, râteau/grattoir	-
	Huître creuse	Marteau, burin, A la main	A la main	Marteau, burin, A la main
	Huître plate ; « Pied de cheval »	A la main	A la main	A la main

	Moule Palourdes Ormeau Bulot dit « Calicoco »(50) Bigorneau Homard Tourteau Crevette Grise Etrille Crabe vert Crevette Bouquet	A la main A la main, Râteaux/Grattoirs, Picot A la main, crochet A la main A la main A la main, crochet, épuisette A la main, crochet, épuisette Tésure, haveneau dit « bichette » A la main et au croc A la main Epuisette, haveneau	A la main A la main, Râteaux/Grattoirs A la main, crochet A la main - A la main, crochet A la main, crochet Tésure, haveneau dit « dranet » - - Epuisette, haveneau dit « dranet », tésure	A la main A la main, griffe à dents A la main - A la main A la main, crochet A la main, crochet - Epuisette, à la main - Epuisette, dit « haveneau »
Poissons	Sole Bar Lieu Mulet Anguille (rare) Roussette Rouget grondin Plie Lançon Raie Dorade Congre Turbot Saumon	Paillots, râteau à sole de « Créances », râteau à sole Palangre, paillots Palangre Senne à mulets - Palangre, paillots Palangre Paillots Râteau à lançon (la houe) Palangre - Palangre Paillots, palangre Bichette*	Tésure Palangre - Senne à mulets Palangre Haveneau (Dranet), palangre - - - Palangre - Palangre Palangre - -	Palangre Palangre - - - Palangre Palangre - Râteau à lançon (la houette) Palangre Palangre Palangre Palangre -
Plante halophile	Salicorne	A la main	A la main	

Tableau 1 : Tableau de synthèse des techniques utilisées par les pêcheurs enquêtés lors de différentes études des études menées sur le territoire, M.PINEL, Aamp, 2012.

• Les pratiquants : description générale des profils

Toujours dans le cadre d'un premier travail de diagnostic mené en 2012 par l'AAMP, plusieurs profils de pêcheurs à pied on put être identifiés.

Plusieurs études ont déjà été menées sur différents territoires, en baie du Mont-Saint-Michel, sur la côte Ouest cotentin ou bien encore dans les côtes d'Armor. Ces études convergent toutes vers l'identification de trois profils différents : les touristes, les locaux, les résidents extérieurs.

Leur connaissance du milieu et de ses

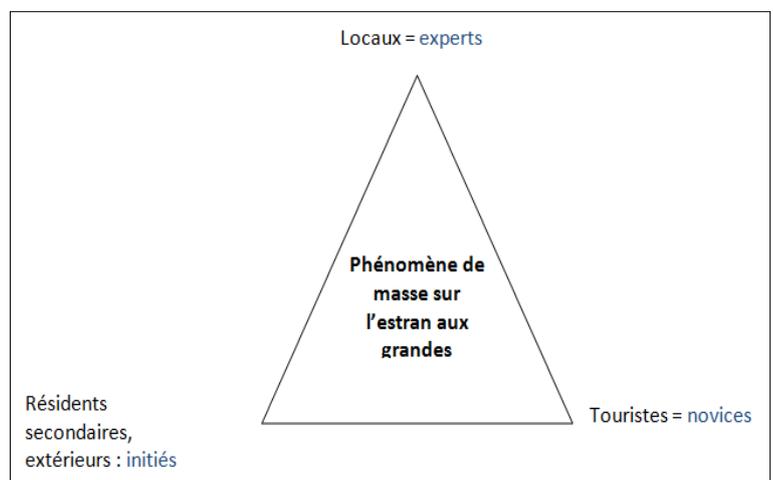


Figure 1 : Profils des pêcheurs à pied du golfe normand breton, M. PINEL, AMMP, 2012.

dangers, comme la connaissance des réglementations, des enjeux environnementaux, des zonages sanitaires, et l'objectif visé en pratiquant cette activité, différent.

Pratiquants	Périodes de pratique	Connaissance du milieu, des réglementations halieutiques et environnementales et des zonages sanitaires
Locaux	Toute l'année, à toutes les marées	Bonne connaissance du milieu et des pratiques souvent traditionnelles, habituelles Connaissance générale des réglementations, quotas et tailles
Résidents secondaires, extérieurs	Aux grandes marées, et en période estivale	Connaissance partielle du milieu Peu de connaissance des réglementations et zonages sanitaires
Touristes	Occasionnellement (grandes marées)	Peu ou pas de connaissances

Le phénomène de « tourisme de pêche »

Différentes études de fréquentation dont le 1^{er} comptage national de 2012 montrent l'importance du tourisme lors des grandes marées. En effet, certains secteurs subissent un phénomène de masse récurrent chaque année et de plus en plus important, le « tourisme de pêche ».

Toute la côte d'Erquy à l'ouest du Cotentin est touchée par ce phénomène. Seuls certains secteurs comme le fond de la baie du Mont-Saint-Michel et la Rance sont épargnés, car les zones vaseuses sont trop dangereuses et les touristes ne s'y aventurent pas.

Les évènements de grandes marées profitent donc à l'économie touristique dans ces deux régions. Les hôteliers et les campings offrent des tarifs attractifs pour attirer un maximum de personnes en périodes creuses. Les offices de tourisme en profitent également, de multiples offres de séjours et transport sont proposées. Ainsi, des cars et bus entiers sont affrétés au transport de touristes pour les grandes marées, ils viennent des départements voisins voir de la région parisienne.

L'activité de pêche à pied de loisir autrefois pratiquée par les locaux est devenue une activité à haute valeur patrimoniale, touristique, et économique pour la Bretagne et la Basse Normandie. Elle est aujourd'hui un symbole, une image de marque que les professionnels touristiques ne cessent de promouvoir.

Ce premier diagnostic local mené en 2012 par l'Aamp a donc été l'occasion de réaliser un état des lieux des pratiques de pêche à pied sur le territoire, mais également de discerner les enjeux spécifiques aux sites.

Le programme LIFE+ a donc pour objectif d'affiner ce premier état des lieux à travers des études de fréquentation et d'enquêtes auprès des pêcheurs à pied de manière exhaustive sur certains sites pilotes à enjeux de préservation particuliers. Ces diagnostics poussés site par site permettront à terme de renseigner des indicateurs de suivis et mieux comprendre cette activité et le milieu sur lequel elle s'exerce.

1.2.2. Législations applicables

- **Définition de la pêche à pied récréative**

La pêche à pied est aujourd'hui définie par les services de l'Etat comme « celle dont l'action s'exerce sur le domaine public maritime ainsi que dans la partie des fleuves rivières, étangs ou canaux où les eaux sont salées telle que délimitée par la réglementation en vigueur [...] sans que le pêcheur cesse d'avoir un appui au sol et sans équipement respiratoire permettant de rester immergé » (Secula, 2011).

Son exercice récréatif est défini par son aspect **non commercial** : le fruit de la pêche est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille et ne peut être vendu (R921-83 du code rural et de la pêche maritime).

En France la pêche à pied récréative est réglementée. S'exerçant sur le Domaine Public Maritime (DPM), elle est pratiquée dans un espace naturel qui n'appartient à personne (ou à tout le monde). Il convient donc d'y établir des règles pour que l'ensemble des usages qui y sont pratiqués puissent cohabiter et perdurer.



Photo: Lors des grandes marées, la pêche à pied devient une véritable activité sociale ! Certaines règles sont donc nécessaires, AAMP 2014.

- **La réglementation des captures**

→ **Qui fait la réglementation ?**

La pêche maritime de loisir est soumise aux dispositions réglementaires nationales et communautaires applicables aux pêcheurs professionnels en ce qui concerne :

- la taille minimale des captures autorisées
- les caractéristiques et conditions d'emploi des engins de pêche
- les zones, périodes, interdictions et arrêtés de pêche

Une réglementation spécifique existe cependant, mais ne saurait être plus favorable que celle qui s'applique aux pêcheurs professionnels. De manière générale pour la pêche maritime de loisir on distingue deux niveaux réglementaires aux compétences distinctes :

- Un arrêté ministériel: celui-ci définit les **tailles minimales de captures** (ainsi que la manière de mesurer chaque espèce) à la vue d'expertises scientifiques les justifiant. Celui-ci englobe la totalité du territoire métropolitain. On le trouve sur le site internet des différentes Directions Inter-Régionales de la Mer.

- Des arrêtés préfectoraux : ils réglementent les **quantités maximales de prélèvement**, les **périodes de pêche autorisées**, les **outils autorisés pour chaque espèce** et la **définition des caractéristiques de ces outils**. Ces arrêtés peuvent être départementaux ou régionaux. On les trouve sur les sites internet des préfetures dans la rubrique liée à la mer et au littoral.

→ Qui fait respecter la réglementation ?

Au sein du Ministère en charge, la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) veille à l'application de la réglementation de l'exercice de la pêche et organise en liaison avec les autres directions, le contrôle et la surveillance des zones de pêche.

Au niveau régional, le préfet de région est compétent en matière de police des pêches. Il délègue sa compétence aux directions régionales des affaires maritimes pour prendre des mesures coercitives.

Au niveau local, la pêche à pied de loisir est contrôlée par les services déconcentrés de l'Etat : DDTM-DML, douanes, gendarmerie maritime, mais peut aussi l'être par des organismes tels que l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ou des gardes assermentés d'espaces naturels protégés. **Contrevenir à la réglementation en vigueur est un délit. Le montant maximal de l'amende encourue est de 22 500 €.**

- **Les classements sanitaires et la consommation des produits de pêche**

(Source : pecheapied-responsable.fr)

La réglementation sur la qualité sanitaire des coquillages vis à vis de la pêche à pied non professionnelle est abordée par l'article 231-43 du code rural et de la pêche maritime. Cependant il n'informe que sur la qualité sanitaire des sites déjà classés professionnellement : "la pêche à titre non professionnel des coquillages vivants destinés à la consommation humaine ne peut être pratiquée dans les zones de production que sur les gisements naturels situés dans les zones A ou B".

→ Le réseau de surveillance

Deux organismes forment le réseau de surveillance :

- **IFREMER** -> suivi des gisements professionnels
- **Agences Régionales de Santé** -> suivi de la qualité des coquillages de pêche à pied récréative (seulement les gisements les plus fréquentés).

Les prélèvements sont réalisés de manière mensuelle et le paramètre suivi est l'Escherichia coli (E. Coli ; bactérie naturellement présente dans le tube digestif des mammifères et indicateur de contamination fécale).

→ Le classement sanitaire des zones de pêche

Après l'obtention des résultats d'analyse, les sites sont classés selon leur qualité, sur le modèle du classement professionnel mais adapté pour les pêcheurs de loisir.

Classement des zones de pêche	Pêcheur de loisir (consommation)	Pêcheurs professionnels (vente)
A	Autorisée	Autorisée
B	Autorisée mais il est conseillé de bien cuire les produits de la pêche	Autorisée mais les coquillages doivent passer un certain temps en bassin de purification
C	Non autorisée	Autorisée mais les coquillages doivent rester plus longtemps en bassin de purification qu'en zone B
D	Non autorisée	Non autorisée

Tableau 2 : Tableau des classements des zones de pêche pour les pêcheurs de loisir et professionnels

Il s'agit d'un classement non réglementaire mais respectant le code rural et calculé à partir des données des trois dernières années.

La qualité est déterminée en fonction des pourcentages de dépassement des seuils microbiologiques, une classe est alors attribuée, associée à une recommandation.

→ Consommation des produits de pêche

En premier lieu il est important de préciser que les pêcheurs à pied de loisir ne sont pas égaux devant les risques sanitaires.

Un risque sanitaire est la probabilité que des effets sur la santé surviennent à la suite d'une exposition à une source de contamination. Ainsi, le risque dépend conjointement de l'agent pathogène en cause (toxicité plus ou moins marquée, quantité ingérée...) et de la personne infectée (personne âgée, immuno-déprimée...). Dans le milieu marin, ces risques sont associés à plusieurs types de contamination potentielle :

- **Contamination microbiologique:**

Elle correspond à la présence en quantité excessive de toxines et de germes dans les eaux et les aliments (bactéries et virus, vibrions et parasites) dont certaines sont pathogènes pour l'homme.

- **Contamination par les phycotoxines :**

Le phytoplancton correspond au plancton végétal (microalgues), organismes qui dominent les écosystèmes océaniques et dont certaines espèces sont potentiellement toxiques. En effet, quelques espèces de phytoplancton peuvent sécréter des phycotoxines, susceptibles de nuire à la santé. Ces toxines sont THERMOSTABLES : elles résistent à la cuisson.

- **Contamination chimique:**

La plupart des composés chimiques sont dangereux pour la santé à une certaine concentration : les contaminants métalliques (cadmium, plomb, mercure...), les hydrocarbures, les pesticides, les polluants organiques persistants... Les effets diffèrent selon le composé mais une exposition à long terme à certains contaminants peut avoir des conséquences sérieuses. Par ailleurs, ces contaminants s'accumulent au fur et à mesure qu'ils circulent vers les maillons supérieurs de la chaîne alimentaire (bioaccumulation). Les coquillages marins bivalves filtrent des quantités importantes d'eau pour leurs besoins physiologiques (alimentation et respiration) et concentrent ainsi les substances ou les microorganismes environnants.

C'est pourquoi il est important de respecter la réglementation et de s'informer sur la qualité sanitaire des gisements avant toute action de pêche à pied.

1.3. Spécificités et enjeux locaux

Les enjeux identifiés dans le programme Life à travers l'angle d'étude qui est celui de la pêche à pied de loisir sont nombreux. Ils dépendent parfois du contexte local, des spécificités propres au site de pêche (connaissance) ou peuvent être plus généraux (faire évoluer les pratiques).

A l'échelle du territoire normand breton trois grandes thématiques ou enjeux sont à distinguer :

- la conservation des habitats intertidaux et la préservation des stocks d'espèces pêchées
- l'amélioration des connaissances réglementaires et des pratiques de pêche à pied
- l'amélioration de la gouvernance, mieux gérer les conflits d'usage

1.3.1. Conservation des habitats intertidaux et la préservation des stocks d'espèces pêchées

Même si certains travaux généraux existent déjà (Dauvin, 1997), les interactions que la pêche à pied de loisir génère avec le milieu marin et les habitats intertidaux en particulier ont été très peu étudiées dans le détail sur le territoire, et doivent faire l'objet de recherches approfondies. La plupart des documents abordant le sujet sur la base de constats visuels menés sur le terrain et d'inventaires faunistiques et floristiques, parfois assortis d'une évaluation de la biodiversité et des niveaux d'abondance, mais sont rarement couplés au taux de fréquentation, outils utilisés, pratiques adoptées, etc.

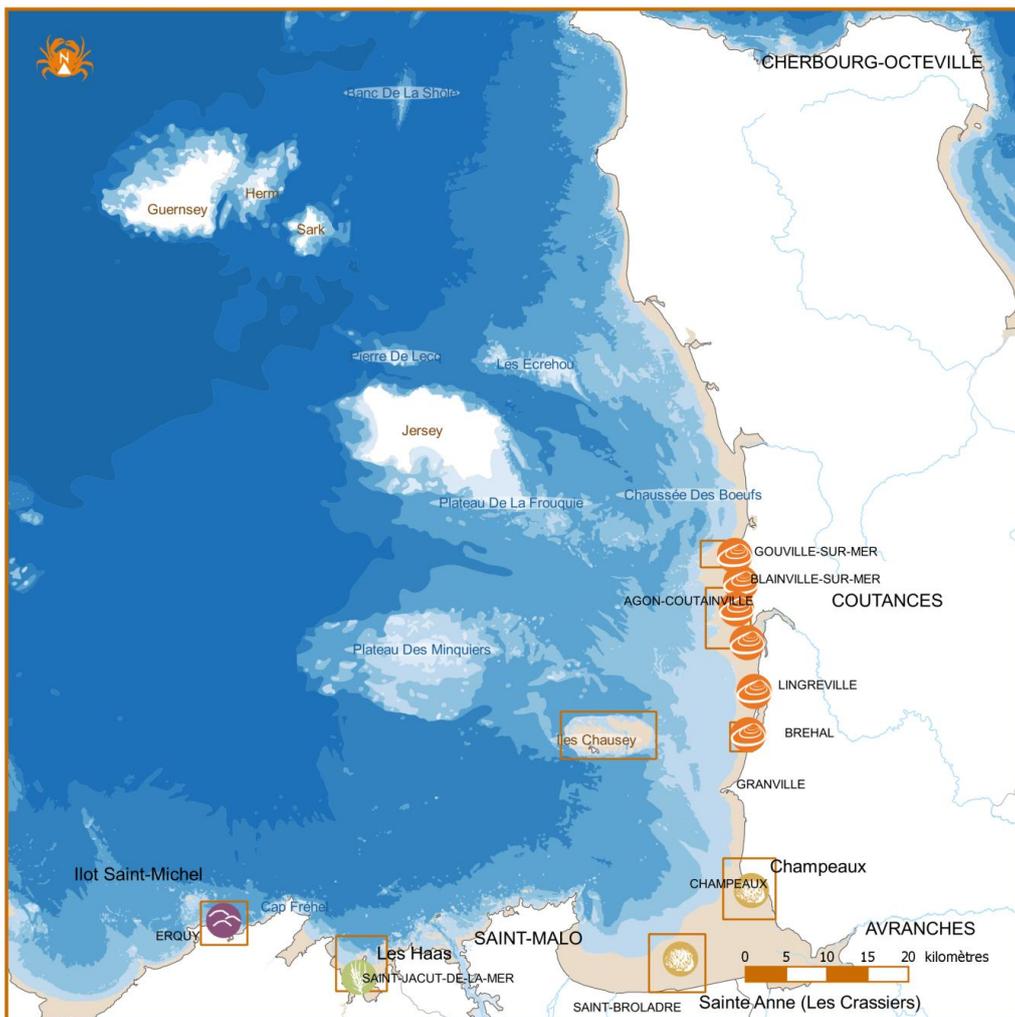
Dans le cadre du programme LIFE+ Pêche à pied de loisir, plusieurs habitats intertidaux sont particulièrement étudiés : les herbiers de zostères, les récifs d'hermelles, les estrans meubles (spécificité sur l'espèce palourde), les « champs de blocs » (habitat rocheux). Ces habitats sont étudiés tout particulièrement dans le cadre de suivis écologiques uniques ou répondant à une méthodologie nationale. Ainsi, sur chaque site de référence, une ou plusieurs problématiques « environnementales » sont définies.

GOLFE NORMAND-BRETON

EDITEE LE :
11/2016



Délimitation des sites pilotes et localisation des suivis écologiques



Localisation des stations d'études suivies en 2016

-  Champ de blocs
-  Herbier à zostère naine
-  Palourdes
-  Hermelles

-  Sites pilotes
-  Estran

Sources des données :
 - Suivis écologiques : Life+ PAPL (2016)
 - Emprise des estrans : Life+ PaPL (2016)
 à partir de la laisse de mer de la BD Carthage
 - Hydrographie : BD Carthage (SANDRE 2006)
 - Administration : Route 500 (IGN 2014)
 - Bathymétrie : multisource SHOM / Ifremer

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



mm_eco_larp_gont_suivis_ecologiques_2016_a-dpo-gps

Carte 1 : Carte des sites pilotes et localisation des suivis écologiques, programme Life PaPl GNB

- **Les récifs d'Hermelles de la Baie du Mont-Saint-Michel**

Les récifs d'Hermelles sont des habitats intertidaux d'intérêt communautaire car ils occupent un rôle écologique et trophique important au sein de la baie. Ils nécessitent donc des mesures de protection particulières, cependant plusieurs études ont montré que l'activité de pêche à pied récréative sur ces récifs est très importante et ce depuis de nombreuses décennies. Or aujourd'hui, certains de ces récifs régressent et leur santé se dégrade. Les derniers travaux avant le programme Life menés sur l'évaluation de l'état de conservation du récif d'Hermelles de Saint-Anne en baie du Mont-Saint-Michel montrent une dégradation progressive de l'état de ce récif, notamment dans sa partie centrale, entre 2001 et 2007 et une légère restauration de certains secteurs délaissés par les pêcheurs à pied en 2011. Même si l'effet de la pêche à pied est constaté comme impactant sur ces récifs, ce constat basé sur des observations visuelles menées sur le terrain associées à des inventaires faunistiques et floristiques



(assortie d'une évaluation de la biodiversité et des niveaux d'abondance) n'a pas inclus des paramètres clés comme la fréquentation (densité, fréquence), les outils utilisés, les pratiques (douces, destructrices), les quantités prélevées, etc. qui permettraient d'objectiver et quantifier les effets réels de cette pratique sur les récifs.

Pour maintenir ou améliorer l'état de santé des récifs, mais également pérenniser l'activité de pêche à pied dans le temps, les interactions entre l'activité et l'habitat particulier doivent être analysées.

→ L'**objectif** est donc de déterminer la pression réelle de cette activité sur cet habitat particulier, et de quelle manière se manifeste-elle si elle existe.

→ **Sites d'étude** : récifs de Saint-Anne (Les Crassiers) et de Champeaux (Sol Roc) en baie du Mont-Saint-Michel

GOLFE NORMAND BRETON : BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Sites de suivi des massifs d'hermelles

EDITEE LE : 04/2015
Pêche à pied
 DE LOISIR



- Zone de suivi des hermelles
- Limite de basses mers
- Limite communale

Sources des données :
 - Zone de suivi : Ifremer
 - Communes et points d'intérêt : BD TOPO (IGN, 2014)
 - Fond de carte : Ortho Littoral V2 (MEDDE)
 Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93



MMI_LPA_P_MontSaintMichel_Hermelles_20150429_A4p

- **Les estrans meubles intertidaux de la Côte Ouest Cotentin**

Les estrans meubles intertidaux sont des habitats d'intérêt communautaire car ils hébergent des populations d'invertébrés abondantes et diversifiées dont certaines sont exploitées par la pêche à pied, cet habitat nécessite une attention particulière pour préserver ses ressources, sa biodiversité et pérenniser l'activité de pêche à pied dans le temps. Or jusqu'à maintenant aucune étude à ce jour n'est en capacité d'évaluer et quantifier l'effet réel de l'activité pêche à pied sur l'état de conservation de cet habitat.



Photo: Pêcheurs à pied, côte ouest Cotentin, Aamp

Sur substrat meuble, les études en la matière sont le plus souvent centrées sur la pêche à pied professionnelle et ses conséquences sur les stocks exploités. Ces études sont menées dans une logique d'évaluation et de suivi des ressources halieutiques, coquillères principalement (Kaiser et al., 2001).

La pêche à pied de loisir et professionnelle exerce une pression potentielle due au prélèvement d'individus et à ses conséquences sur les stocks exploités. Les interactions avec les gisements de coquillages exploités peuvent se traduire par une diminution de la taille des individus pêchés (surexploitation de croissance), suivie dans des cas extrêmes d'une diminution progressive des captures (surexploitation de recrutement). Les différentes études consultées avancent des atteintes pouvant être localement significatives à certains stocks d'ormeaux, étrilles, palourdes, coques, pétoncles, flions, etc. Cette atteinte aux stocks exploités peut par voie de conséquence affecter les habitats, par modification de la structure des peuplements et des réseaux trophiques. Ce constate est néanmoins à modérer au regard de la capacité naturelle de régénération de certains stocks exploités (palourdes, étrilles, etc.).

Dans l'ensemble et à dire d'expert, les ressources exploitées par les pêcheurs à pied de loisir semblent relativement stables sans qu'il soit réellement possible d'objectiver la situation.

D'autre part, certains pêcheurs à pied constatent des variations parfois importantes des ressources disponibles face aux nombreuses observations in situ de diminution ou variation des stocks de ces espèces. Par exemple, certains signalent sur certains sites (Gouville-sur-Mer, Gonneville-sur-Mer, Blainville-sur-Mer, Agon-Coutainille) une déstructuration des bancs et une forte régression du stock de palourdes. De même, il semble que la « coque bleue » (*Venerupis pullastra*) ait connu un recul très net.

Il est donc nécessaire d'objectiver la connaissance sur les stocks et leur dynamique, et les effets réels de cette activité sur les qualités des gisements au regard des nombreux autres paramètres.

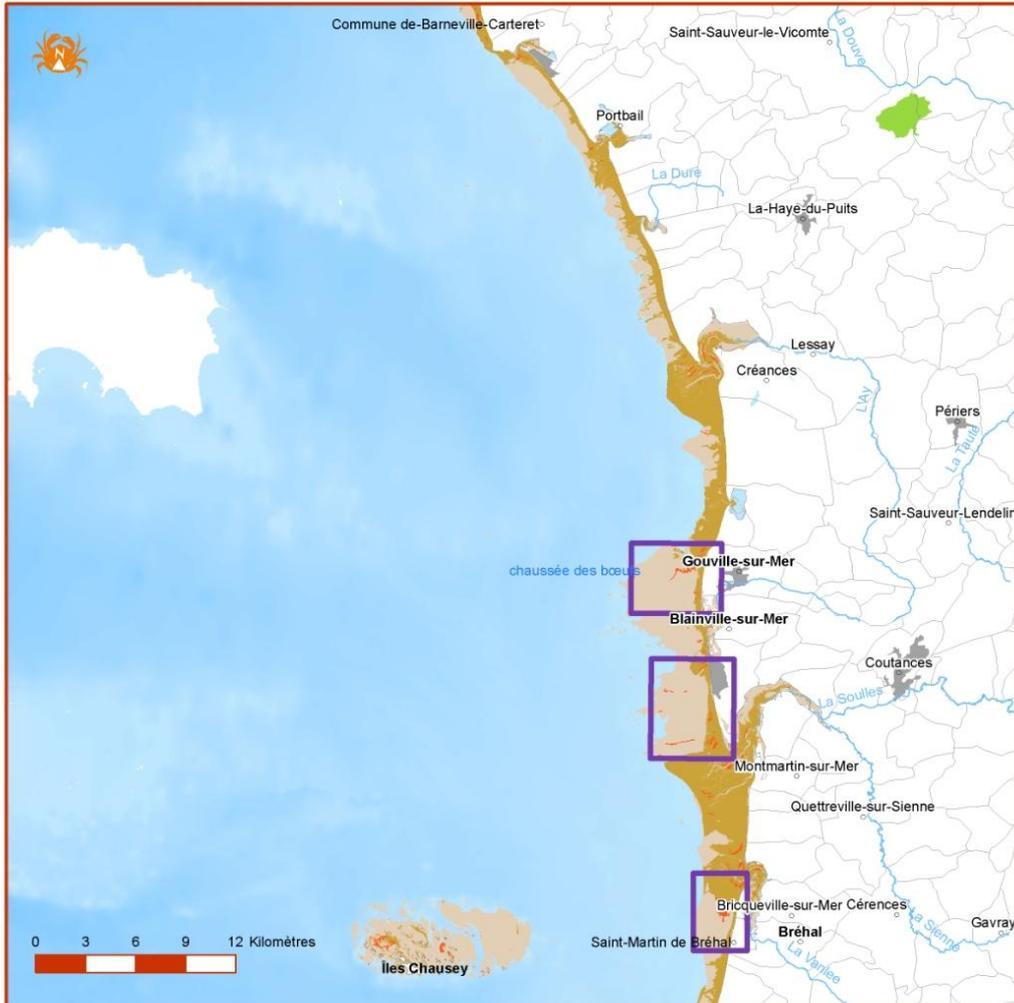
→ **Les objectifs sont :**

- estimer les stocks d'espèces recherchées : deux espèces de palourdes.
- déterminer la pression réelle de l'activité sur l'habitat et les stocks d'espèces convoitées (évaluation de l'effet des prélèvements et des pratiques)

→ **Site d'étude** : Zone allant de Saint-Martin de Bréhal à Barneville-Carteret, zones de suivis écologiques plus précises : Gouville sur Mer/ Agon-Coutainville, Saint-Martin de Bréhal

GOLFE NORMAND BRETON : SITE PILOTE COTE OUEST COTENTIN

Localisation des sites de suivis



Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

- Sites de suivis
- Sédiments intertidaux**
- Sédiments grossiers intertidaux
- Sable et sable vaseux
- Vase intertidale
- Autres données**
- Estran
- Limite communale
- Principales rivières

Sources des données :
 - Habitats : Prog. CARTHAM (AAMP-Hémisphère Sub, 2012)
 - Administration et occupation du sol : Route 500 (IGN 2014)
 - Points d'intérêt : BD TOPO (IGN, 2014)
 - Trait de côte : histolitt v2 (IGN/SHOM 2009)
 - Hydrographie : BD Carthage (SANDRE 2006)
 - Estran : multisource Ifremer
 - Bathymétrie : SHOM, Ifremer



MMM_LPA_-_OuestCotentin_saisigravias_20160607_A4ps

- **Les Herbiers de zostères de Saint-Jacut-de-la-Mer et l'Archipel de Chausey**



Les herbiers de zostères intertidaux sont des habitats d'intérêt communautaire car ils constituent des habitats fonctionnels pour une grande diversité d'espèces. En effet, la densité de ces herbiers forme un habitat complexe et permettent ainsi à de nombreuses espèces d'y trouver refuge et/ou s'y alimenter. Ces herbiers sont également des zones de reproduction et de nurserie. De plus, ces herbiers sont des zones de haute production primaire, contribuent à l'oxygénation du milieu et permettent une stabilisation sédimentaire du milieu, ce qui limite l'érosion du littoral. Les herbiers se développent sur la partie basse de l'estran colonisant également certains espaces occupés par la conchyliculture. Concernant ces habitats intertidaux, la pratique expérimentale de pêche à la coque par ratissage répétitif dans les herbiers en Angleterre a conduit à une perte de biomasse de cet herbier de plus de 90 % (McLaughlin et al., 2007). Hily et Gacé (2004) ont montré en rade de Brest que l'herbier est profondément altéré par la pêche au croc (pratiquée pour la recherche de la palourde) qui fait diminuer la densité de pied considérablement dès le premier impact (près de 50%). Même sur de petites échelles le retour à une densité normale est long et dépasse un an même dans les secteurs où l'herbier est à proximité. Ce délai mesuré ici est propre à chaque herbier et à la période considérée car la zostère marine montre une importante variabilité dans sa dynamique selon l'environnement général de l'herbier.

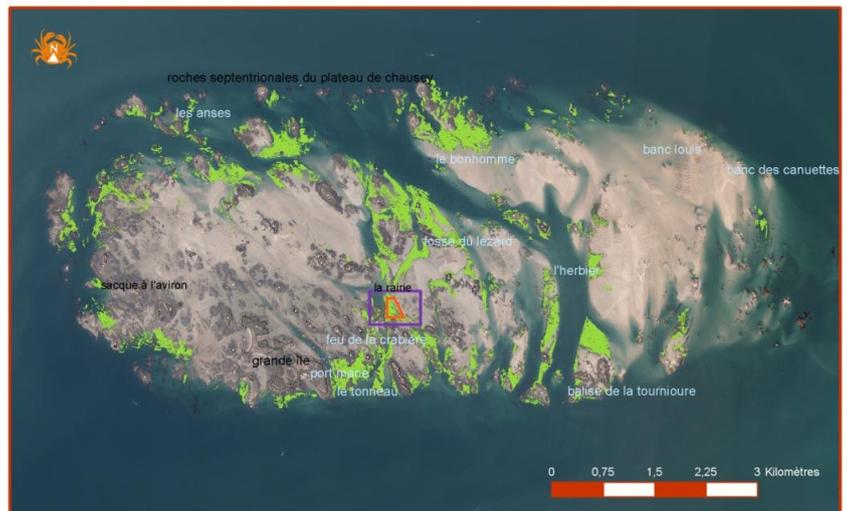
Dans le golfe normand breton deux sites d'importance retenus au titre de Natura 2000 sont étudiés dans le cadre du programme LIFE :

- **L'objectif** est donc d'évaluer l'effet réel de l'activité pêche à pied sur l'état de conservation des herbiers de zostères
- **Sites d'études** : Herbier de la rocher de la Rairie/Archipel de Chausey, Herbier des Haas de Saint-Jacut-de-la-Mer

SECTEUR DE L'ARCHIPEL DE CHAUSEY

EDITEE LE : 04/2015

Suivi des herbiers de zostères dans le cadre du programme Life PAPL



Données liées aux relevés Life PAPL

- Repère
- Transect
- Périmètre station
- Périmètre étendu d'observation

Autres données

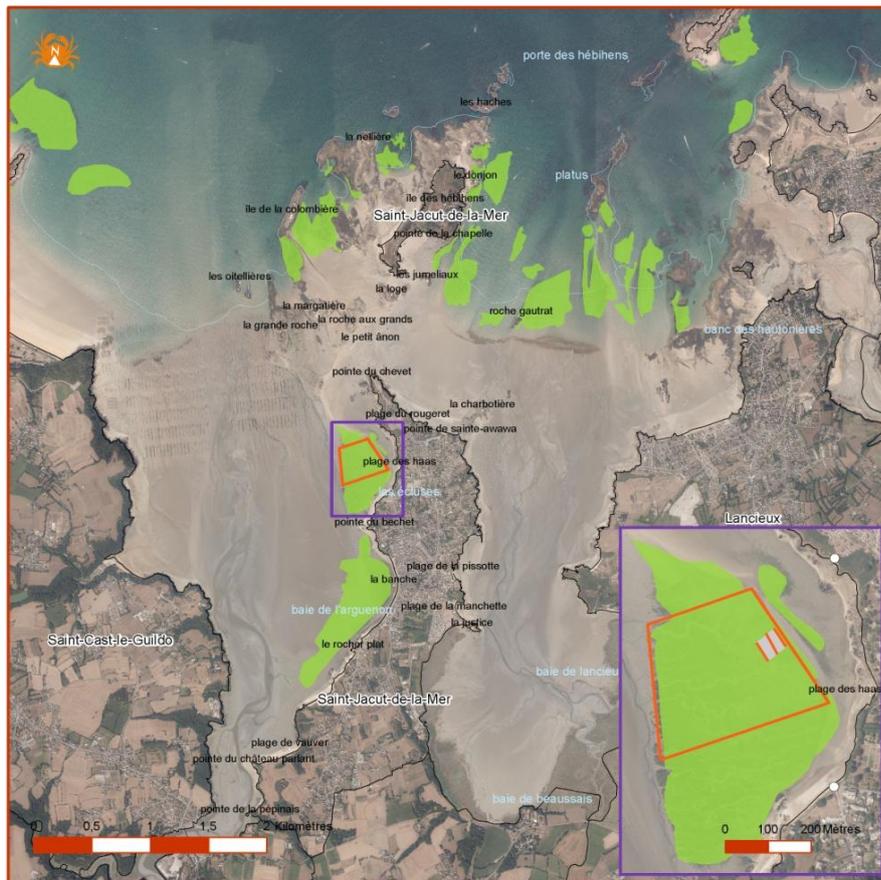
- Herbiers de zostères
- Limite de basses mers
- Limite communale

Sources des données :
 - Données Life PAPL : IUEM
 - Herbiers Zostère : DIREN BN / REBENT / AAMP
 - Communes et points d'intérêt : BD TOPO (IGN, 2014)
 - Fond de carte : Ortho Littorale V2 (MEDDE)

Système de coordonnées :
 RGF 1993 Lambert 93



MAM_LAPL_Chausey_zosteres_20150222_Laipo



Données liées aux relevés Life PAPL

- Point d'accès
- Transect
- Surface totale de la station
- Périmètre étendu d'observation

Autres données

- Herbiers de zostères
- Limite de basses mers
- Limite communale

Sources des données :
- Données Life PAPL : IUEM
- Herbiers Zoostère : DIREN BN / REBENT / AAMP
- Laisse de basse mer, communes et points d'intérêt : BD TOPO (IGN, 2014)
- Fond de carte : Ortho Littorale V2 (MEDDE)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



MMN_LIPAP_SaintJacut_zosteres_20100602_A4pp

• **Les champs de blocs du cap d'Erquy (îlot Saint-Michel)**

En milieu rocheux, très peu d'études sont disponibles sur les interactions entre la pêche à pied et les habitats et espèces. Néanmoins, les travaux de thèse de Maud Bernard (2009-2012) ont permis de mettre en évidence que le piétinement associé à ces activités, le remaniement des blocs pour rechercher des espèces consommables, ne sont pas sans incidence sur les biocénoses des milieux rocheux intertidaux. Les résultats soulignent également une faible résilience de l'habitat rocheux intertidal et des étapes longues de restauration. Les habitats rocheux fréquentés et exploités pour la pêche à pied sont appelés « Champs de blocs ». La typologie REBENT (Guillaumont et al., 2008; Bajjouk et al. 2011) situe désormais l'habitat champ de blocs dans l'item des habitats particuliers.

Leur localisation en bas d'estran et leur architecture complexe leur confèrent en effet une biodiversité naturellement élevée:

- Jusque 190 espèces et 1300 ind/m² (Le Hir, 2002) hors faune encroûtante;
- Jusque 383 taxons (Le Duigou et al., 2012) dont 336 métazoaires

La caractérisation de l'état de conservation de ces « champs de blocs » à l'aide deux indicateurs simples (IVR ; QECB) développés dans le cadre du travail de thèse de Maud Bernard permettra de qualifier la pression de pêche à pied et de cibler les mesures de gestion à proposer et à développer localement.

- **L'objectif** est donc de déterminer la pression réelle de cette activité sur cet habitat particulier, et de quelle manière se manifeste-elle si elle existe.
- **Sites d'étude** : Îlot Saint-Michel, Erquy (Côtes d'Armor). *Il était initialement prévu un suivi sur les champs de blocs de la commune de Saint-Jacut-de-la-Mer mais ce site d'étude a été retiré du projet faute de moyens suffisants à la réalisation des opérations de terrain.*

GOLFE NORMAND-BRETON : SECTEUR DE ERQUY

Délimitation des sites de suivis de l'îlot Saint-Michel

EDITEE LE :
06/2016




- Site de comptage de l'îlot Saint-Michel à la Pointe du Champ du Port (GONB_00C)
- Site de comptage de l'îlot Saint-Michel
- Périmètre étendu du champ de bloc de l'îlot Saint-Michel (GONB_00C1_CDB)

Sources des données :
- Sites de suivis pêche à pied : AAMP, 2015
d'après la BD TOPO
- Laisse de basse mer, commune, points d'intérêt : BD TOPO (IGN, 2014)
- Fond de carte : Ortho Littorale V2 (MEDDE)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

Agence des
aires marines protégées

MMNL_LFAP_GONB_Erquy_shts_20160620_A4p0

1.3.2. Amélioration des connaissances réglementaires et des pratiques de pêche à pied

Actuellement, la réglementation en matière de pêche à pied diffère d'une région à l'autre du golfe normand breton. Même si les départements bretons ont veillé à une harmonisation des tailles réglementaires le département de la Manche possède lui une réglementation complexe.

Ces réglementations ont été mises en place afin de préserver la ressource et donc pérenniser l'activité. Cependant, elles sont relativement mal connues ou difficiles à obtenir pour le pêcheur à pied. De plus, certaines tailles ou quotas peuvent évoluer d'une année sur l'autre.

On constate par ailleurs, une multitude d'initiatives visant à mieux informer les acteurs. Il conviendrait d'harmoniser les supports de communication et mutualiser les efforts pour gagner en efficacité quant à l'information et la sensibilisation des acteurs.

Depuis 2008, des marées de sensibilisation et de suivis du milieu naturel, en partenariat avec les acteurs du littoral sont conduites sur plusieurs sites de pêche des Côtes d'Armor (notamment en baie de l'Arguenon, baie de Lancieux et sur l'archipel des Hébihens). Une enquête entre 2008 et 2009 auprès de 1540 pêcheurs à pied amateurs a montré que 83% d'entre eux ne connaissaient pas la taille minimale réglementaire de leur prise.

De même à Chausey, depuis 2009, les gardes du littoral du SyMEL se rendent sur l'estran aux grandes marées pour sensibiliser et contrôler avec l'appui des services de l'Etat compétent les pêcheurs à pied fréquentant l'archipel. Les résultats de ces opérations ont eu un impact très positif sur la connaissance de la réglementation et son respect (indicateurs sur la qualité des paniers).

Ainsi, des efforts de sensibilisation et d'information sont expérimentés sur quelques sites de pêche à pied mais restent encore insuffisants face à la demande grandissante des pêcheurs.

Par ailleurs, une autre problématique d'importance pour l'activité de pêche à pied est **le maintien de la qualité de l'eau et l'information sur les risques sanitaires auprès des usagers.**

La surveillance sanitaire des gisements naturels de coquillages sauvages (bivalves filtreurs) est organisée par les délégations territoriales des Agence Régionales de Santé concernées (à savoir la Manche pour l'ARS Basse-Normandie et l'Ille et Vilaine et les Côtes d'Armor pour l'ARS Bretagne) en partenariat, pour le département de la Manche, avec le Conseil Général, maître d'ouvrage du réseau et l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui apporte son soutien financier ; et en partenariat avec IFREMER pour la Bretagne.

La pêche de loisir n'est autorisée que sur les gisements classes A ou B. Il n'est cependant pas rare de voir de pêcheurs de loisir en zone classée C, particulièrement en période estivale.

Il n'est pas rare de voir des arrêtés municipaux interdisant la pêche à pied sur certaines communes pour raisons sanitaires comme à : à la pointe du Roc à Granville, zone située à proximité de l'embouchure du Boscq est classée D par arrêté préfectoral du 16 décembre 2005 ; ou sur les communes de St-Lunaire, Dinard, St-Malo et St Coulomb et certains arrêtés la déconseillant sur St-Malo ; dans les Côtes d'Armor, la qualité des gisements est moyenne en dehors des baies où elle demeure médiocre.

Cependant, il est à noter le peu de moyens engagés en terme de communication auprès du grand public et des pêcheurs à pied pour les informer sur ces aspects.

- **Objectifs et actions prévues**

- **Pouvoir renseigner les pêcheurs à pied** des réglementations en harmonisant les efforts et les supports de communication dans un espace commun. Et ce dans le but de maintenir des pratiques de pêche raisonnées et durables.
- **Proposer un soutien en termes de communication sur les aspects sanitaires aux services de l'Etat ou structures concernés.**
- **Trois types d'actions sont prévus** : actions de sensibilisation in situ (maraudage pédagogique, marées de sensibilisation grand public), création d'outils de sensibilisation (panneaux, site internet, outil de mesure des pêches, dépliants), actions de communication grand public (conférences, animations grand public) et des médias.

1.3.3. Amélioration de la gouvernance, mieux gérer les conflits d'usage (s'il y en a sur le territoire)

La pêche à pied de loisir est devenue un phénomène de société sur les zones littorales. Lors des grandes marées, des centaines voire des milliers de personnes arpentent les estrans du golfe. Au sein même de cette communauté hétéroclite, les avis diffèrent sur les meilleures façons d'utiliser l'espace, les moyens de rendre sur les zones de pêche (à pied, en vélo, en bateau, avec des engins motorisés comme les tracteurs, les quads...), les techniques de pêche à promouvoir, les quantités autorisées.

Les mesures relatives à l'encadrement de ces activités peuvent différer sensiblement d'une région ou d'un département à l'autre voire entre les différents secteurs de pêche. C'est le cas par exemple de la réglementation sur les tailles de capture mais aussi de la circulation sur l'estran avec des engins motorisés, voire du transport de passagers à bords des tracteurs pour se rendre sur les sites de pêche. Des règles d'usages simples et communes seraient à convenir entre les acteurs. L'harmonisation des réglementations et l'intérêt de veiller à leur application de part et d'autres de frontières départementales mériterait d'être approfondie.

Pour y parvenir, il ne s'agit pas seulement de proposer une approche liée à la biologie des espèces. Les paramètres explicatifs sont également du ressort de pratiques culturelles, sociales, historiques qu'il conviendrait d'appréhender avec finesse pour proposer des mesures de gestion pertinentes et acceptées par tous.

Le dialogue pêche professionnelle/pêche récréative n'est pas toujours aisé. Certaines ressources sont exploitées en commun mais les techniques d'exploitation diffèrent. Ainsi, les conditions d'exercice des activités professionnelles sont parfois mal comprises voire acceptées par les pêcheurs récréatifs et vice versa. Il apparaît que la concertation est insuffisante et pourrait probablement être améliorée avec comme perspective la définition en commun de mesures de gestion partagées et acceptées par tous les acteurs.

Avec les autres activités, les conflits d'usages sont moins prégnants. Avec les activités de cultures marines, des conflits d'usage sont signalés dans les secteurs très fréquentés d'autant que les réglementations dans les parcs varient d'un département à l'autre. Les pêcheurs à pied souhaiteraient pouvoir circuler sans danger dans les concessions (en particulier après les coups de

vent : présence de vieilles tables, ferrailles, plastiques parfois abandonnés sur l'estran). Avec les activités de sports de loisirs, peu ou pas de problème sont signalés. Les espaces sont larges. Chacun utilise l'espace à son gré.

Ainsi, la multiplication des activités professionnelles et de loisir sur l'estran peut engendrer certains conflits d'usages. L'activité de la pêche à pied est en plein essor d'où la nécessité d'une gestion concertée avec les autres activités.

- **Objectifs et actions prévues**

Mettre en place des actions de gouvernance et de concertation entre les différents acteurs qui opèrent sur les estrans du golfe normand-breton. Pour cela des moyens d'animation seront mis en place ainsi qu'une mutualisation des moyens sur les différents volets d'actions avec les acteurs du territoire.



Figure 2 : Illustration de la Gouvernance, Parc Naturel Marin d'Iroise, Aamp

CHAPITRE 2. LA GOUVERNANCE LOCALE

Depuis la mise en place de la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin normand breton en 2010, un réseau d'acteurs multiples et variés s'est constitué autour de la question des loisirs et plus spécifiquement de la pêche de loisir.

Ainsi, en 2012 une première réunion de concertation autour de la constitution du programme LIFE sur le territoire avait déjà permis de consolider ce réseau et de se prononcer quant aux enjeux de préservation de la ressource liés aux activités de pêche à pied de loisir.

2.1. Les acteurs

Les acteurs concernés par cette thématique sont multiples sur tout le littoral normand breton. Ils peuvent être classés par grandes catégories : élus, collectivités locales et territoriales, services de l'Etat, acteurs de la médiation et de l'éducation à l'environnement, associations de pêcheurs de loisir, associations environnementales, professionnels du tourisme et de la mer, laboratoires scientifiques...

Dans le cadre du programme LIFE+ PAPL site du golfe normand-breton 5 partenariats d'appui à la mise en place du projet ont été engagé jusqu'en 2017.

Ces partenariats sont à la fois vecteurs de réussite du programme LIFE+, mais également importants pour envisager une suite à ce programme, et rendre les acteurs autonomes autour de cette thématique.

- **Les partenaires techniques locaux**



Le Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

Créé en 1992, le Syndicat mixte des deux caps est une collectivité locale, créée à l'initiative du territoire, dont les orientations et le programme d'actions sont définis par les élus de son périmètre : Communes (Plévenon, Fréhel), Communauté de communes Côte de Penthièvre (Erquy, Plurien, La Bouillie, Pléneuf-Val-André, St-Alban, Planguenoual), et Conseil général. La structure est également soutenue financièrement par le Conseil régional, l'Etat et l'Europe. Elle a pour vocation la mise en valeur du patrimoine exceptionnel ; ses différentes missions sont orientées vers l'animation du territoire (Education à l'environnement et communication / Animation Natura 2000 / Animation de la demande Grand Site).

Le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche

Le SyMEL est un établissement public régi par les articles L 5721-1 à 5722-6 du Code Général des Collectivités Territoriales et ses statuts modifiés, depuis le 1er janvier 2002.



Emanation du Conseil Général le Sy.M.E.L. est un syndicat mixte « ouvert » associant le Conseil Général et des collectivités littorales. Il réunit au sein de son Comité 13 conseillers généraux du département de la Manche et des délégués de 14 communautés de communes adhérentes, soit au total 27 membres. Ainsi que le mentionne l'article 2 de ses statuts, il a pour « objet principal la

gestion des espaces acquis ou mis à disposition du Conservatoire du Littoral et du Département de la Manche sur le territoire des cantons littoraux ainsi que la réalisation de missions d'expertises et de conseil sur les sites naturels acquis par les collectivités locales situées sur ce territoire ».

Le CPIE Baie du Mont-Saint-Michel

La Maison de la baie du Vivier-sur-Mer est une structure associative dont la gestion est partagée entre les usagers (professionnels et récréatifs) et les collectivités littorales de la baie, notamment la Communauté de Communes de Dol de Bretagne.

Ses objectifs sont : promouvoir la connaissance éducative et culturelle de la Baie du Mont Saint-Michel et ses bassins versants, mais aussi étudier les écosystèmes de la Baie, ses composantes animales et végétales.



Le CPIE du Cotentin

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin se positionne comme une association de développement territorial intégrant des objectifs de protection patrimoniale, de valorisation économique durable et d'éducation de tous les publics à l'Environnement et au Développement Durable. Labellisé C.P.I.E. en 1993, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) du Cotentin, est géré par l'association Vivre en Cotentin, créée en 1985.



Depuis 20 ans, cette structure associative exerce ses activités selon différents axes : l'aménagement de sites, valorisation éducative et touristique des patrimoines, gestion de l'Espace, études environnementales, expertises écologiques, activités d'Education à l'Environnement pour un Développement Durable.

Les associations AVRIL et APP2R

AVRIL est une association agréée d'éducation à l'environnement, à l'écocitoyenneté et à la mobilité internationale. Elle appuie son action sur des fondements de démocratie, de respect et d'enrichissement mutuel, de laïcité et d'indépendance. Aidée par des bénévoles et des adhérents, en partenariat avec le tissu associatif régional, l'équipe d'AVRIL construit des projets à partir de L'Aquascole, un lieu pour comprendre l'environnement à Saint-Pierre-de-Coutances, en bordure de la rivière La Souilles. AVRIL propose, depuis 1983, ses compétences pour faire connaître et aimer, par des pratiques participatives, le bocage et le littoral de la Manche, ainsi sensibiliser les populations à la protection et la valorisation des milieux et de la biodiversité des territoires qu'elles fréquentent. En transmettant les savoirs et les savoir-faire locaux, en partageant les approches d'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté européennes avec celles du bassin méditerranéen, AVRIL forme les jeunes à devenir des citoyens, acteurs et responsables.



L'APP2R, depuis sa création en 2008, a pour objectif de promouvoir des méthodes de pêche à pied qui sont respectueuses de la ressource c'est à dire:



- Recommander l'usage d'engins de pêche non destructeurs de l'estran
- Eduquer les pratiquants à des méthodes de pêche douce
- Informer les pêcheurs à pied sur les tailles minimum, les quotas, les périodes de pêche, les engins autorisés et les évolutions de la réglementation
- Communiquer en direction des édiles pour les sensibiliser aux problèmes soulevés par un accroissement spectaculaire des pratiquants ces dernières années
- Dialoguer avec les autorités de façon à faire évoluer, s'il y a lieu, les réglementations

Le Collectif Emeraude Cotentin

L'association «Collectif Emeraude Cotentin» créée en 2010 regroupe en 2014, 65 associations de plaisanciers, associations de pêcheurs à pieds, associations gestionnaires de zones de mouillages, s'étendant entre la Hague et le cap Fréhel. Cette association a pour but de fédérer les associations de plaisanciers usagers de la mer et les responsables de zones portuaires afin de les représenter au mieux de leurs intérêts dans les structures régionales. Elle œuvre pour que tous participent aux actions entreprises dans le cadre du développement durable doit favoriser, soutenir ou initialiser toute action visant l'amélioration de la protection de la faune, la flore et d'une manière générale, l'environnement maritime la protection des ressources de la mer et espèces maritimes en danger. Elle a vocation également à promouvoir la connaissance des pratiques déontologiques de la pêche sur l'estran et en mer, la connaissance des règles de sécurité et de sauvegarde de la vie humaine en mer.



- **Les partenaires scientifiques**



IFREMER (Centre de Dinard)-LERBN

Le LERBN est le **Laboratoire Environnement Ressource Bretagne Nord** de l'Ifremer. Créé en 1985, il était situé jusqu'en 2008 dans la vieille ville de Saint-Malo (intra-muros). Il est aujourd'hui basé à Dinard, quartier de Saint-Enogat, au sein du Batiment CRESCO (Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes CÔtiers) qu'il partage avec la station marine du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Les Laboratoires de l'Environnement littoral et des Ressources aquacoles, également appelés les laboratoires côtiers appartiennent à l'Unité Littoral au sein du département Océanographie et dynamique des écosystèmes (organisation de l'Ifremer). Les activités du LERBN se divisent en deux grands pôles : surveillance et recherche. La surveillance est mise en œuvre sur le territoire de compétence du laboratoire, c'est à dire sur les littoraux des départements de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. La recherche s'applique à plusieurs échelles : de la plus petite expérimentation en laboratoire jusqu'à l'échelle de la manche et de la mer du nord, en passant par des sites locaux comme les baies (baie du Mont Saint-Michel, baie de Saint-Brieuc...).

Le laboratoire UMR 6143 M2C



Le laboratoire Morphodynamique Continentale et Côtière (M2C) est une Unité Mixte de Recherche (UMR) créée en 1992. Il est rattaché à l'Institut des Sciences de l'Univers (INSU) du CNRS, à l'Université de Caen-Basse Normandie (UCBN) et à l'Université de Rouen (UR). Une des originalités de l'UMR est une approche pluridisciplinaire intégrant notamment Mécanique, Géosciences, Océanographique, Microbiologie et Biologie des organismes. Les activités de recherches de l'UMR M2C s'articulent autour de quatre thématiques : (i) la dynamique des hydrosystèmes et forçages hydrodynamiques, (ii) la mobilité et les flux particuliers (iii) les forçages physiques et anthropiques sur les cycles biogéochimiques et les habitats benthiques (iv) la dégradation des reliefs, l'érosion et les archives sédimentaires.

L'Institut Universitaire Européen de la Mer, Université de Bretagne Occidentale



L'IUEM, un institut de recherche dédié à l'océan et au littoral, où des chercheurs de plusieurs disciplines se penchent sur les mystères du monde marin, depuis les grands fonds jusqu'aux vagues de la surface, depuis les micro-organismes jusqu'aux écosystèmes complexes et aux grands cycles bio-géochimiques globaux, depuis l'échelle de temps d'une tempête jusqu'à celle de la dérive des continents. L'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) est un organisme pluridisciplinaire dont voici les objectifs :



- accroître la connaissance du monde marin
- étudier et observer les interactions de ce monde marin avec l'atmosphère et les espaces continentaux
- former des chercheurs et des cadres dans ces domaines
- contribuer à l'observation des modifications, naturelles ou causées par l'homme dans ce milieu.
-

Le Smel

Créé en 1980 à l'initiative du Conseil Départemental de la Manche, le SMEL, Synergie MER et Littoral, a pour mission d'aider au développement des activités économiques basées sur les ressources marines vivantes. Celles-ci représentent un chiffre d'affaire annuel estimé à deux cent millions d'euros (plaisance et tourisme non compris).



Les professionnels et usagers du milieu maritime sont représentés au sein de l'APEM (Association pour la Promotion de l'Économie Maritime) qui donne un avis préalable sur tous les projets devant être présentés ou développés au SMEL. La politique d'accompagnement du SMEL au profit des professionnels de la pêche et des cultures marines de Normandie répond à cinq priorités :

- Le renforcement de l'interface entre professionnels d'une part, scientifiques et politiques d'autre part ; la création de liens entre acteurs étant un vecteur fort d'optimisation des compétences régionales.
- La mise en œuvre d'indicateurs de production et de milieu autorisant une gestion durable des productions.
- La fourniture d'un soutien technique et scientifique aux professionnels pour optimiser la gestion de leurs productions.
- Des travaux de recherche et développement chargés d'assurer aux professionnels un futur viable et responsable.
- La diffusion d'informations produites ou collectées par le SMEL au bénéfice des professionnels.
-

Le Gemel Normandie

Le GEMEL-Normandie a pour objet de favoriser la création scientifique de toutes disciplines travaillant sur les domaines estuariens et littoraux. Les objectifs du GEMEL Normandie sont de :



- Promouvoir la connaissance des écosystèmes littoraux en développant des études scientifiques fondamentales et appliquées
- Favoriser la collaboration avec différentes disciplines scientifiques dans le domaine de l'écologie littorale
- Diffuser la connaissance auprès des acteurs du littoral : grand public, professionnels, gestionnaires publics et privés.

2.2. Les instances de concertation

Le territoire d'étude du golfe normand breton pour le programme LIFE+ PAPL est très vaste. Rappelons-le, il concerne trois départements et deux régions. Ainsi la méthode de travail adoptée sur ce site a été de mettre en place un grand *Comité Local de Concertation* intégrant tous les acteurs concernés par la thématique.



Photo: 1^{er} Comité de pilotage programme Life GNB, 28/01/2014, Aamp

L'objectif de ce comité étant de disposer d'une instance de concertation générale du projet une fois par an afin de présenter le bilan annuel et les actions à venir sur l'ensemble du territoire au fur et à mesure de l'avancement projet. Ce comité étant très important pour structurer et consolider le réseau d'acteurs locaux autour de la thématique.

En parallèle de ce comité de pilotage, et compte-tenu de la configuration géographique, des problématiques locales liées aux pratiques ou enjeux de conservation et de l'éloignement des sites de références, plusieurs groupes de travail spécifiques à chaque site ont été constitués.

En 2015, deux réunions spécifiques donc ont été organisées, l'une sur **les panneaux d'information** installés sur le territoire, l'autre sur la thématique « **Palourdes de l'Ouest Cotentin** ». Fin 2016, ces groupes de travail locaux se sont réunis pour discuter des résultats, des **orientations et actions à prévoir** pour l'après-projet.

Globalement sur l'ensemble du projet, la concertation autour des actions et orientations a bien fonctionné tout au long du projet ce qui a permis de le mener à bien. Lors de la dernière rencontre pour la clôture du projet, le bilan est plutôt positif et les acteurs du territoire sont motivés à poursuivre les actions sur le territoire, voire davantage les développer si possible.

Instances de concertation Life Papl GNB				
Date	Type	Objet	Nombre de personnes	Compte-rendu
19/06/2012	Constitution COPIL Life	Préparation du programme LIFE	23	Annexe 12
28/01/2014	1 ^{er} Comité Local de Concertation	Lancement du projet	47	Annexe 8
03/02/2015	2e Comité Local de Concertation	Bilan 2014 et planification 2015	51	Annexe 9
15/03/2016	3e Comité Local de Concertation	Bilan 2015 et planification 2016	44	Annexe 10
13/12/2016	4 ^e Comité Local de Concertation	Bilan 2014-2016 Clôture du projet	49	Annexe 11
27/05/2014	Groupe de travail	1ere Réunion site pilote Saint-Jacut de la Mer	13	Annexe 13
18/12/2014	Groupe de travail	2 ^e Réunion site pilote Saint-Jacut de la Mer	9	Annexe 14
07/11/2016	Groupe de travail	Bilan et plan d'action post-life	11	Annexe 15
23/05/2014	Groupe de travail	1ere Réunion site pilote Erquy	11	Annexe 16

19/12/2014	Groupe de travail	2e Réunion site pilote Erquy	8	Annexe 17
16/04/2014	Groupe de travail	1ere Réunion site Côte Ouest Cotentin	22	Annexe 18
16/12/2014	Groupe de travail	2e Réunion site pilote Côte Ouest Cotentin	26	Annexe 19
17/11/2016	Groupe de travail	Bilan et plan d'action post-life	22	Annexe 20
26/05/2014	Groupe de travail	1ere Réunion site pilote Baie du Mont-Saint-Michel	19	Annexe 21
13/01/2015	Groupe de travail	2e Réunion site pilote Baie du Mont-Saint-Michel	17	Annexe 22
21/10/2015	Groupe de travail	Réunion technique panneaux d'information Pêche à pied et autres supports	19	Annexe 23
04/11/2015	Groupe de travail	Réunion d'information Palourdes Ouest Cotentin	-	-

CHAPITRE 3. Evaluation quantitative de l'activité de pêche à pied : les comptages

Les sites de pratique du golfe normand-breton sont nombreux, du cap de la Hague à la baie de Paimpol, leur fréquentation reflète différentes caractéristiques locales. Certains estrans fréquentés toute l'année par les pêcheurs locaux se verront envahis lors des grandes marées d'équinoxe, d'autres resteront des petits sites de pêche traditionnels. La fréquentation par les pêcheurs à pied du golfe a été estimée pour la première fois lors de la grande marée des 07 et 08 avril 2012. Ce comptage a été réalisé dans le cadre d'un premier comptage national de pêcheurs à pied, en local il a été organisé conjointement par la mission d'étude du parc naturel marin normand-breton (Agence des aires marines protégées) et l'association Vivarmor Nature. Ce premier comptage collectif a été l'occasion de déterminer les sites majeurs où se concentrent les pêcheurs à pied, avec environ **4160 pêcheurs qui ont été comptabilisés** sur les sites observés.

L'activité de pêche à pied est globalement pratiquée sur toute la côte du terrain d'étude, du cap d'Erquy au Cap de la Hague, la fréquentation des sites dépendant du contexte physique (substrat rocheux et/ou sableux, vaseux) et des espèces recherchées.

Avant le programme LIFE+ et le comptage national de 2012, peu d'informations concernant la fréquentation des sites sont disponibles. Seuls, différents travaux à des échelles locales et souvent ponctuels ont été réalisés ces quinze dernières années. Ainsi, dans le cadre de ce programme des études de fréquentation sont prévues tout au long du projet selon divers paramètres de suivis. La première année est considérée comme l'année de diagnostic initial, servant de référence pour mettre en place des indicateurs de suivis renseignés le temps restant du projet.

La phase initiale du projet s'étendant de mars 2014 à avril 2015 et la phase d'évaluation d'avril 2015 à septembre 2016.

3.1. Fréquentations des sites, types de comptages et méthodologies adaptées

- **Le cap de la Hague : une fréquentation ponctuelle**

Du **cap de la Hague** et jusqu'à Barneville-Carteret la pêche à pied de loisir se pratique essentiellement aux grandes marées, elle reste très **ponctuelle et pratiquée principalement par les pêcheurs locaux**. La difficulté d'accès aux estrans rocheux ne permettant pas une pratique aisée. Les principales espèces recherchées sont les crustacés en milieux rocheux, et la pêche de poissons aux paillots (palangre) sur les longues plages sableuses.

- **La côte ouest du Cotentin : un littoral ultra-fréquenté**

La **côte Ouest Cotentin**, elle, est plus fréquentée. Cette activité est pratiquée toute l'année par les pêcheurs locaux, mais l'affluence devient majeure lors des grandes marées. Quelques études de fréquentation ont montré l'importance de cette **véritable marée humaine sur quelques sites** depuis plusieurs années.

Ces études emploient une méthodologie différente mais convergent toutes dans le même sens. Elles ont parfois été complétées par l'observation du nombre de véhicules stationnés à proximité de sites de pêche.

- En 1995, L'Agence de l'eau et la DDASS dénombraient **6000 personnes sur 65 km de côte** du Mont-Saint-Michel à Lessay à l'aide d'un Hélicoptère. En 2005, l'Agence de l'eau dénombrait à nouveau **10000 personnes par jour de grande marée** entre Carolles plage (au sud de Granville) et Lessay.
- Claire Laspougeas, dénombrait sur les deux années de suivis en 2005 et 2006, environ **3000 personnes par marée à Agon-Coutainville devant la cale du Passous** (un lieu d'accès très fréquenté).
- L'association APP2R (association pour une pêche à pied respectueuse de la ressource) a également mobilisé bénévolement des compteurs aux grandes marées de mars et avril 2012 sur toute la pointe d'Agon-Coutainville. Au plus fort, de chaque grande marée plus de 2000 personnes sont présentes sur l'estran.

- **L'archipel de Chausey : un des lieux de rendez-vous des pêcheurs à pied**

L'archipel de Chausey est en effet un lieu de pêche à pied bien connu. De 2003 à 2006, une étude de fréquentation a été menée sur l'archipel par le laboratoire GEOMER du CNRS, aboutissant à la création d'un **observatoire de la fréquentation touristique appelé Bountîles (Base d'Observation des Usages Nautiques et Terrestres des Iles et des Littoraux)**.

Cet observatoire comptabilise notamment le nombre d'embarcations présentes sur l'archipel aux grandes marées et, par extrapolation (2/3 personnes par embarcation) permet de donner une indication sur la fréquentation moyenne du site par les pêcheurs à pied venus spécialement par bateau. A cela s'ajoute le nombre de pêcheurs à pied venus via les navettes maritimes, les personnes sont comptabilisées à la sortie de la navette. Par exemples : le 28 Septembre 2011, avec un coefficient de 114, **2625 pêcheurs à pied** étaient comptabilisés ; ou le 20 Septembre 2013 avec un

coefficient de 105, **1538 pêcheurs étaient comptabilisés** (observations du SYMEL, fiche de résultats Bount'îles 2008-2013).

Selon les résultats des différentes enquêtes menées sur l'archipel, les pêcheurs se rendant sur l'archipel de Chausey proviennent généralement de la côte ouest du Cotentin, de la baie du Mont-Saint-Michel au départ des ports de Cancale et Granville, et du pays Malouin au départ de Saint-Malo, Dinard.

- **La baie du Mont-Saint-Michel : une fréquentation touristique et traditionnelle**

La pêche à pied de loisir en Baie du Mont-Saint-Michel suscite un certain engouement auprès de la population locale et des touristes. Elle se pratique aujourd'hui sur l'ensemble de la baie.

Les sites les plus fréquentés en Ille-et-Vilaine sont : le nord des parcs ostréicoles de Cancale, Saint-Benoît-des-Ondes et le banc des Hermelles, et dans la Manche, le littoral de Granville à Saint-Jean-le-Thomas. Il s'agit d'une activité surtout saisonnière, pratiquée entre avril - mai et septembre - octobre. Lors des grandes marées, les sites les plus recherchés, tels que les sites d'Hacqueville (sud de Granville), les récifs d'hermelles sous les falaises de Champeaux, et le « banc des Hermelles » devant Cherrueix (côté breton) peuvent attirer jusqu'à plusieurs centaines de pêcheurs amateurs. (*Etude de fréquentation de 1995, Agence de l'eau DDASS, et Claire Laspougeas 2007*).

- **De Cancale au Cap Fréhel : des pêcheurs dispersés sur la côte rocheuse**

L'activité de pêche à pied est également pratiquée par de nombreuses personnes sur la toute la côte malouine, jusqu'au Cap Fréhel. Pratiquant tout le long d'un côte rocheuse, aux multiples anses et pointes, les pêcheurs dispersés sont plus difficile à comptabiliser. Néanmoins différents sites sont régulièrement fréquentés : **la pointe de la Varde, le Havre de Rothéneuf, le fort national devant Saint-Malo, la plage de St Enogat, et St-Jacut-de-la-Mer.**

La presqu'île de **Saint-Jacut-de-la-Mer et l'île des Hébihens** attirent de nombreux pêcheurs toute l'année, des pêcheurs locaux mais également des touristes. Selon les enquêtes menées par Vivarmor Nature entre 2007 et 2011, un pêcheur sur trois provient de l'agglomération rennaise. La fréquentation de l'estran peut avoisiner les **1000 pêcheurs par jour de grande de marée d'équinoxe ou d'été.**

Cependant, il est à noter que régulièrement la baie de Lancieux, la baie de l'Arguenon et la baie de la Fresnaye font régulièrement l'objet d'un mauvais classement sanitaire (C ou D), la pêche à pied de loisir est dans ce cas interdite.

L'estuaire de la Rance est lui aussi fréquenté par les pêcheurs à pied principalement par les pêcheurs locaux. Certains îlots rocheux ou bancs de sable sont régulièrement fréquentés et facilement accessible par bateaux lorsque le niveau de l'eau est inférieur à 5m.

Cependant, il est de plus en plus difficile de pratiquer cette activité, car depuis la mise en place du barrage l'envasement est plus important, rendant dangereuse la pratique de l'activité.

- **Du Cap Fréhel à Erquy**

Du cap Fréhel à Erquy la pêche à pied se pratique tout du long de la côte rocheuse principalement aux grandes marées. Cependant, avant le programme LIFE+ PAPL nous ne disposons pas d'assez d'informations pour qualifier ce site quant à sa fréquentation.

En terme de connaissance sur la fréquentation des sites, les données sont variées parfois exhaustives, parfois vierges selon les sites. La majorité des données de comptages récoltées avant le programme LIFE+PAPL sont des données d'ordre général sur une portion de littoral particulière, et part le 1^{er} comptage national réalisé en 2012 aucune méthodologie n'a été standardisée à l'échelle du golfe normand breton jusque là.



- **Méthodologie adaptée**

Les comptages nationaux

Ainsi les méthodes de comptage varient d'un site à l'autre, il s'est avéré que le protocole utilisé sur certains estrans très larges (marnage important), **comme sur la côte Ouest Cotentin ou la baie du Mont-Saint-Michel, ne soit pas adapté.** Le comptage des pêcheurs est donc réalisé à la descente à partir des cales d'accès, quelques heures avant la marée basse. Cette méthode fût déjà testée et approuvée par l'**APP2R** (Association pour une pêche à pied respectueuse de la ressource) lors de précédents comptages organisés à leur initiative. Par ailleurs, un test de comptage par survol aérien de la côte ouest du Cotentin a été réalisé à deux reprises en 2012 dans le cadre des survols déjà mis en place par le SYMEL pour l'observatoire de la fréquentation Bountiles sur l'archipel des îles Chausey. Le survol s'est finalement avéré **peu précis** comme méthode de comptage sur les estrans larges et a été abandonné au profit des observations à terre.

Le comptage par site entre deux repères visuels est le plus répandu.

Les comptages ponctuels

Lors des comptages ponctuels la méthodologie employée sur chaque site de référence du projet à été adaptée aux enjeux de conservation de chaque site précédemment cités.

Sur les sites de références :

- **Côte Ouest Cotentin** : le site a été découpé en trois secteurs, mais l'analyse des résultats se fera à l'échelle du site entier. Les trois sites se situent sur trois communes différentes : Gouville-sur-Mer, Agon-Coutainville, Saint-Martin-de-Bréhal.
- **Baie du Mont-Saint Michel** : les comptages se font uniquement autour des **récif d'Hermelles de Champeaux et des Crassiers** (au large de la Chapelle Sainte-Anne). En parallèle de ces comptages, des données de spatialisation de pêcheurs sur et autour des récifs de Champeaux sont prévus par observations aériennes ou terrestres (rapport de synthèse en annexe 1).

- **Archipel de Chausey** : les comptages se font uniquement sur l'**herbier du rocher de la Rairie** au centre de l'archipel. Cet herbier a été choisi, en rapport à la fréquentation habituelle du secteur et son accessibilité par bateau pour réaliser les suivis. (voir carte de localisation page 18). Les suivis sur cet herbier ont été testés en 2014 et abandonnés au regard de la faible fréquentation du site. Seuls les comptages aériens ont été maintenus 4 fois par an ;
- **Saint-Jacut-de-la-Mer** : les comptages se font en **baie de l'Arguenon** et sur l'**herbier de la plage des Haas** qui est l'herbier le plus accessible à pied et régulièrement fréquenté à chaque marée.
- **Erquy** : les comptages se font uniquement sur l'**îlot Saint-Michel**, un focus est notamment mis sur la zone définie dans le cadre des suivis écologiques « champs de blocs » (voir carte de localisation page 19).

Matériel et technique de comptage :

Une fiche de comptage terrain commune (sur la forme) à tous les sites a été réalisée afin de standardiser les informations recueillies par l'ensemble des compteurs. (Exemple de la fiche de Saint-Jacut en annexe 2).

Les comptages sont le plus exhaustifs possibles à un instant donné, réalisés à l'œil nu, à l'aide d'une paire de jumelles ou d'une longue vue. Il peut être parfois difficile de différencier les usagers de l'estran au sens large des seuls pêcheurs à pied. En effet, sur de nombreux sites, les pêcheurs à pied peuvent se mêler aux conchyliculteurs, aux baigneurs et aux promeneurs.

Ce problème se résout généralement par une observation prolongée des « cas litigieux » : posture particulière du pêcheur à pied à la recherche de coquillages ou crustacés, équipement (outils visibles, panier de récolte, bottes...). Les comptages sont réalisés au moment du pic de fréquentation des sites de pêche. La meilleure période pour compter les pêcheurs se situe dans la demi-heure qui précède la marée basse. En effet, la grande majorité des pêcheurs ont alors rejoint leur zone de pêche et sont en pleine activité de récolte. Passé l'heure de la basse mer, les premiers retours de pêche ont lieu.

Pour les estrans très larges, le comptage commence parfois 3h avant la basse-mer, les pêcheurs sont donc comptabilisés lors de la descente à la mer.

Remarques : le fait de compter les pêcheurs à un instant donné et non sur l'intégralité d'une marée peut amener à une légère sous-estimation de leur nombre : certains pêcheurs peuvent avoir terminé tôt, d'autres peuvent arriver après l'heure de basse mer, d'autres enfin peuvent ne passer que peu de temps sur l'estran.

3.2. Objectifs de comptages et calendrier

Dans le cadre du programme national LIFE+ PAPL un certain nombre de comptages par territoire ont été défini à l'échelle nationale. Ainsi, chaque site pilote doit réaliser 6 comptages

collectifs (dont 2 comptages nationaux) par an, et 24 comptages ponctuels par site de référence par an.

Cependant, dans le golfe normand breton ces objectifs ont été révisés compte-tenu des variabilités locales en terme d'accessibilité ou de moyens humains permettant d'assurer un suivi à minima. En effet, compte-tenu de l'éloignement des sites et de leurs étendues, du peu de personnes travaillant sur le projet dès le début du programme, les objectifs des différents types de comptage ont été mutualisés (cf. tableaux page 35).

La période sur laquelle s'étend le diagnostic débute en mars 2014 pour s'achever en septembre 2016.

- **Plan d'échantillonnage par catégorie de marée : les paramètres suivis**

Les paramètres de suivis interviennent dans le choix des dates ou périodes de comptages, ces paramètres permettent de distinguer à terme différents types ou profils de pêcheurs et avoir ainsi une représentativité exhaustive des pratiques tout au long de l'année.

Deux grandes périodes ont été désignées pour les comptages de pêcheurs à pied, la période allant d'avril à septembre et la seconde allant d'octobre à mars. Ces deux périodes intègrent l'une et l'autre les mois d'octobre et de mars qui sont des mois où la fréquentation est particulière. En effet, ces deux mois peuvent être considérés comme la fin ou le début d'une saison de pêche selon les pratiques locales et les espèces recherchées. Le nombre de comptages à la « belle » période est supérieur à la période hivernale car la fréquentation générale des sites varient généralement avec les saisons (mais toujours relatif aux espèces recherchées).

Interviennent ensuite les **coefficients de marées**. Trois classes de coefficients ont été choisies, les forts coefficients supérieurs à 95, les coefficients intermédiaires supérieurs à 70 et inférieur à 95, les petits coefficients inférieurs à 70.

Les marées en horaires décalées ont été supprimées des paramètres de suivis, ce qui réduit le nombre de comptage de référence de 24 à 18 comptages.

En parallèle, les **périodes de vacances scolaires, de weekend, ou de jours fériés** font également partis des paramètres choisis pour les jours de comptages mais ils ne sont pas prioritaires.

- **Plan d'échantillonnage par sites**

Compte-tenu de la taille du site de référence **Côte Ouest Cotentin**, comme il l'a été précisé précédemment ce site a été divisé en trois sous-secteurs. Ainsi **18 comptages** sont prévus par an et par sous-secteurs. Au total, **54 comptages** sont prévus sur toute la côte ouest cotentin sur une année de diagnostic en cumulant l'observation de trois sites plus précis : Gouville-sur-Mer, Agon-Coutainville, Saint-Martin-de-Bréhal.

Il en est de même pour la **baie du Mont-Saint-Michel** sur le site de Champeaux (**18 comptages**), alors que sur le site des crassiers fréquenté uniquement aux grands coefficients, seulement **8 comptages** sont prévus dans l'année. Au total, 26 comptages sont prévus en Baie du Mont-Saint-Michel sur une année de diagnostic.

Pour le site de **Chausey**, les comptages initialement prévus sur l'herbier de la Rairie ont été annulés. Seuls les comptages nationaux méthode par survol sont organisés sur ce site pilote, soit **8 par an**.

Pour le site de l'herbier des Haas de Saint-Jacut-de-la-Mer, **18 comptages** sont prévus sur 1 an de diagnostic.

Pour le site de l'**îlot-Saint-Michel à Erquy**, seulement **8 comptages** par an sont prévus, car le site n'est accessible que par grand coefficient.

Atteinte des objectifs fixés par sites pilotes :

Côte Ouest Cotentin								
Période	Catégories de marées	Nombre de comptages prévus/an	Nombre de comptages réalisés Année 1 (2014-2015)			Nombre de comptages réalisés Année 2 (2015-2016)		
			Gouville-sur-Mer	Agon-Coutainville	Saint-Martin-de-Bréhal	Gouville-sur-Mer	Agon-Coutainville	Saint-Martin-de-Bréhal
Période d'octobre à mars	>95	2	4	6	6	3	5	2
	70>95	2	2	2	2	-	-	-
	<70	2	3	3	2	-	-	-
Période d'avril à septembre	>95	6	3	3	7	7	7	7
	70>95	4	4	3	3	2	2	2
	<70	2	1	2	2	1	1	1
Total		18	17	19	22	13	15	12
Baie du Mont-Saint-Michel								
Période	Catégories de marées	Nombre de comptages prévus/an	Nombre de comptages réalisés Année 1 (2014-2015)		Nombre de comptages réalisés Année 2 (2015-2016)			
			Sainte-Anne	Champeaux	Sainte-Anne	Champeaux		
Période d'octobre à mars	>95	2	3	8	4	4		
	70>95	2	-	2	-	2		
	<70	2	-	2	-	1		
Période d'avril à septembre	>95	6	4	6	1	6		
	70>95	4	-	5	-	5		
	<70	2	-	2	-	3		
Total		18	7	25	5	21		

Erquy-Ilot-Saint-Michel						
Période	Catégories de marées	Nombre de comptages prévus/an	Nombre de comptages réalisés		Nombre de comptages réalisés	
			Année 1 (2014-2015)	Année 2 (2015-2016)	Erquy	Ilot
Période d'octobre à mars	>95	2	5	1	3	4
	70>95	-	-	-	-	-
	<70	-	-	-	-	-
Période d'avril à septembre	>95	6	6	-	5	5
	70>95	-	2	-	1	2
	<70	-	-	-	-	-
Total		8	13	1	9	11

Saint-Jacut-de-la-Mer				
Période	Catégories de marées	Nombre de comptages prévus/an	Nombre de comptages réalisés Année 1 (2014-2015)	Nombre de comptages réalisés Année 2 (2015-2016)
Période d'octobre à mars	>95	2	6	6
	70>95	2	2	2
	<70	2	2	-
Période d'avril à septembre	>95	6	11	7
	70>95	4	4	5
	<70	2	2	3
Total		18	27	23

Archipel de Chausey				
Période	Catégories de marées	Nombre de comptages prévus/an	Nombre de comptages réalisés Année 1 (2014-2015)	Nombre de comptages réalisés Année 2 (2015-2016)
Période d'octobre à mars	>95	2	2	1
	70>95	-	-	-
	<70	-	-	-
Période d'avril à septembre	>95	6	3	5
	70>95	-	-	-
	<70	-	-	-
Total		8	5	6

3.3. Résultats de comptages

- **A l'échelle du territoire : les comptages nationaux**

Au total, 6 comptages nationaux ont été réalisés sur le territoire du golfe normand-breton. Compte tenu de son étendue, le taux de couverture du territoire n'est pas complet. Les comptes rendus, incluant une carte précisant le nombre de pêcheurs comptés par communes, sont disponibles en annexes du présent rapport (annexes 3, 4, 5, 6, 7).

GOLFE NORMAND BRETON

Comptage national des pêcheurs à pied du 20 août 2016



Tableau 3: Dates et résultats des comptages nationaux

Date	Nombre de compteurs	Nombre de sites comptés	Taux de couverture du linéaire côtier	Nombre de pêcheurs comptés	Météo	Annexe
02/03/2014	25	25	34%	3 874	Vent, froid (8°C)	-
10/09/2014	41	29	47 %	14 481	Beau, 22°C	3
20/03/2015	46	51	65%	16 973	Couvert, froid	4
30/08/2015	35	43	61%	12 654	Beau	5
8/04/2016	32	49	56%	12 704	Beau (18°C)	6
20/08/2016	25	46	52%	9 818	Vent fort, averses	7

- **A l'échelle des sites pilotes**

Les comptages réalisés par sites pilotes permettent d'avoir une estimation plus fréquente et précise de la fréquentation par les pêcheurs à pied. En plus des comptages nationaux, ces sites font l'objet de comptages ponctuels et collectifs. Des comptages, peuvent également être réalisés sur des périmètres plus fins (sous-site) pour étudier par exemple la fréquentation sur un habitat spécifique (hermelles sur Champeaux, herbier à Saint-Jacut-de-la-Mer, Champs de blocs à Erquy).

L'ensemble des résultats par site pilote sont présentés plus précisément dans des fiches-sites 2014-2016 en annexes du présent rapport.

Fréquentation sur la côte ouest Cotentin

Côte Ouest du Cotentin					
Date	Coefficient de marée	Heure de Basse mer	Nombre de pêcheurs à pieds		
			Saint-Martin-de-Bréhal	Agon-Coutainville	Gouville-sur-Mer
02/03/2014	115	15:24	1200	983	
13/04/2014	79	14:11		29	
10/09/2014	115	16:30	3075	1470	
24/09/2014	86	15:17			36
25/09/2014	89	15:49			55
07/11/2014	101	14:28	378	88	43
04/12/2014	82	12:25		3	35
21/01/2015	106	14:58	378		
19/02/2015	113	14:45	2800		
20/03/2015	115	14:36	3135	1563	169
16/04/2015	88	13:08	110	78	109
18/04/2015	110	15:12	2800	1197	607
30/04/2015	60	12:45	2	0	0
17/07/2015	86	16:12	82	22	16
30/08/2015	111	15:51	1400	924	246
26/11/2015	104	14:37		239	42
11/02/2016	106	16:29	608	197	65
10/03/2016	115	15:42	780	575	84
08/04/2016	118	15:26	1850	1231	194
03/06/2016	93	13:30	28	34	32
04/06/2016	96	14:39	503	53	45
05/06/2016	103	15:22	754	36	52
07/06/2016	97	17:05	28	4	2
17/08/2016	83	15:08	198	151	89
20/08/2016	103	16:40	1500	369	153
29/08/2016	68	12:34	15	20	3
16/09/2016	99	14:58	397	116	54
18/09/2016	111	16:36	2300	720	208

Bilan : Le nombre de pêcheurs sur les trois sites du cotentin est particulièrement important. Pour Saint-Martin-de-Bréhal. La fréquentation culmine lors des grandes marées d'équinoxe avec des facteurs multiplicatifs de 100 à 200. La fréquentation maximale a été observée généralement sur tous les sites le 20 mars lors de la « marée du siècle ». **Cf. Fiche site Annexe 24**

Fréquentation en Baie du Mont-Saint-Michel

Baie du Mont-Saint-Michel				
Date	Coefficient de marée	Heure de Basse mer	Nombre de pêcheurs à pieds	
			Sainte-Anne	Champeaux
03/03/2014	112	16:04		86
01/04/2014	106	16:36		90
13/04/2014	96	15:17		137
14/04/2014	87	14:48		34
22/04/2014	56	20:03		6
22/04/2014	60	07:35		0
14/07/2014	107	16:35	70	
12/08/2014	113	15:36		512
12/08/2014	113	16:22	200	
10/09/2014	115	16:02	85	
19/09/2014	40	11:16		0
24/09/2014	88	15:17		103
10/10/2014	109	16:33		125
04/11/2014	78	11:50		37
06/11/2014	100	13:43		150
07/11/2014	101	14:17	4	
07/11/2014	101	14:28		135
02/12/2014	66	10:13		6
22/01/2015	109	14:58		44
20/02/2015	118	15:24	117	
20/02/2015	118	15:35		57
20/03/2015	115	14:15	135	
05/05/2015	88	16:00		54
17/07/2015	86	16:01		68
30/08/2015	111	15:16	28	
29/09/2015	117	16:09		125
26/11/2015	104	14:17	5	
26/11/2015	104	14:25		163
10/02/2016	108	15:47	80	
11/02/2016	106	16:29	50	79
10/03/2016	116	15:32	100	
08/04/2016	118	15:26	125	300
23/05/2016	81	16:02		39
04/06/2016	89	16:17		77
06/06/2016	102	16:10		234
17/06/2016	61	12:50		3
24/06/2016	78	17:35		33
30/06/2016	62	10:39		9
06/07/2016	96	16:35		204
20/07/2016	86	15:25		172
20/08/2016	103	16:40	11	838
01/09/2016	92	15:17		291
18/09/2016	111	16:24		643

Bilan : Concernant le site de Sainte-Anne un site de pêche fréquenté principalement par des locaux, celui-ci comptabilise des fréquentations régulières tout au long de l'année. La période de pêche n'est donc pas un critère à prendre en compte. Concernant le site de Champeaux, ce site est fréquenté toute l'année à des coefficients moyens entre 70 et 80, les fréquentations les plus fortes se

concentrent aux marées d'équinoxe et durant la saison estivale. Sur ce site facilement accessibles, de nombreux pêcheurs « touristes » ou « vacanciers » sont observés. Cf. Fiche site Annexe 25

Fréquentation sur l'archipel de Chausey

Archipel de Chausey			
Date	Coefficient de marée	Heure de Basse mer	Nombre de pêcheurs à pieds
			Chausey (survol)
31/03/2014	109	16:00	614
15/07/2014	106	17:32	806
10/09/2014	115	16:18	2600
21/03/2015	119	15:16	1027
19/04/2015	113	15:52	552
01/09/2015	111	17:12	1342
29/09/2015	117	16:09	961
10/03/2016	115	15:32	324
08/04/2016	117	16:10	750
20/08/2016	103	16:40	442
18/09/2016	101	16:24	1957

Bilan : La fréquentation de l'Archipel de Chausey par les pêcheurs à pied est bien connue depuis plusieurs années. Les fréquentations maximales sont observées aux marées d'automne principalement au mois de Septembre. Cela conjugue avec l'ouverture de la pêche à la praire et de la crevette bouquet. Cf. Fiche site Annexe 26

Fréquentation à Saint-Jacut-de-la-Mer

Saint-Jacut-de-la-Mer					
Date	Coefficient de marée	Heure de Basse mer	Nombre de pêcheurs à pieds		
			Baie de l'Arguenon	Herbier Les Haas	Les Hébihens
23/04/2014	53	08:34	0		
16/05/2014	97	15:57			29
29/05/2014	86	15:09		25	
15/06/2014	100	16:26	98	20	37
13/07/2014	105	15:25	347	74	185
14/07/2014	107	16:14		60	
13/08/2014	110	16:45		180	
14/08/2014	101	17:25		55	
10/09/2014	115	15:42	386	108	450
11/09/2014	111	16:25		53	
23/09/2014	79	14:12		19	
07/10/2014	102	13:41		20	
07/11/2014	101	13:57		17	
19/11/2014	64	11:14		1	
09/12/2014	84	15:29		2	
21/01/2015	106	14:30	1	1	
22/01/2015	109	15:18		13	
20/02/2015	118	15:04		19	
03/03/2015	67	12:39		0	

05/03/2015	85	13:53		2	
20/03/2015	115	13:56	140	90	
16/04/2015	88	12:38		16	
30/04/2015	60	12:17		0	
04/05/2015	87	15:07		15	
02/08/2015	106	16:14	172	30	
30/08/2015	111	15:11	154	100	
31/08/2015	114	15:58		27	
15/09/2015	86	15:53		14	
30/09/2015	113	16:23			101
01/10/2015	102	16:40	92	41	
26/10/2015	103	12:27	33	17	39
25/11/2015	102	13:05	5	0	13
11/12/2015	85	13:38	1	1	5
10/02/2016	108	14:58	8	7	
11/02/2016	106	16:06	131	30	
24/02/2016	89	15:02	7	1	
10/03/2016	115	15:42	28	19	76
08/04/2016	118	15:26	148		
10/05/2016	88	17:24		4	
20/05/2016	75	13:54	13	6	15
01/06/2016	63	10:55	4	0	3
07/06/2016	97	16:27	5	4	
21/06/2016	82	15:22	6	3	11
01/07/2016	68	11:38	12	10	0
05/07/2016	96	15:29	55	26	44
21/07/2016	90	15:45	59	19	29
20/08/2016	103	16:40		95	228
29/08/2016	68	12:19	9	4	3
17/09/2016	108	14:55	387	149	
18/09/2016	111	15:55	278	113	145

Bilan : La fréquentation du site de Saint-Jacut de la Mer par les pêcheurs à pied est observée tout au long de l'année. L'estran étant accessible lors de faibles coefficients, la pêche y est praticable tous les jours. Les comptages étant principalement concentrés sur l'Herbiers des Haas, une tendance majeure au « tourisme » de pêche ou pêcheurs « vacanciers » est observée régulièrement les étés. **Cf. Fiche site Annexe 27.**

Fréquentation sur Erquy

Erquy					
Date	Coefficient de marée	Heure de Basse mer	Nombre de pêcheurs à pieds		
			Fosse Eyrand - Champ du Port	Ilot	Champs de blocs
30/03/2014	107	14:29	80		
13/04/2014	79	13:28	9		
17/05/2014	96	16:15	41		
14/06/2014	98	15:22	137		
12/07/2014	98	14:18	55		
13/08/2014	111	16:33	290		
10/09/2014	115	15:29	231		

11/09/2014	111	16:11		85	
09/10/2014	111	15:06	100		
07/11/2014	101	13:41	25		
20/02/2015	118	14:50	200		
20/03/2015	115	13:45	293		
18/04/2015	108	14:20			32
17/07/2015	86	15:25	57		9
30/08/2015	111	14:57	236		
27/10/2015	111	13:14		41	7
26/11/2015	104	13:41	36		2
27/11/2015	102	14:25		8	0
11/02/2016	108	16:09	49	32	1
08/04/2016	118	15:26	349		
06/05/2016	109	14:14		120	27
07/06/2016	97	17:05	30		
05/07/2016	96	15:11		34	
22/07/2016	91	16:09		96	6
20/08/2016	103	16:40	251		
21/08/2016	101	16:37	126	106	2
02/09/2016	93	15:13	45	39	
16/09/2016	99	14:08		16	4
19/09/2016	108	16:35	75	63	
16/10/2016	111	14:32	85	75	7

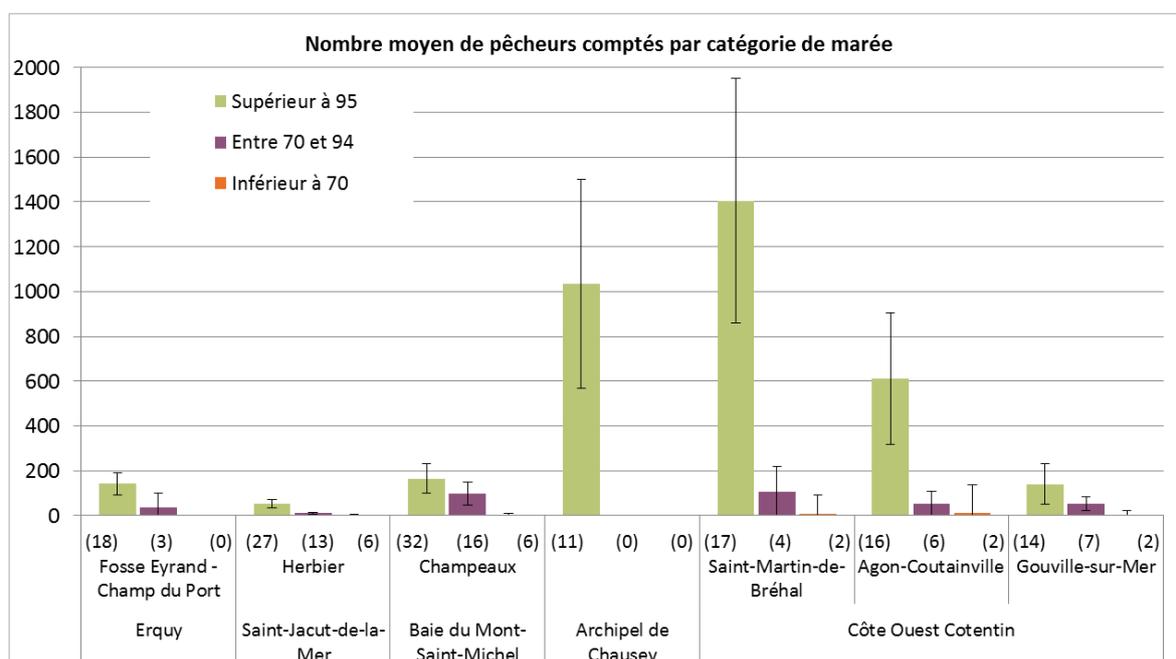
Bilan : La fréquentation du site Ilot Saint-Michel à Erquy par les pêcheurs à pied est observée tout au long de l'année principalement aux marées d'équinoxe. Les pêcheurs pratiquants sur ce site sont majoritairement des « habitués » connaisseurs du site et des techniques de pêche aux crustacés. On y rencontre tout aussi bien des locaux que des pêcheurs « résidents secondaires » familiers du site.

Cf Fiche site Annexe 28

- **A l'échelle des paramètres suivis**

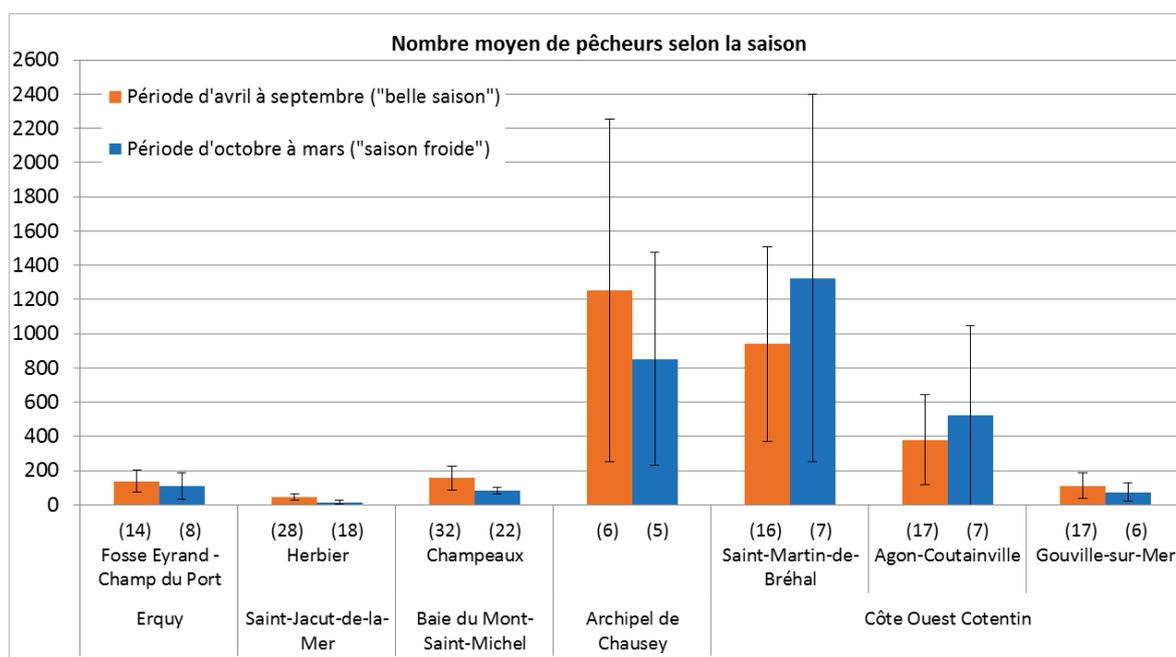
Bien qu'un grand nombre de comptages aient été réalisés par sites pilotes, les données sont encore peu fournies pour pouvoir réaliser des comparaisons par facteurs (coefficients de marée, jour de la semaine, saison ...). Les graphiques suivant sont donnés à titre indicatif afin d'observer des tendances sur la fréquentation moyenne par site et par facteur étudié. La variabilité des données est représentée par les intervalles de confiance à 95% et le nombre de données (N). Cette variabilité est importante et ne permet pas la validation de tests statistiques. Le détail des paramètres par sites peuvent être vus dans les fiches sites en annexes 24/25/26/27/28.

Par catégorie de coefficient de marée



Sur l'ensemble des sites l'effet grande marée se confirme, les fréquentations sont maximales aux grands coefficients.

Par période



Sur l'ensemble des sites les pêcheurs à pied pratiquent majoritairement à la belle saison à l'exception de la côte Ouest Cotentin où les fréquentations maximales sont observées en période hivernale.

CHAPITRE 4. Evaluation qualitative de l'activité de pêche à pied: les enquêtes

Pour expertiser les pratiques de pêche à pied par zone d'étude et par secteurs, et établir un diagnostic initial il faut préalablement les évaluer de manière exhaustive. Sur le territoire normand breton quelques études se sont intéressées de près aux pratiques localisées de certains secteurs (Baie du Mont-Saint-Michel, Agon-Coutainville), mais l'objectif du programme LIFE+ étant d'expertiser notamment une méthodologie commune à tous les sites et ainsi définir des indicateurs de référence communs.

Les enjeux sont avant tout de répondre à diverses questions sur chaque site : qui sont les pêcheurs ? D'où viennent-ils ? Que pêchent-ils ? Quel est leur niveau de connaissance en termes de réglementation et de connaissance du site ? Quelles pratiques ont-ils ?

Ainsi pour répondre à ces objectifs, une méthodologie nationale a été développée, les applications sur le terrain varient d'un site à l'autre en fonction des enjeux de conservation locaux.

4.1. Une méthodologie nationale

- **Le questionnaire**

Les enquêtes menées auprès des pêcheurs sur les estrans permettent de dresser le profil de la population de pêcheurs fréquentant un site et de faire un état des lieux des pratiques. Pour ce faire, un questionnaire a été réalisé à l'échelle nationale. Sur le terrain l'entretien dure une dizaine de minute sans la partie étude du prélèvement.

A travers ce questionnaire différents blocs d'informations sont renseignés pour répondre objectifs recherchés : la constitution du groupe, les pratiques de pêche, les connaissances du pêcheur, le panier de pêche du jour, les liens avec le territoire, et les informations personnelles. (Annexe 29)



Pour se familiariser avec le comptage et la méthodologie terrain, chaque territoire d'étude LIFE a participé à une formation obligatoire sur la thématique. L'équipe du golfe normand breton a participé à cette formation en janvier 2014. L'objectif pour chaque équipe étant de mobiliser des bénévoles enquêteurs ou partenaires pour réaliser le nombre d'enquêtes minimum par site d'application.

- **Méthodologie terrain**

L'enquêteur formé, choisi aléatoirement le pêcheur à interroger et peut réaliser jusqu'à 7 enquêtes par marée. La durée de chaque entretien dépend également de l'expérience de l'enquêteur mais aussi des réponses ou questions faites par l'interviewé. Parfois, les réactions des personnes contactées peuvent inquiéter l'enquêteur débutant. Ce travail demande en effet de s'immiscer dans les pratiques des pêcheurs, ce qui peut être mal perçu ou mal vécu. Généralement les enquêteurs

sont bien reçus car ces enquêtes sont réalisées sur la bonne volonté de chaque pêcheur. Néanmoins les personnes refusant de répondre sont comptabilisées.

Parmi les pêcheurs qui acceptent, certaines personnes peuvent s'avérer assez désagréables et il est souvent difficile dans ces conditions de mener un questionnaire à son terme. Ces situations restent cependant assez rares et elles représentent moins de 5 % des entretiens réalisés.

Afin de ne pas perdre de temps et de gêner le moins possible la personne interrogée, chaque enquêteur doit s'approprier le questionnaire. Une formation préalable, sous forme d'un accompagnement sur le terrain, était proposée aux bénévoles par le coordinateur présent à chaque

Marée.

Les équipes terrain

L'ensemble des enquêtes et des comptages réalisés dans le cadre du programme ont été menés par l'équipe de l'Aamp (chargé de mission, stagiaire de master 2, Volontaires en Service civique), ses partenaires et bénévoles : en baie du Mont-Saint-Michel avec la Maison de la baie, à Saint-Jacut-de-la-Mer avec les bénévoles de Saint-Jacut-Environnement, à Erquy avec les équipes du Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel, sur la côte Ouest Cotentin avec le médiateur de l'estran (AVRIL), les bénévoles de l'APP2R et le CPIE du Cotentin, enfin avec les gardes du littoral de Chausey du SyMEL.

→ Où et quand interviewer les pêcheurs ?

Deux possibilités : interroger les personnes sur l'estran pendant leur pêche, ou en sortie de site en fin d'activité. Dans le cadre d'une enquête strictement qualitative (sans évaluation des récoltes), nous effectuons en priorité les enquêtes directement sur l'estran afin de ne pas attendre le retour de pêche et interroger le maximum de personnes pendant toute la marée : soit entre 1h30 avant et après la marée basse. Par ailleurs, les pêcheurs sont généralement moins disponibles en fin de pêche, fatigués, pressés de rentrer chez eux. Le taux de refus des entretiens est toujours plus fort en sortie de site.

→ Choix des pêcheurs à interviewer

La plupart des sites présentent une grande diversité d'habitats et d'espèces pêchées ou un étalement de leurs gisements qui s'avère être très variables en rendement d'un point à un autre (ex : site de Saint-Jacut-de-la-Mer). Dans ce cas de figure les pêcheurs sont généralement très dispersés sur l'estran. Il convient alors de déterminer différentes zones sur le site et de s'attacher à échantillonner correctement chacune d'elle (il est alors nécessaire de se déplacer beaucoup plus entre chaque interview pour obtenir un panel représentatif des pêcheurs du site).

→ Prise de contact

Lors de la prise de contact avec un pêcheur ou un groupe de pêcheurs il est rarement nécessaire de passer beaucoup de temps à se présenter. Une phrase du type « Je participe à un travail d'enquête sur la pêche à pied, accepteriez-vous de répondre à un questionnaire ? » suffira à la plupart des gens. Bien entendu, certaines personnes demanderont des précisions auxquelles il conviendra de

répondre. Les réponses à la plupart des questions ne concernent qu'un seul pêcheur. Dans le cas d'un couple ou d'un groupe, celui-ci devra être choisi de façon aléatoire en choisissant la personne la plus proche de soi par exemple.

Nous rappelons qu'il est interdit de solliciter pour un entretien un mineur non accompagné. Par souci de simplicité nous recommandons donc de ne proposer les questionnaires qu'aux personnes adultes.

4.2. Objectifs et calendrier

Attention : Les analyses et proportions calculées dans les résultats ci-après permettent de décrire la population de pêcheurs enquêtés et ne reflètent pas nécessairement les types de pêche pratiquées sur le site. En effet, certains types de pêches ont pu être sur ou sous-représentés selon les milieux et périodes prospectés lors des marées d'enquêtes. De plus certaines enquêtes se sont concentrées sur des habitats sensibles (herbier de zostères à Saint-Jacut-de-la-Mer, Champs de blocs à Erquy) et les enquêtés ne reflètent alors pas nécessairement la totalité du site de pêche.

Au total 601 enquêtes ont été réalisées dans le golfe normand breton. Le tableau suivant résume le nombre de marées d'enquêtes prévues et réalisées par site par période et par catégorie de marée. En Baie du Mont Saint-Michel, 21 enquêtes ont été réalisées à Sainte-Anne. Sur Chausey, 26 enquêtes ont été réalisées par grands coefficients de marée en 2014 d'avril à septembre.

Période	Catégories de marées	Baie du Mont-Saint Michel			Côte ouest cotentin			Erquy			St Jacut		
		Nombre de marées prévues	Nombre de marées réalisées Année 1 (2014-2015)	Nombre de marées réalisées Année 2 (2015-2016)	Nombre de marées prévues	Nombre de marées réalisées Année 1 (2014-2015)	Nombre de marées réalisées Année 2 (2015-2016)	Nombre de marées prévues	Nombre de marées réalisées Année 1 (2014-2015)	Nombre de marées réalisées Année 2 (2015-2016)	Nombre de marées prévues	Nombre de marées réalisées Année 1 (2014-2015)	Nombre de marées réalisées Année 2 (2015-2016)
Période d'octobre à mars	>95	2	5	2	2	3	6	2	3	2	2	3	3
	70-95	2	3	3	2	3	6	-	-	-	2	2	2
	<70	2	2	1	2	2	2	-	-	-	2	2	0
Période d'avril à septembre	>95	3	3	3	3	4	3	3	3	5	3	5	4
	70-95	2	2	2	2	6	-	-	-	-	2	2	2
	<70	2	2	3	2	2	-	-	-	-	2	1	2
Total Sessions		13	17	14	13	20	17	5	6	7	13	15	13
Total nombre d'enquetes		50	91	59	50	93	98	50	42	43	50	60	89

4.3. Résultats d'enquêtes

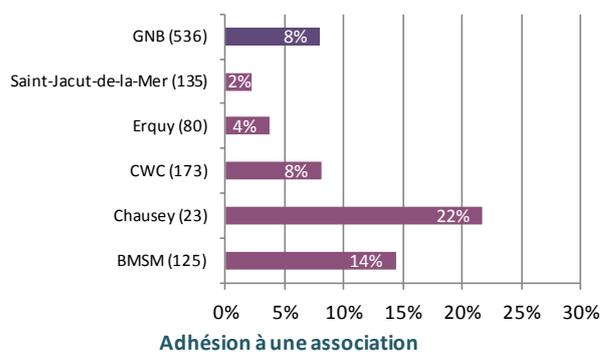
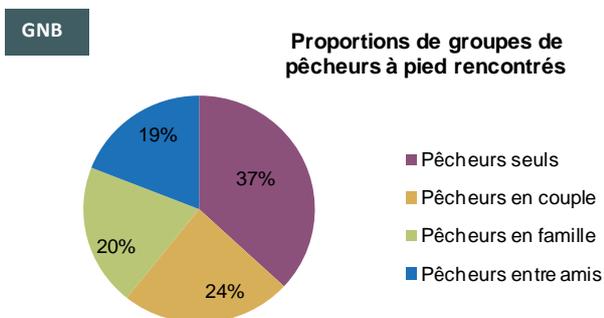
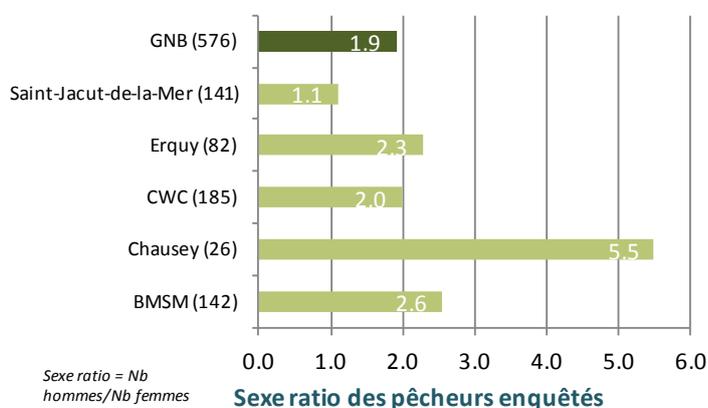
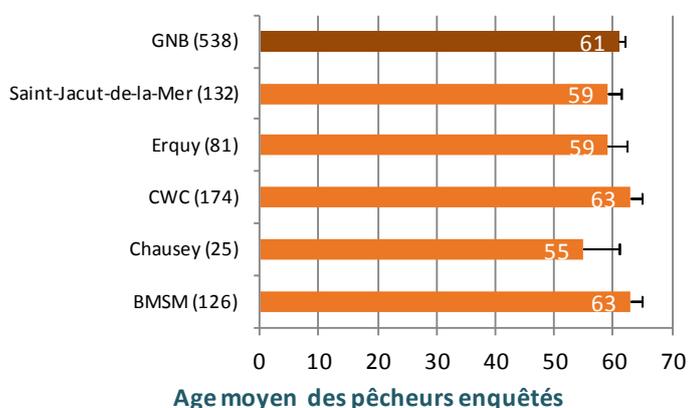
Les résultats suivants sont calculés à l'échelle du golfe normand-breton, quelque soit les types de pêche. Dans certains cas, le détail est donné par site d'étude. Le détail des résultats d'enquêtes par site est disponible dans les fiches sites en annexes de ce rapport. Les graphiques produits sont donnés à titre indicatif afin d'observer des tendances générales. La variabilité des données est représentée par les intervalles de confiance calculés à 95% et le nombre de données (N) sur lequel sont réalisées les statistiques.

Plus de **87%** des enquêtés réservent un bon accueil à la démarche d'enquête. Le taux de refus est de **6%**. Les enquêtés sont **80%** à être réceptifs au discours de sensibilisation et **67%** acceptent de trier en totalité leur panier.

4.3.1. Profils et pratiques des pêcheurs enquêtés

- **Constitution du groupe**

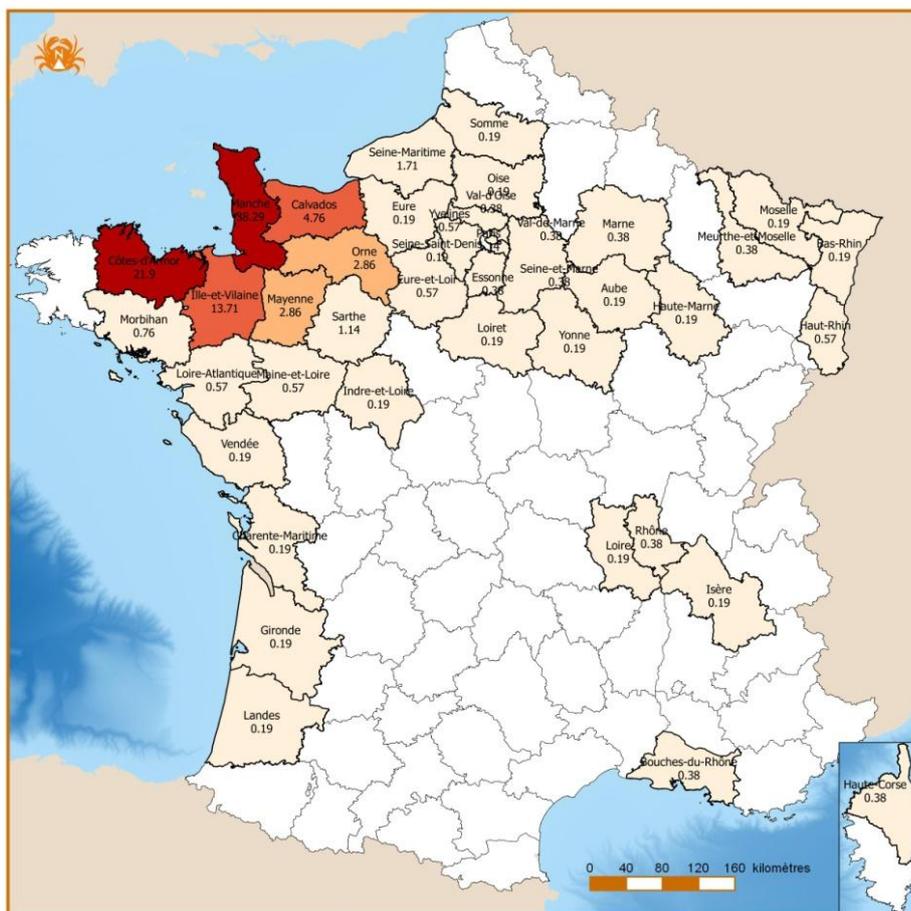
Les pêcheurs enquêtés sur le golfe normand-breton ont un âge moyen de **61 ans** et sont en majorité des hommes à **66%**. Ils sont **8%** à adhérer à une association de pêche à pied. Les pêcheurs à pied pratiquent majoritairement seul leur activité.



Période de Mars 2014 à Septembre 2016 sur 591 pêcheurs enquêtés

→ Provenance des pêcheurs

Globalement, les pêcheurs à pied du golfe normand breton interrogés lors des deux périodes d'enquêtes sont originaires du territoire. **82% des enquêtés en hiver** disent provenir de leur **résidence principale**, alors que **57% des enquêtés en été** sont de passage ou **résidents secondaires**.



EDITEE LE :
12/2016



GOLFE NORMAND BRETON

Provenance des pêcheurs à pied
d'après les enquêtes de mars 2014
à septembre 2016

Département de provenance de 525 personnes
enquêtées sur le golfe normand-breton de
mars 2014 à septembre 2016



Sources des données :
- Administration : Route500 (IGN 2014)
- Emprise terrestre : EEA coastline (2013)
- Bathymétrie : GEBCO (2014)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



JMCKELLE_L'PPF_France_20150416_Alpa

Secteur	Saison	Résidence principale	Logement temporaire	N
BMSM	été	53%	47%	19
	inter-saison	83%	17%	59
	hiver	96%	4%	53
CWC	été	41%	59%	17
	inter-saison	68%	32%	78
	hiver	78%	22%	54
Erquy	été	29%	71%	7
	inter-saison	57%	43%	23
	hiver	76%	24%	29
Saint-Jacut-de-la-Mer	été	42%	58%	31
	inter-saison	43%	57%	63
	hiver	50%	50%	12
GNB	été	43%	57%	74
	inter-saison	62%	38%	228
	hiver	82%	18%	148

• Habitudes et pratiques de pêche

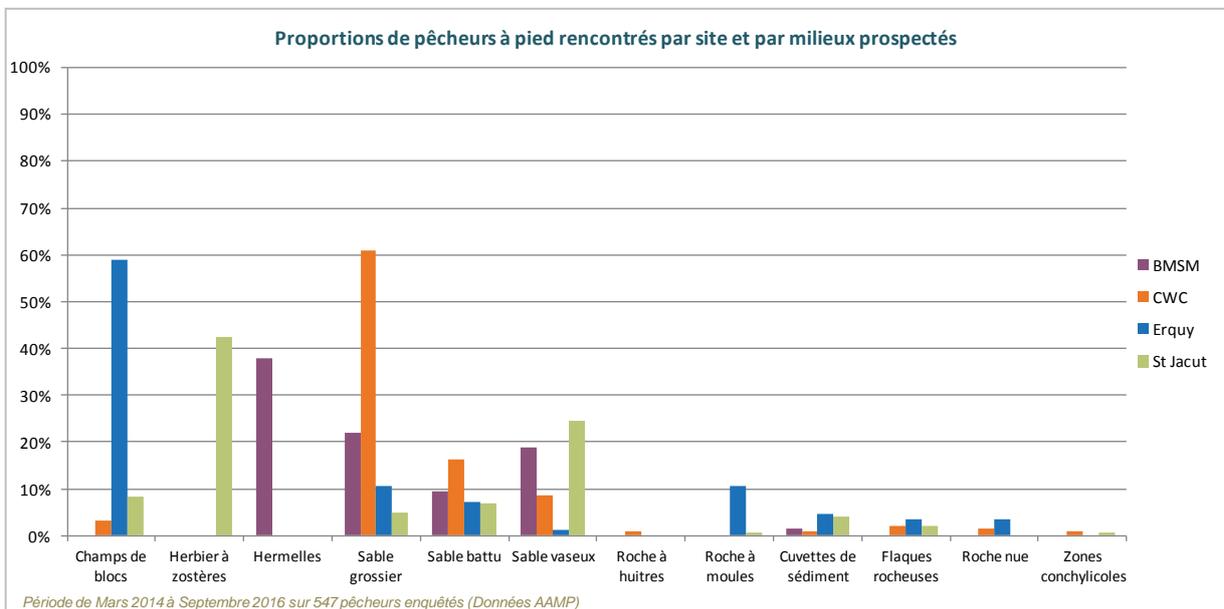
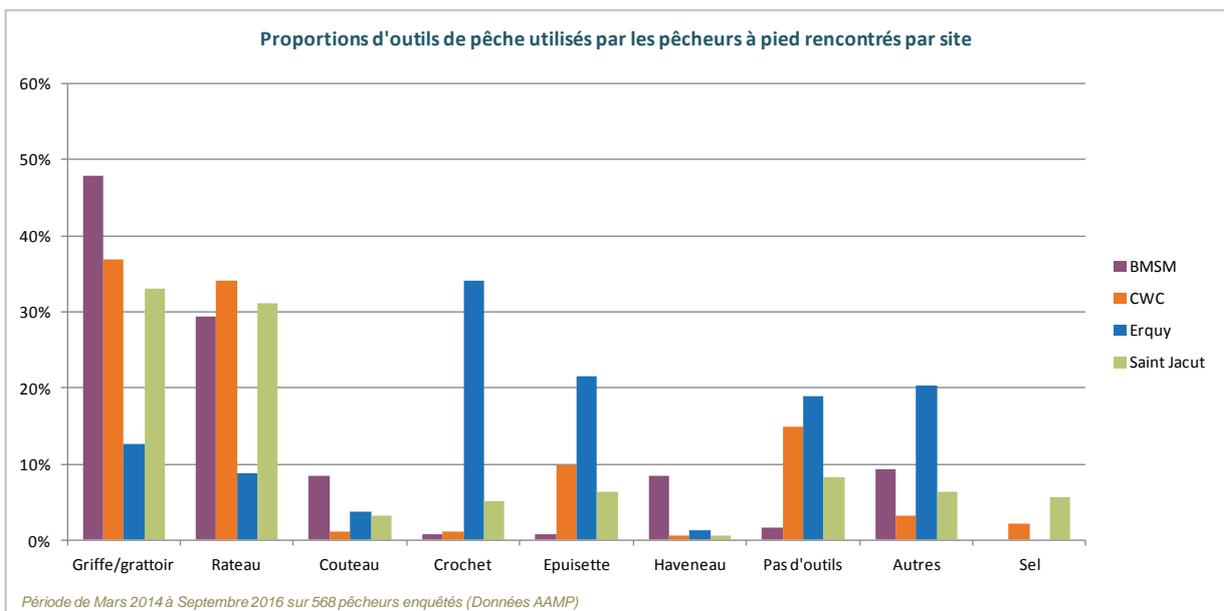
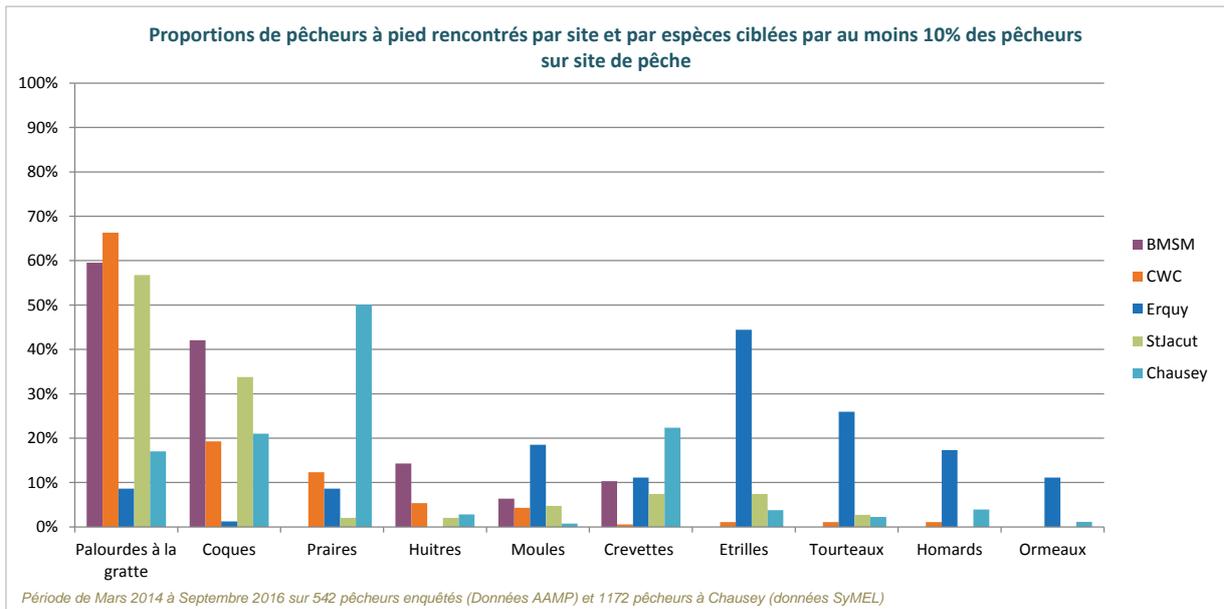
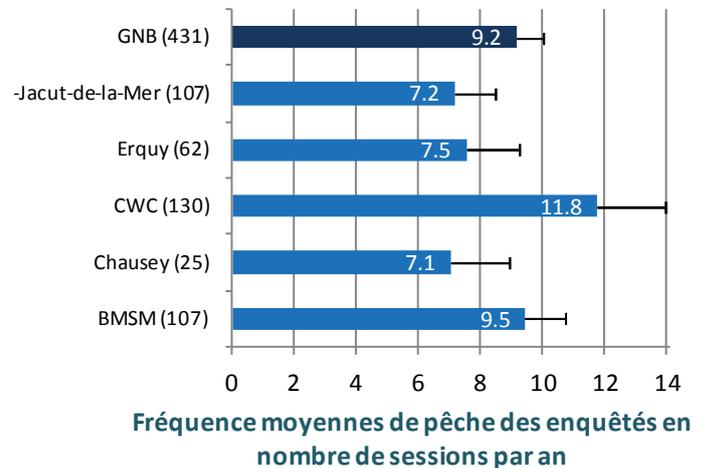
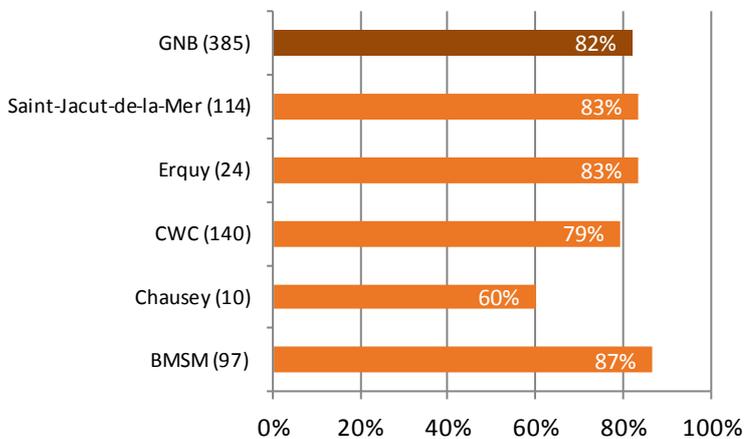
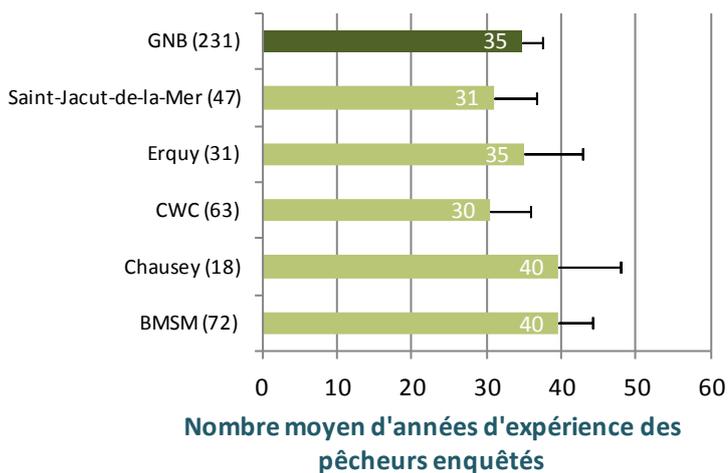


Tableau 4 : Proportions de pêcheurs par site et sur le golfe normand-breton ayant répondu positivement à chaque modalité du questionnaire : Cherche-t-il à se renseigner sur l'état sanitaire ? Cherche-t-il à se renseigner sur la marée ? Quels sont ses critères de choix du site de pêche et de marée ? A quelle période fréquente-il le site de pêche ? A quel coefficient sort t-il ?

		BMSM	CWC	Erquy	StJacut	Chausey	GNB
		% N	% N	% N	% N	% N	% N
Renseignements	Etat sanitaire	21% (131)	20% (168)	28% (76)	36% (134)	45% (22)	26% (531)
	Marées	98% (132)	95% (176)	97% (77)	96% (136)	96% (24)	96% (545)
Choix du site	Fidélité	53% (70)	51% (109)	47% (60)	72% (64)		55% (303)
	Proximité	46% (70)	33% (109)	38% (60)	48% (64)		40% (303)
	Qualité	39% (70)	16% (109)	30% (60)	28% (64)		26% (303)
	Bouche à oreille	4% (70)	9% (109)	13% (60)	8% (64)		9% (303)
	Autre	3% (70)	9% (109)	17% (60)	4% (64)		8% (303)
Choix de la marée	En semaine	55% (70)	63% (109)	31% (60)	51% (64)		52% (303)
	Grandes marées	45% (70)	51% (109)	81% (60)	48% (64)		55% (303)
	Vacances	8% (70)	11% (109)	24% (60)	37% (64)		18% (303)
	Meteo	44% (70)	33% (109)	30% (60)	18% (64)		32% (303)
Periode de fréquentation du site	Pas de période spécifique	24% (95)	17% (150)	9% (74)	27% (120)		20% (480)
	Période estivale	19% (95)	17% (150)	9% (74)	21% (120)		18% (480)
	Uniquement les deux mois d'été	1% (95)	1% (150)	1% (74)	3% (120)		2% (480)
	Période hivernale	3% (95)	8% (150)	5% (74)	2% (120)		4% (480)
	Uniquement au printemps et/ou en automne	8% (95)	9% (150)	20% (74)	5% (120)		9% (480)
	Toute l'année	44% (95)	47% (150)	54% (74)	43% (120)		47% (480)
Coeff	Inférieur à 70	20% (103)	8% (163)	0% (72)	16% (110)		11% (495)
	Entre 70 et 94	61% (103)	63% (163)	46% (72)	61% (110)		57% (495)
	Supérieur à 94	15% (103)	24% (163)	50% (72)	17% (110)		25% (495)



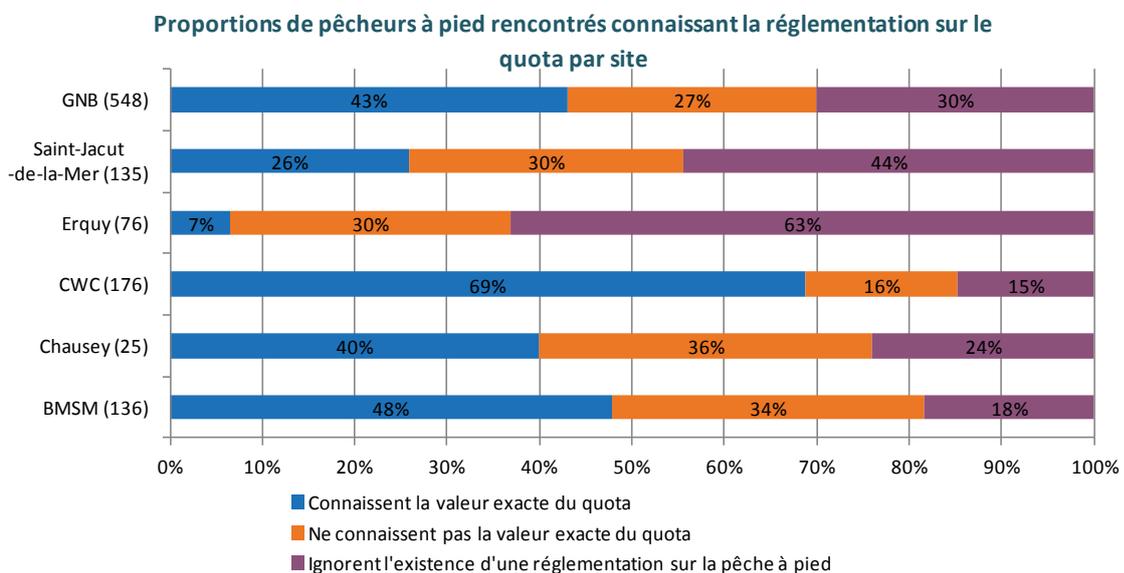
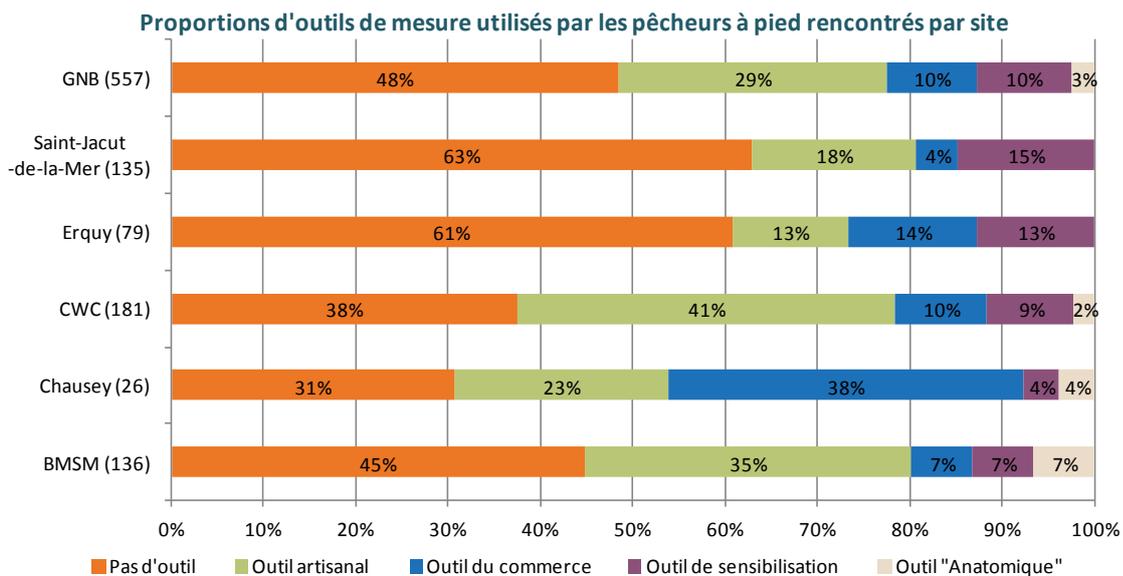
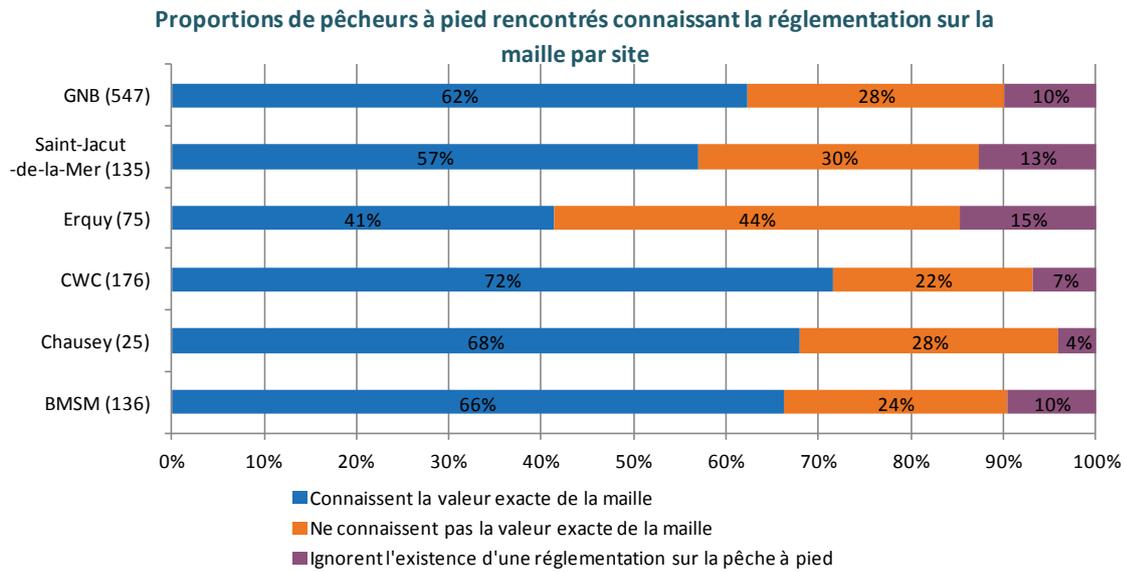
Pourcentage de pêcheurs aux coquillages filtreurs faisant dégorger leurs coquillages



Seul **2%** des enquêtés dans le golfe normand breton déclarent pêcher pour la 1ere fois. Les pêcheurs sont **93%** à déclarer aller à la pêche à pied au moins une fois par an. Les pêcheurs rencontrés sont en moyenne très expérimenté avec **plus de 35 années de pratique**. Ils réalisent en moyenne 9 sorties de pêche par an.

- **Connaissances du pêcheur**

48% des pêcheurs rencontrés sur le golfe normand-breton n'utilisent pas d'outil de mesure.



Attention : Les résultats par année sont détaillés dans le chapitre 5 afin d'observer l'évolution des pratiques.

Sources d'informations citées par les pêcheurs à pieds sur 438 enquêtés dans le GNB	
Presse	29%
Autres pêcheurs	22%
Annuaire des marées	20%
Internet	16%
Panneaux	15%
Actions de sensibilisation	12%
Autres (Affaires maritimes, mairie ...)	11%
Offices de tourisme	10%
Associations	10%

4.3.2. Analyse des paniers

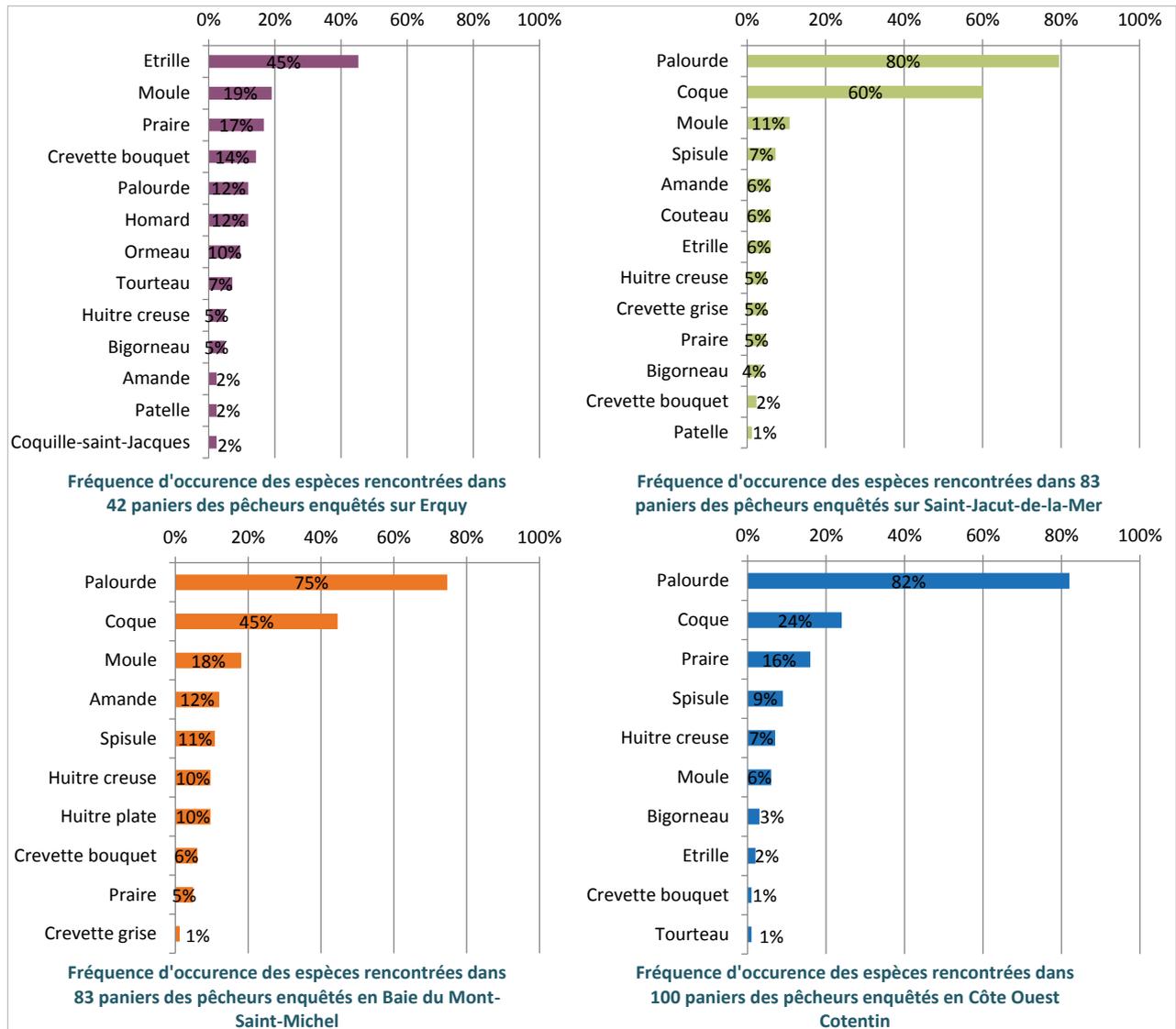
Au total, sur les 601 enquêtes réalisées, **576 paniers ont été observés et 439 d'entre eux possédaient au moins une espèce pêchée** : 109 en Baie du Mont Saint-Michel, 19 à Chausey, 144 en Côte ouest du Cotentin, 55 à Erquy et 112 à Saint-Jacut-de-la-Mer.

Le temps de pêche moyen est de **1h46 min** sur le golfe normand-breton mais il varie selon la configuration des sites, les types de pêches pratiquées et le profil des pêcheurs. Ainsi il est le plus long à Chausey (2h03min) et le plus court à Saint-Jacut-de-la-Mer (1h39min).

	Nombre d'enquêtes	Nombre de récoltes observées	Nombre de récoltes observées non vides	Nombre de récoltes avec temps de pêche minimal
Erquy	85	85	55	42
Saint-Jacut-de-la-Mer	149	142	112	83
Baie du Mont-Saint-Michel	150	146	109	83
Chausey	26	26	19	10
Côte Ouest Cotentin	191	177	144	100
GNB	516	491	384	318

Pour estimer les prélèvements de manière quantitative à partir des données de récolte, celle-ci doit être homogène et représentative d'une session de pêche. Afin que les captures soient représentatives, les analyses doivent donc se restreindre aux paniers des pêcheurs pêchant depuis **plus de 15 minutes et ayant accompli 1/3 de leur temps de pêche annoncé**. Seuls 318 paniers répondent à ces critères sur la durée du projet. De plus, les pêcheurs interrogés ont en majorité entre 2 et 3 espèces dans leurs paniers. Ces pêches plurispécifiques rendent difficile la quantification de l'effort de pêche accordé à une espèce. Au regard de ces contraintes, le nombre de données est trop faible pour réaliser des estimations de prélèvements corrects par espèce et par site. Le choix a été fait de seulement traiter l'occurrence des espèces par panier et par site.

Les espèces retrouvées dans les paniers dépendent des espèces ciblées par les pêcheurs rencontrés lors des enquêtes et reflètent donc les résultats obtenus lors de la partie « Habitudes et pratiques de pêche »).



CHAPITRE 5 : Description des actions de sensibilisation

5.1. Enjeux de la sensibilisation

5.1.1. Objectifs de la sensibilisation

L'un des enjeux du programme life Pêche à pied de loisir vise à faire évoluer les comportements individuels des pêcheurs. Faire évoluer les pratiques des pêcheurs à pied vers une activité durable suppose dans bien des cas qu'une sensibilisation leur soit adressée.

L'objectif majeur est donc de sensibiliser un maximum de pêcheurs à pied grâce à différents supports de communication (dépliants, réglottes, articles de presse, panneaux...) mais aussi via des actions terrain in-situ comme les marées de sensibilisation, la présence sur divers évènements locaux ou la formation des acteurs du tourisme. Ainsi, toutes ces actions doivent permettre de faire évoluer les pratiques sur tous les sites de références du golfe normand breton. Des indicateurs de progrès, comme le taux de connaissance réglementaire, permettent de mesurer l'efficacité des actions de sensibilisation.

5.1.2. Organisation de la sensibilisation sur le territoire

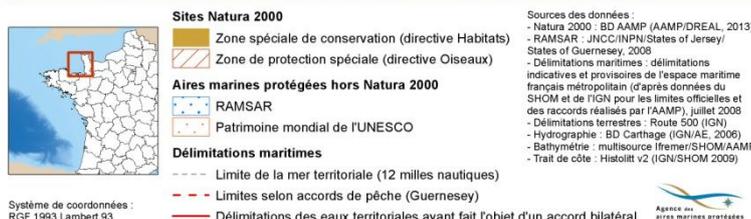
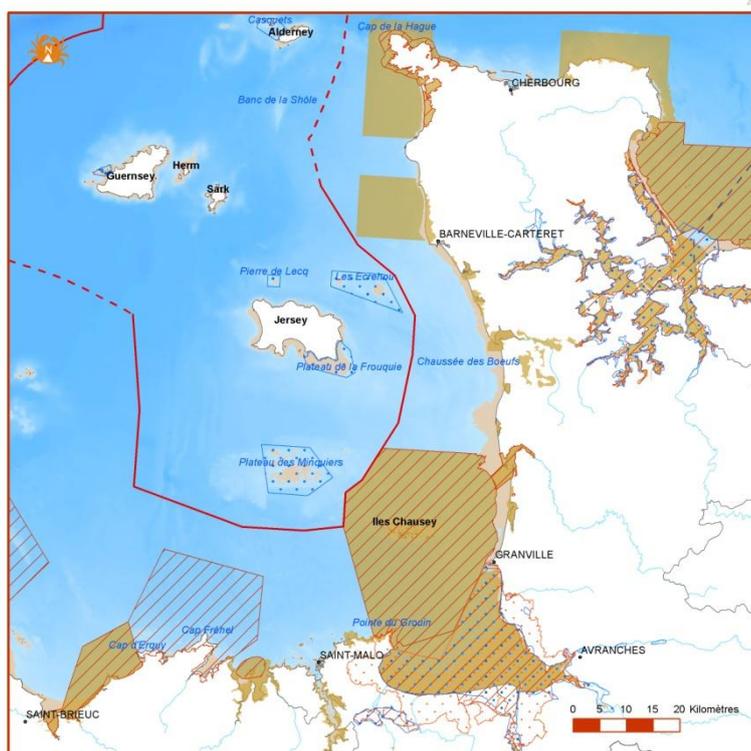
Avec un linéaire côtier d'environ 480 km (référence du trait de côte européen), le golfe normand breton est un des plus grands sites d'étude du programme LIFE. Les actions de sensibilisation au sein du golfe normand-breton s'appuient sur un réseau de partenaires et d'acteurs locaux.

La sensibilisation est particulièrement ciblée sur les habitats sensibles identifiés et sur les sites pilotes du territoire : les champs de blocs à Erquy, les herbiers de zostères de Saint-Jacut-de-la-Mer, les récifs d'hermelles en baie du Mont-Saint-Michel, les herbiers de l'Archipel de Chausey et les estrans sableux de la côte Ouest Cotentin.

GOLFE NORMAND BRETON

Sites Natura 2000, RAMSAR et UNESCO

EDITEE LE :
04/2015



5.2. Les outils et moyens de sensibilisation

Dans le cadre du programme life papl divers supports de communication ont été déployés sur les sites pilotes afin de diffuser l'information. La forme et le contenu général des outils nationaux sont conçus par l'équipe de coordination du projet en appui du comité de pilotage national, ils sont ensuite déclinés en tenant compte des caractéristiques locales de chaque site.

5.2.1. Les outils de communication

- **Le triptyque d'information du golfe normand breton**

Le premier triptyque d'information sur la pêche à pied dans le golfe normand breton a été édité en 2011 par le Collectif Emeraude Cotentin (CEC), en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées. Cette initiative locale réitérée chaque année est un support d'information exemplaire sur le territoire intégrant l'ensemble des réglementations des trois départements du territoire d'étude. Dans le cadre du programme LIFE, il est notamment prévu d'appuyer ce type de démarche locale. Ainsi en 2014, l'opération a été renouvelée et une nouvelle convention annuelle a été engagée entre le CEC et l'Agence des aires marines protégées.

Au total, **450 000 exemplaires ont été édités dans le cadre du programme Life+** : 150 000 en 2014, 100 000 en 2015 et 100 000 en 2016.

Ces triptyques sont distribués aux partenaires et acteurs concernés, notamment les professionnels du tourisme et de la mer, et en particulier aux estivants. Les informations contenues sont les suivantes :

- Un volet sur le respect des réglementations, les bons conseils (utilisation d'un outil de mesure, tri du panier) avec la présence d'un tableau récapitulant la réglementation des trois départements Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Manche.
- Un volet sur le respect de la mer et de l'environnement littoral, le respect des habitats écologiques fragiles, mais aussi le respect des installations professionnelles.
- Un volet sanitaire sur les bons conseils en terme de conservation/transport des coquillages avant consommation pour éviter toute intoxication alimentaire.
- Un volet sur la sécurité rappelant les consignes relatives à la météo, la marée, les classements sanitaires, le numéro des secours.
- Les contacts utiles : autorités réglementaires, associations locales partenaires

Quelques conseils de sécurité

Équipez-vous, renseignez-vous :

- Prenez connaissance de la météo et de l'heure de la marée, on ne part pas par temps de brume ou d'orage. Si vous ne connaissez pas le secteur, remontez dès l'heure de la basse mer.
- Adaptez votre équipement aux conditions météorologiques.
- Ne partez pas seul sur un lieu inconnu et informez une personne de votre heure de retour.
- Prenez une montre et un téléphone portable.

Le numéro des secours (CROSS) est le 196.



En respectant les bonnes pratiques de pêche, nous préservons la ressource, le milieu marin et notre sécurité. Chaque pêcheur à pied contribue ainsi à ce que ce plaisir reste accessible à tous et pour longtemps.

Les tailles minimales (mailles) doivent permettre aux espèces de se reproduire.

Pour que votre loisir reste un plaisir :

- Informez-vous localement et régulièrement sur les classements sanitaires, interdictions, périodes de pêche, tailles et quantités autorisées. www.pecheapied-responsable.fr www.ars.normandie.sante.fr
- Servez-vous d'un outil de mesure des captures.
- Faites le tri des espèces récoltées au fur et à mesure de votre pêche :
 - Les coquillages trop petits seront ré-enfouis pour les protéger des prédateurs.
 - Les femelles de crustacés portant des œufs pourront être relâchées.
- Ne prélevez que ce que vous consommez dans le cadre familial.
- Pour lutter contre le braconnage, les homards et certains poissons (bar, sole...) doivent être marqués. Coupez en biais la partie inférieure de la queue, attention cela ne doit pas empêcher la mesure de l'animal.



Un projet européen pour une pêche à pied récréative durable

Le projet LIFE pêche à pied de loisir accompagne les pêcheurs à pied vers un meilleur respect du milieu marin, pour le maintien de leurs pratiques.

Les objectifs :

- Mettre en place les moyens de gouvernance pour préserver la biodiversité des estrans.
- Mieux comprendre les interactions de la pêche à pied sur la faune et la flore des milieux littoraux.
- Faire évoluer les pratiques des pêcheurs à pied.
- Contribuer aux plans de gestion des aires marines protégées.
- Encourager d'autres territoires à mettre en œuvre des actions de sensibilisation.
- Maintenir les actions de terrain à l'issue du projet.

Contacts utiles

Comité 50 FNPPSF : comite50pechealoisir@gmail.com
 Comité 35 FNPPSF : alaintheret@wanadoo.fr
 Comité 22 FNPPSF : cibougault@orange.fr

Services Mer et Littoral : 22 : 02 96 75 66 22 35 : 02 99 40 68 30 50 : 02 50 79 15 00

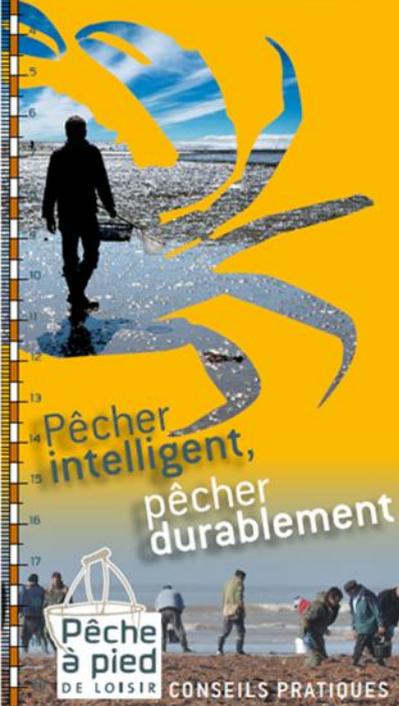
Margaux PINEL : Agence des aires marines protégées Terre plein de l'écoule - 50 400 Granville 02 33 69 20 84 - 06 77 80 99 73 margaux.pinel@aires-marines.fr

Jean-Claude MEISS : Collectif Emeraude Cotentin collectifemeraude.cotentin@gmail.com





Agence des aires marines protégées CEC



Pêcher intelligemment, pêcher durablement

Pêche à pied DE LOISIR CONSEILS PRATIQUES

Principales espèces pêchées

Taille min. en cm	MANCHE		ILLE ET VILAINE / CÔTES D'ARMOR	
	Période de pêche	Limite journalière	Période de pêche	Limite journalière
4	1/9 au 30/4	100	1/9 au 30/4	100
12	15/10 au 1/9	10	Toute l'année	11
..	Toute l'année	11	Toute l'année	500
5	1/7 au 1/3 exclu Chausey 1/9 au 1/3 exclu	5 litres	Toute l'année	11
4,5	Toute l'année	11	Toute l'année	100
3	Toute l'année	500	*	300
11	1/10 au 15/5	30	1/10 au 14/5	30
10	Toute l'année	11	Toute l'année	60
3	Toute l'année	5 litres	Toute l'année	11
6,5	Toute l'année	40	Toute l'année	11
8,7	Toute l'année	4	Toute l'année	11
5	1/9 au 30/4	72	Toute l'année	60
6	1/9 au 30/4	40	Toute l'année	60
4	Toute l'année	350	Toute l'année	300
9	1/9 au 1/5 Coef: 2:100	12	1/9 au 14/6	20
4	Toute l'année	100	*	150
27	Toute l'année	11	Toute l'année	11
4,3	1/9 au 30/4	100	Toute l'année	100
24	Toute l'année	11	Toute l'année	11
2,8	Toute l'année	100	Toute l'année	100
14	Toute l'année	10	Toute l'année	11

* : con seillif
 11 : con sommation familiale
 * 22 : toute l'année - Rance [35] : du 1/9 au 30/6 tous les jours sauf le dimanche Baie du Mont [35] : coef > 50 et alternance des zones ouvertes à la pêche.
 22 : gisement de l'île Grande : coques et palourdes : cumul coques + palourdes limité à 300 individus dont 100 max de palourdes.



Coque, Palourde, Moule, Paire, Coquille Saint-Jacques, Spisule, Bulot, Amande, Ormeau, Bigorneau, Étrille, Huitre creuse ou plate, Tourteau, Bouquet, Crevette grise, Sole, Pile, Homard, Araignée

Esèce à marquer

> De l'arrière de l'œil à la base du céphalothorax

Informations valables en Manche, Ille et Vilaine et Côtes d'Armor

Arrêté ministériel du 29/01/2013
 Arrêté préfectoral (Manche) du 03/02/2016
 Arrêté préfectoral (Bretagne) du 15/06/2014

Figure 3 : Flyer du Collectif Emeraude Cotentin et de l'Agence des aires marines protégées, édition 2016

- **Les réglettes de pêche à pied**

La réglette de pêche à pied est outil de sensibilisation aux bonnes pratiques. Elle permet au sensibilisateur de disposer d'un support facile à distribuer et résumant facilement les bons conseils et réglementations de pêche à pied.

Informations contenues sur la réglette :

- Coquillages en tailles réelles à la maille réglementaire
- Quotas et périodes autorisés par département
- Bons conseils (sécurité, tri du panier, contacts utiles)
- Un œillet permet d'insérer une cordelette pour l'accrocher directement au panier

Sur le territoire du golfe normand breton **46 000 réglettes de pêche à pied ont été éditées sur la durée du projet** : 9 000 en 2014, 18 500 en 2015 et 18 500 en 2016. Chaque année, leur contenu a été ajusté en fonction des modifications de réglementaires. Quatre versions ont été utilisées : une spécifiant la réglementation dans la Manche (50), une pour l'Ille-et-Vilaine et la Manche (50-35), une pour l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor. Une version incluant les trois départements a été réalisée en 2016.



Figure 5 : Réglette de pêche à pied distribuée dans le golfe normand-breton. Edition juin 2016 (AAMP, 2016)

- **Les panneaux d'information**

Les panneaux d'informations sont destinés à informer le grand public, mais également les pêcheurs à pied se rendant sur leurs sites de pêche. Le choix de leur emplacement permet de cibler les pêcheurs à pied en route vers leurs sites de pêches (cale, rue, chemin, parking, pointe..). Ceux-ci doivent pouvoir retrouver, comme sur les autres supports de communication développés, les informations essentielles concernant la réglementation, les bonnes pratiques et conseils.

Les panneaux ont été conçus en concertation avec les acteurs locaux via des groupes de travail, et en partenariat étroit avec les collectivités. L'ensemble des contenus des panneaux respectent une charte graphique mise en place au niveau national. Une vitrine permet l'affichage d'un tableau réglementaire évolutif. Deux autres vitrines permettent aux communes d'afficher en complément des informations supplémentaires (arrêtés, qualité des eaux de baignades et coquillages, interdictions temporaires ...). Les visuels des panneaux sont adaptés par région et par types d'estrans présents sur la commune. Tous les panneaux disposent d'un contenu sur la pêche à pied de loisir. Chaque commune a ensuite le choix du visuel adapté à son estran : pêche à pied, pêche à pieds et champs de blocs, pêche à pieds et herbiers, ou pêche à pied et récifs d'hermelles.

Les panneaux ont été livrés et installés sur chaque commune à la fin de l'année 2016 (Figure 6). Au total ce sont **64 panneaux** (34 financés Agence) qui ont été conçus et installés dans le cadre du projet Life+ dans le golfe normand-breton (Figure 7).



Figure 6: Maquettes et exemple de panneau d'information sur la pêche à pied installé à la gare maritime de granville au départ de l'archipel de Chausey (Aamp, 2016)

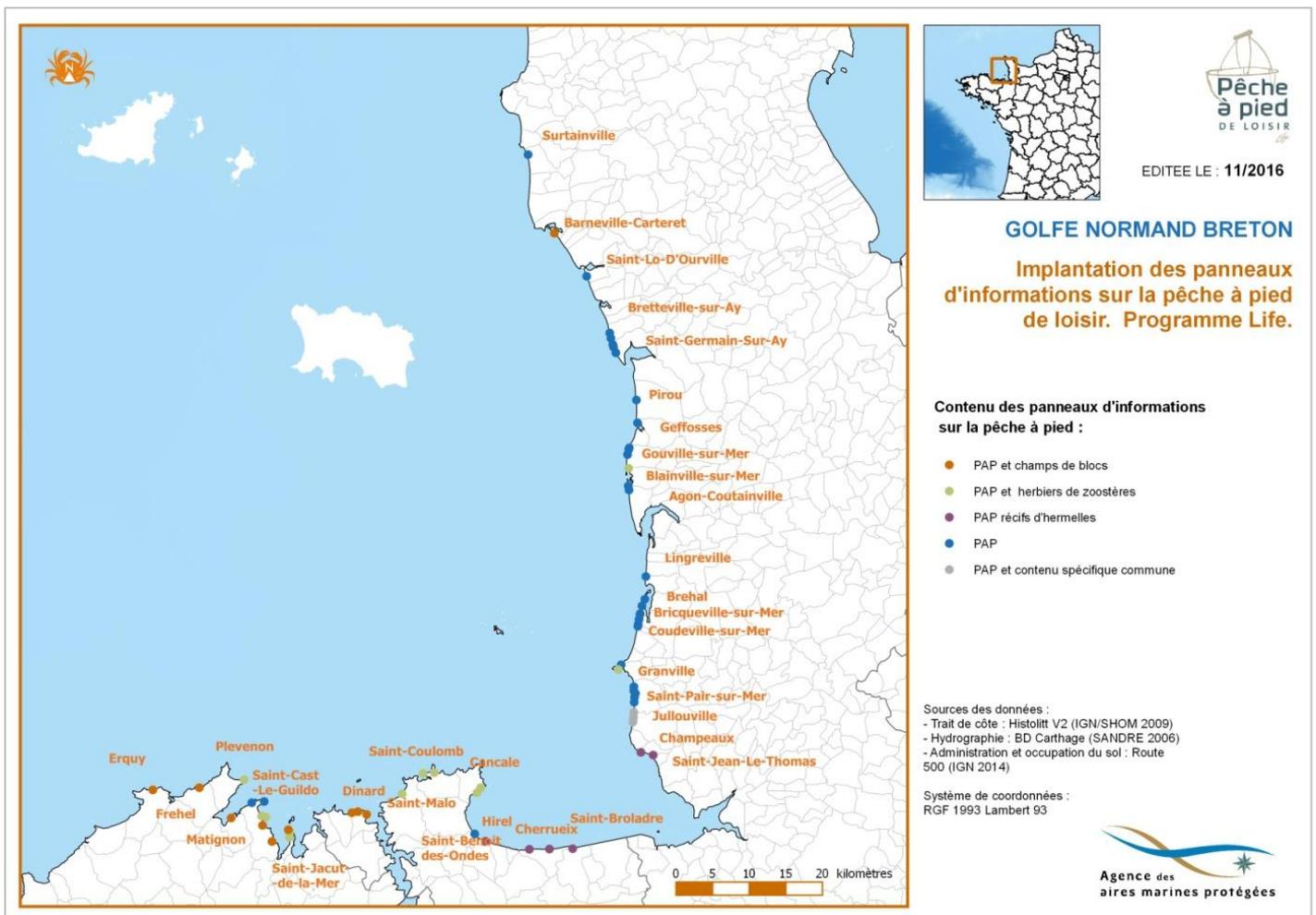


Figure 7 : Carte d'implantation des panneaux LIFE PAPL d'informations dans le GNB

- **Les affiches réglementaires**

Les affiches reprennent l'ensemble des informations régles panneaux et ont un double objectif. D'un côté, elles permet panneaux sur certaines parties du littoral, de l'autre cette fréquentés par les pêcheurs. Une version Manche et une été produites.

Ainsi, 1000 affiches papiers au format A2 et 200 affiches pl 2016. Celles-ci ont été distribuées aux structures relais i tourisme, écoles de voile, ports de plaisance, commerces... communes en ayant fait la demande.

Figure 8 : Visuel de l'affiche réglementaire distribuée en Côtes d'Armor et Ile-et-Vilaine en 2016



- **L'exposition nationale life pêche à pied de loisir**

Editée durant l'été 2015, l'exposition nationale life pêche à pied de loisir se compose de 7 kakémonos. Cette exposition a pour objectif d'être itinérante, et peut être mise à disposition des personnes souhaitant promouvoir la pêche à pied responsable : écoles, associations, stands lors de



Figure 9 : Visuels des 7 kakémonos sur la pêche à pied de loisir manifestations ...

- **Les vidéos pédagogiques**

Au cours de l'année 2015, trois films ont été réalisés dans le golfe normand-breton. D'une durée moyenne de quatre à cinq minutes, ces films sont destinés au grand public concerné par la pêche à pied de loisir (pêcheurs à pied expérimentés ou non expérimentés).

Les thèmes abordés par ces films sont :

- Sensibiliser pour mieux pêcher
- Mieux connaître la pêche à pied de loisir
- Pêche à la praire, entre tradition et respect de l'environnement

Ces films sont destinés à être présentés sur le web : site internet du projet et de l'Agence des aires marines protégées, sites web des parcs naturels marins, chaîne Dailymotion de l'Agence « Aires

marine TV », sites internet des partenaires associés de près ou de loin au projet. Par ailleurs, ils pourront également être diffusés lors de manifestations événementielles à des fins de sensibilisation et de valorisation des missions des partenaires du projet et de l'Agence.

5.2.2. Autres moyens de communication

La sensibilisation implique également de s'appuyer sur des moyens de communication généraux afin de diffuser les informations de bonnes pratiques au grand public. L'équipe du projet s'appuie donc sur des événements locaux et la presse locale pour diffuser ses messages.

- **Participation à divers événements locaux**

L'équipe du projet Life et les partenaires du territoire ont ainsi pu communiquer à travers divers événements par la tenue de stands : Pucés nautiques 2015 et 2016, l'Escapade gourmande (Côtes d'Armor), Toute la mer sur un plateau 2016, Coutainville la-Plage 2016. Ces événements sont l'occasion de toucher un large panel de personnes susceptibles d'être intéressées par la pêche à pied et les bonnes pratiques mais aussi plus généralement sur les usages du littoral.



Figure 10 : Stand au Festival Toute la mer sur un plateau à le 1 et 2 octobre 2016 à Granville

- **Diffusion via les médias**

Les médias sont également un canal de diffusion de l'information idéal pour toucher le grand public. A travers ces actions, le projet Life a ainsi pu communiquer et diffuser des messages de bonnes pratiques et de réglementations. Au total ce sont **130 articles de presses** qui ont été publiés dont 67 citant le projet Life et 74 citant les bonnes pratiques.

Le projet a permis également des diffusions radios et télévisuelles : Tendances Ouest (21/02/2015, 28/08/2015), France Bleu (27/08/2015, 28/08/2015, 30/09/2015), France 3 Région Pays de loire (21/08/2016), France 3 Région Bretagne (21/08/2016), France 3 Région Basse Normandie (20/02/2015), France 5 (10/04/2016).

Tableau 5: Détail des articles de presse diffusés dans le cadre du projet Life+ sur le territoire du GNB

	2014	2015	2016
Nombre d'articles total	14	67	49

Citant le projet Life	11	32	24
Citant les bonnes pratiques	14	44	16

5.2.3. Formation des professionnels du tourisme et de la mer

Beaucoup de visiteurs et touristes s'essaient à la pêche à pied sur le territoire normand breton et ont potentiellement s'adresser à plusieurs interlocuteurs pendant leurs séjours pour les renseigner et les sensibiliser. Il s'agit en particulier des personnels des offices de tourisme, des hébergeurs, des centres de vacances, des organismes qui proposent des activités de découverte. Il peut s'agir également de la presse locale, ou encore des personnes chargées d'appliquer la réglementation (gendarmerie, différents gardes du littoral). Ce sont des acteurs clés en matière de sensibilisation et de diffusion des messages de bonnes pratiques. Pour cette raison, l'équipe du projet a organisé une formation afin de leur apporter les outils et les connaissances nécessaires à cette communication.

Une base « tronc commun » a été élaborée au plan national par le Comité de pilotage du projet en 2013. Deux journées ont permis de former 41 personnes en 2015 : le 16 juin 2015 à Granville (50) et le 18 juin 2015 à Saint-Jacut-de-la-Mer (22). Plusieurs thématiques ont été abordées, un volet sanitaire, un volet réglementaire, un volet connaissance du milieu et un volet « bonnes pratiques » Il est prévu dans le cadre du projet de fournir des kits de formation destinés aux structures participantes en 2016. L'objectif est de pouvoir mettre à disposition des structures formées, les connaissances minimales et les supports d'informations essentiels pour bien renseigner le public et les pêcheurs à pied. Ces kits contiendront un cahier réglementaire ainsi qu'un guide « habitats et bonnes pratiques ».



Figure 11 : Session de formation théorique et pratique le 16 juin 2016 à Granville

- **Mise en œuvre**

Les marées de sensibilisation ont débuté à partir du mois d'août 2014 et se sont arrêtées en septembre 2016. Au total, **196 marées de sensibilisation** ont été menées sur le territoire du golfe normand breton en trois ans, avec un total de **9 854 réglettes distribuées pour 12 324 pêcheurs** rencontrés directement sur l'estran. Le détail de ces actions par année et par site est disponible dans le

Tableau 6 ci-dessous.

	2014			2015			2016			Total sur 3 ans		
	Nb Pêcheurs sensibilisés	Nb Réglettes distribuées	Nb Marées	Nb Pêcheurs sensibilisés	Nb Réglettes distribuées	Nb Marées	Nb Pêcheurs sensibilisés	Nb Réglettes distribuées	Nb Marées	Nb Pêcheurs sensibilisés	Nb Réglettes distribuées	Nb Marées
Chausey	605	245	5	1014	456	25	180	72	7	1799	773	37
Baie du Mont Saint Michel	618	485	8	475	416	9	207	162	9	1300	1063	26
Côte Ouest Cotentin	556	451	13	2829	2489	30	3295	3012	47	6680	5952	90
Erquy	564	412	5	586	449	5	177	124	6	1327	985	16
Saint-Jacut-de-la-Mer	551	506	6	400	360	10	231	173	9	1182	1039	25
Autres sites				36	42	2				36	42	2
Total sur le GNB	2894	2099	37	5340	4212	81	4090	3543	78	12324	9854	196

Tableau 6 : Nombre de pêcheurs sensibilisés, nombre de réglettes et nombre de marées de sensibilisation réalisées par an sur le territoire du golfe normand-breton.

CHAPITRE 6 : Evolution des pratiques et des connaissances de la pêche à pied (Partie optionnelle du rapport de sensibilisation et livrable C2)

6.1. Accueil de la sensibilisation

Globalement l'accueil de la sensibilisation a été très bon sur toute la durée du projet et sur tous les sites. L'accueil très favorable du public a permis aux médiateurs d'aider chaque pêcheur qui le souhaitait à trier sa pêche et ainsi à relâcher un grand nombre de crustacés ou coquillages trop petits.

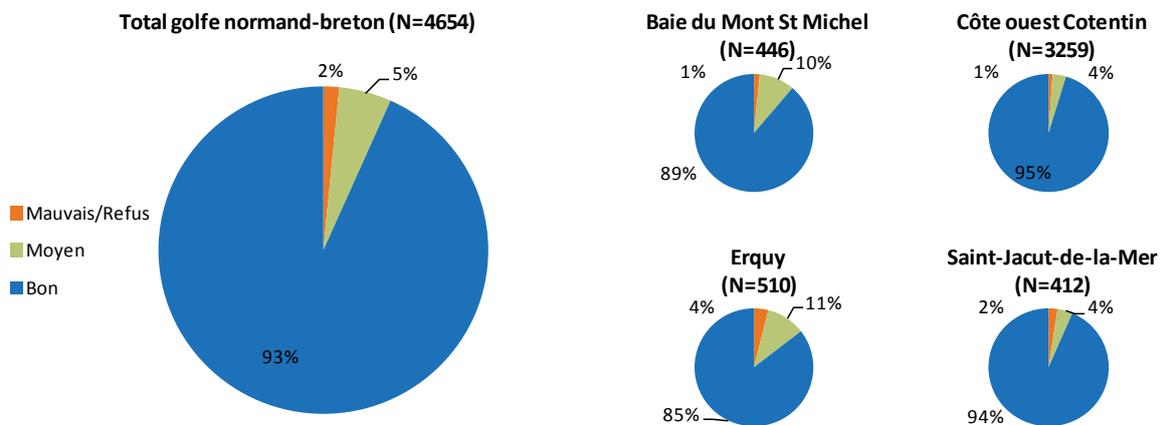
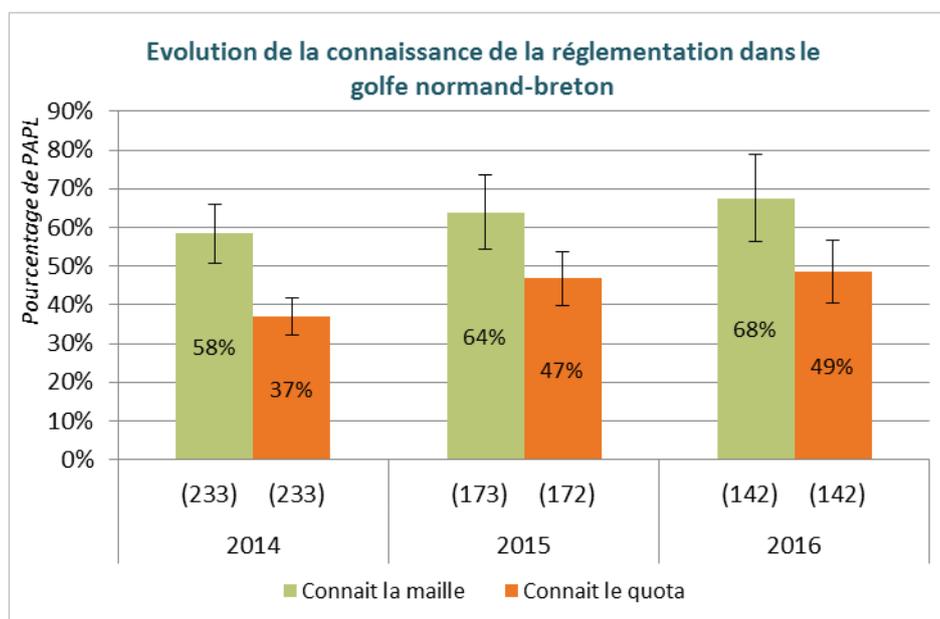


Figure 14 : Accueil des pêcheurs lors des marées de sensibilisation sur les trois années 2014, 2015 et 2016, hors site de Chausey.

6.2. Evolution de la connaissance de la réglementation

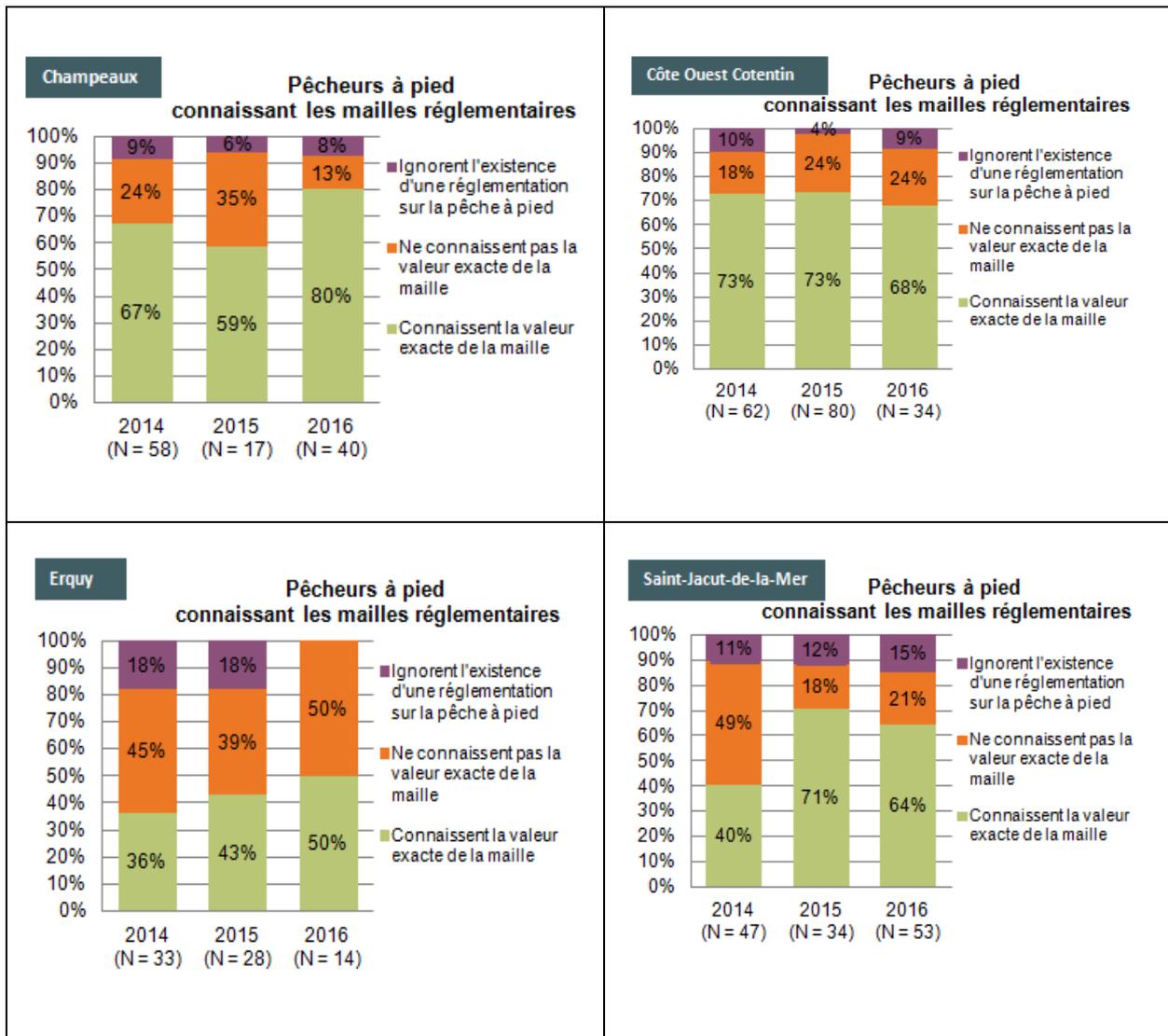
Globalement à l'échelle du territoire entier golfe normand breton la connaissance de la réglementation augmente sensiblement entre le début et la fin du projet. On observe une progression de 10% concernant la connaissance des mailles et 12 % pour les quotas. Néanmoins ce bilan reste à nuancer par site. Quand certains secteurs progressent, d'autres stagnent.



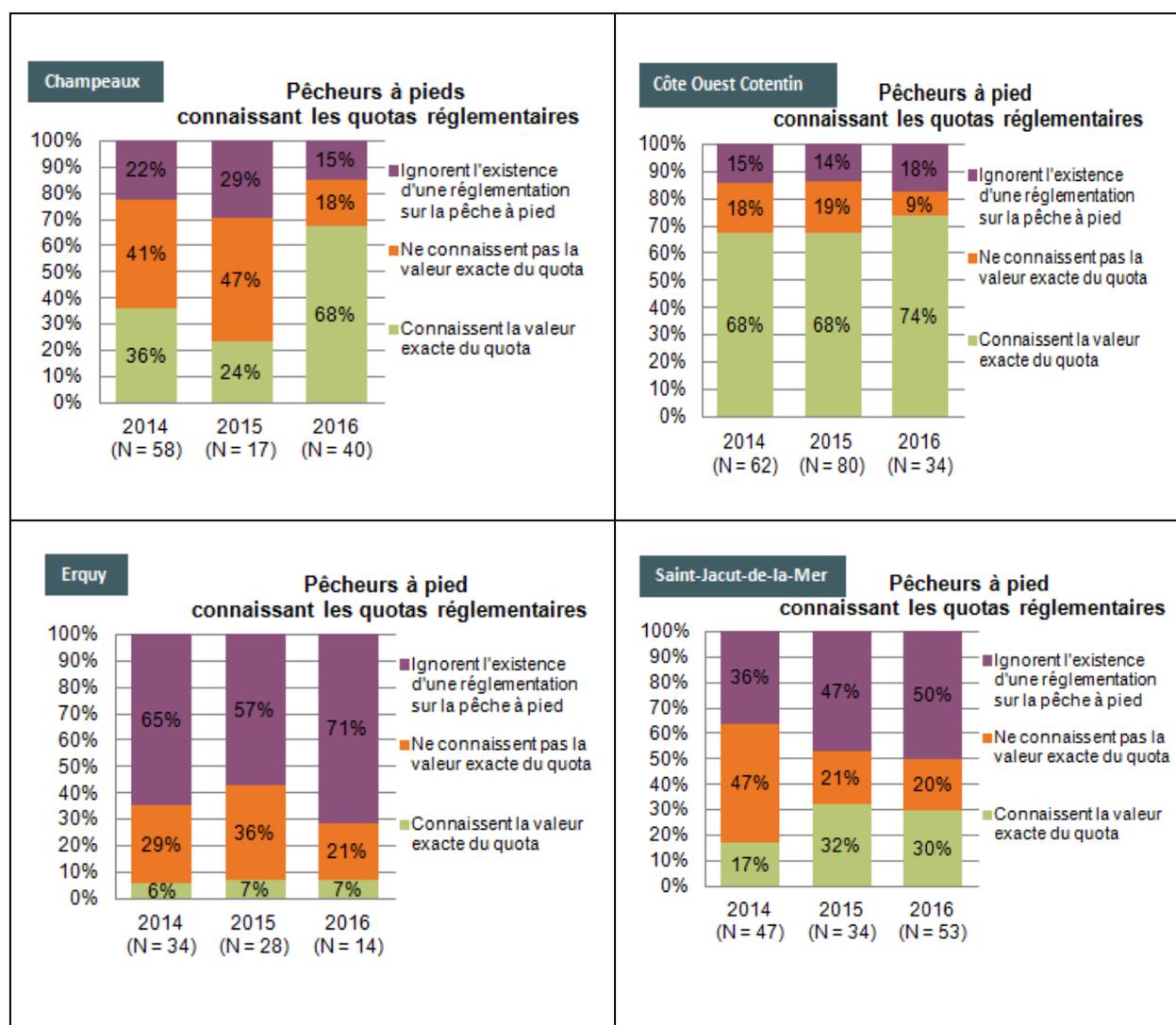
Une progression dans les connaissances des mailles est observée sur presque tous les sites. Cette progression peut-être liée au meilleur accès à l'information mais également au travail de terrain « marées de sensibilisation ». En effet, des réglottes de mesures ont été distribuées pendant plus de deux ans sur l'ensemble des sites pilotes.

La connaissance des quotas progresse également sur tous les sites mais les taux restent bien moins élevés que pour les mailles.

6.2.1 Connaissance des mailles par site pilote

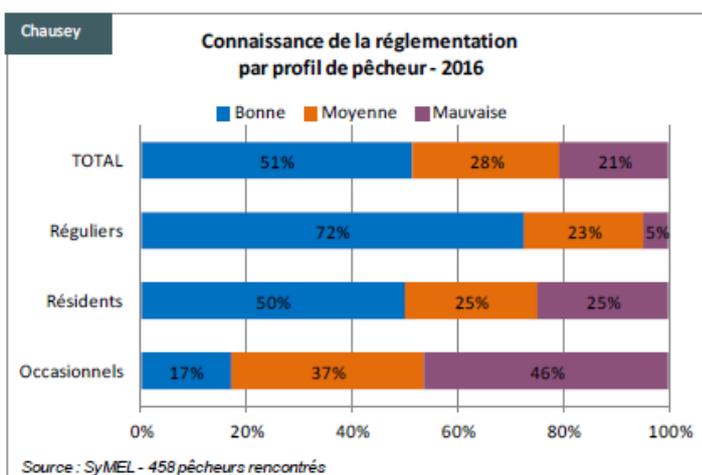
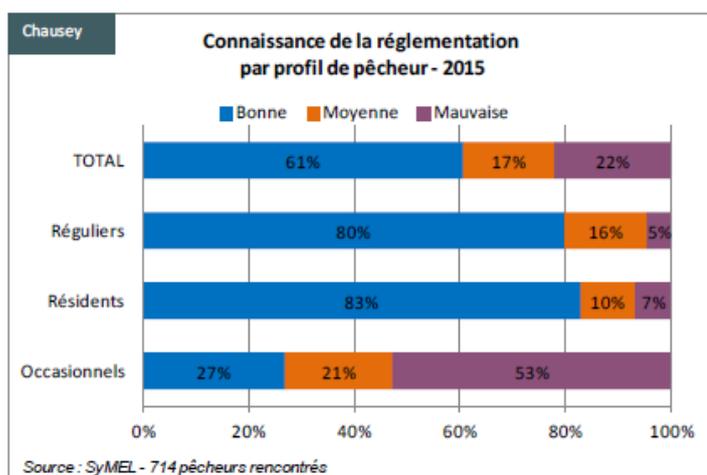


6.2.2 Connaissance des quotas par site pilote



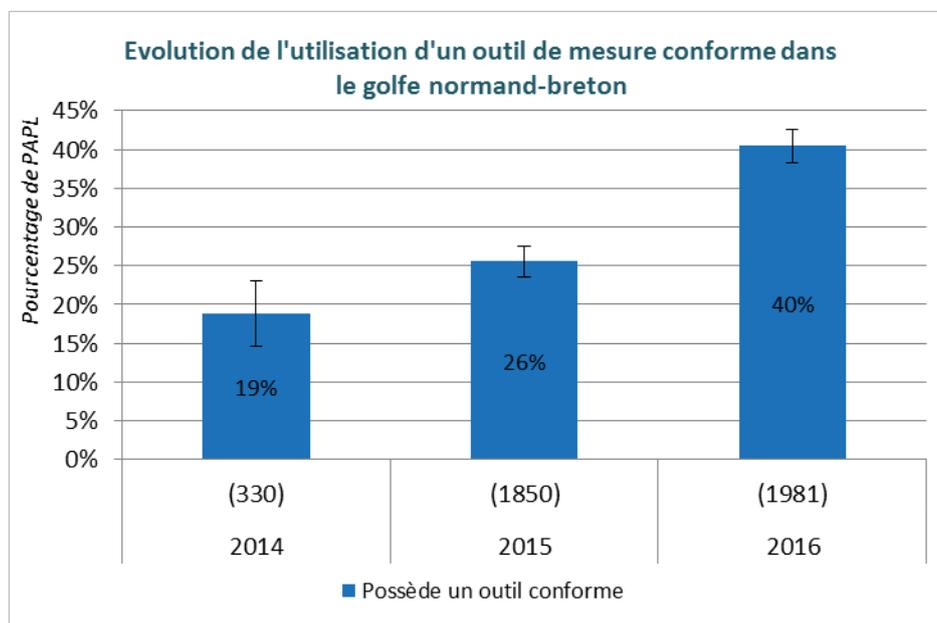
6.2.3 Particularités du site de Chausey

Le site de Chausey n'a pas été concerné par les actions d'enquêtes Life et le protocole associé. Ainsi, les données résultent des bilans de tournées de contrôle organisées par les gardes du littoral de Chausey. Concernant ce site, les connaissances des réglementations stagnent, il y aurait un effet « plateau » dû à la difficulté d'atteindre un public de pêcheurs qui se renouvelle régulièrement, appelés « intouchables ». Néanmoins, les pêcheurs réguliers et résidents ont globalement une bonne connaissance de la réglementation.

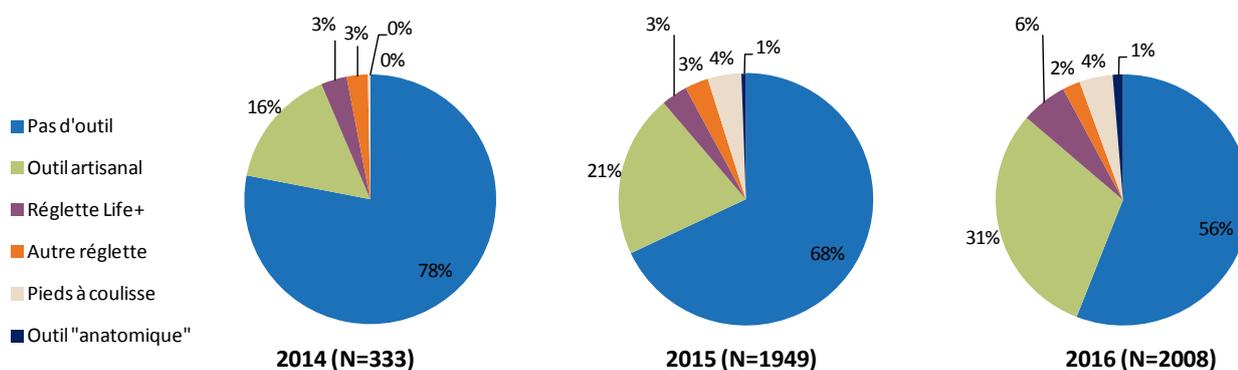


6.3. Evolution des pratiques

6.4.1. Utilisation d'un outil de mesure



La possession d'un outil de mesure est un indicateur de bonnes pratiques car elle montre la volonté du pêcheur à trier sa récolte. La possession de la réglette Life+ montre également la diffusion du programme auprès des pratiquants et l'intérêt de son édition. L'évolution de ces deux indicateurs permet d'évaluer l'impact des actions de sensibilisation dans la durée.



Sur le territoire du golfe normand-breton, la majorité des pêcheurs à pied ne possèdent pas d'outils de mesure. Néanmoins, **44% des pêcheurs rencontrés ont un outil en 2016 contre 22% en 2014.** L'outil artisanal est le plus utilisé par les pêcheurs à pied car il est simple : marque sur le râteau, calibre plastique ou métallique Certains pêcheurs utilisent également des outils du commerce ou des réglottes. Ces outils ne sont parfois plus à jour par rapport à la réglementation en vigueur, c'est pourquoi, **le taux de possession d'un outil de mesure conforme est passé de 19% à 40% entre 2014 et 2016.**

Le taux de possession de la réglette Life+ est passé de 3% en 2014 à 6% en 2016, ce qui montre la réutilisation de la réglette Life+ par les pêcheurs et l'efficacité de diffusion des structures relais. La réduction du nombre de pêcheurs sans outils n'est pas uniquement due à la possession de réglettes Life+. L'adoption de bonnes pratiques (mesure de la récolte) est également le fait d'autres moyens de sensibilisation sur la pêche à pied de loisir, liés ou non au programme Life+.

La possession d'outils varie également entre les sites de pêches, ce qui montre que les niveaux de sensibilisation des pêcheurs et l'accès à l'information diffèrent selon les régions.

Tableau 7: Pourcentages de pêcheurs rencontrés possédant un outil de mesure conforme par site et par année avec intervalles de confiances calculés (IC) et nombre de pêcheurs rencontrés (N)

	2014			2015			2016		
	%	IC	N	%	IC	N	%	IC	N
Baie du Mont St Michel	37%	12%	60	21%	5%	254	28%	10%	79
Côte ouest Cotentin	24%	17%	25	32%	3%	1176	42%	2%	1780
Erquy	12%	4%	212	6%	3%	187	33%	11%	75
Saint-Jacut-de-la-Mer	27%	15%	33	13%	5%	211	13%	10%	47

6.4.2. Pêche sur habitats sensibles

Concernant la pêche sur les habitats sensibles identifiés sur les différents sites pilotes, 38% des pêcheurs enquêtés à Champeaux pêchaient dans les récifs d'hermelles, 59% à Erquy pêchaient dans les champs de blocs, et 42% à Saint Jacut de la Mer dans les herbiers de zostères.

- **L'activité de pêche à pied dans les champs de blocs, site de l'îlot Saint-Michel, Erquy (22)**

« Les principales espèces pêchées à cette échelle semblent être des crustacés comme les étrilles, les tourteaux, les homards ou encore les crevettes roses, et plus rarement des bigorneaux et des huîtres. La plupart des pêcheurs n'utilisent pas d'outils, même si certains s'aident tout de même d'un crochet ou d'une épuisette.

Les suivis comportementaux montrent que les pêcheurs à pied de loisir mènent une pratique de pêche majoritairement respectueuse de l'habitat avec respectivement **83%** et **84%** de blocs remis en place en 2015 et 2016. Pourtant, ces résultats montrent également qu'un pêcheur à pied de l'îlot Saint-Michel prospecte en moyenne **18 blocs mobiles sur 15 min d'observation** (temps d'observation fixe imposé par le protocole) soit, en extrapolant, **70 blocs mobiles par heure**. Sur cette station, les pêcheurs à pied ont en moyenne **48 ans** et sont à **74 % des hommes**, sont majoritairement des locaux, semblant bien connaître la réglementation.

Ces résultats qui démontrent majoritairement de bons comportements de pêche, sont en accord avec les résultats d'IVR pour les campagnes d'échantillonnages 2015/2016 (valeur de 2). »

Extrait du rapport de synthèse 2014-2016 pour les suivis écologiques « champs de blocs » du territoire du Golfe Normand Breton- Station d'étude : Champ de blocs de l'îlot Saint-Michel, IUEM, p20.



Photo: Champs de blocs, Erquy, Aamp 2015

- **L'activité de pêche à pied dans les herbiers de zostère, site de Saint-Jacut-de-la-Mer, (22)**

« Les trois suivis écologiques réalisés en 2014, 2015 et 2016 semblent montrer un enjeu de pêche à pied de loisir relativement important à l'échelle du site pilote de Saint-Jacut-de-la-Mer, du périmètre étendu d'observation et de la station d'étude herbier de la plage des Haas. Effectivement, la fréquentation de ces sites sur les trois années de suivi semble régulière et importante en atteignant parfois des pics de fréquentation élevés, comme c'est le cas le 17 septembre 2016 où 387 pêcheurs ont été dénombrés dans le site pilote dont 149 étaient présents dans le périmètre étendu d'observation (Tableau 4). La station d'étude herbier est également bien fréquentée puisque le 1^{er} octobre 2015, 41 pêcheurs à pied de loisir ont été observés à cette échelle (Poisson *et al.*, 2015). »

Extrait du rapport de synthèse 2014-2016 pour les suivis écologiques « herbiers » du territoire du Golfe Normand Breton- Station d'étude : Herbier de *Zostera noltei* de la plage des Haas, IUEM, p17.



Photo : Herbier des Haas, Saint-Jacut, Aamp 2015

•

- **L'activité de pêche à pied dans les récifs d'hermelles, site de Champeaux baie du Mont-Saint-Michel**

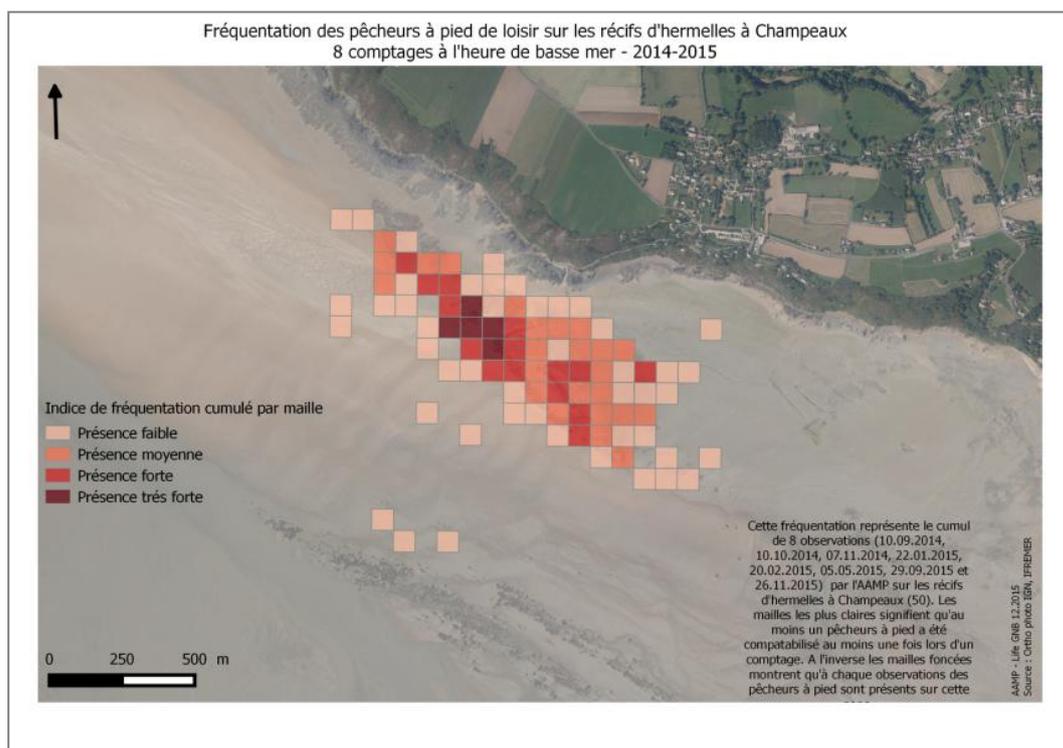
Une méthodologie d'observation des pêcheurs à pied sur les récifs d'hermelles a été développée dans le cadre du programme Life. Ainsi, neuf spatialisations de l'activité par clichés photographiques ont été réalisées de septembre 2014 à septembre 2016.

Ci-dessous, les dates de suivi, les heures de prise de vue et le nombre maximal de pêcheurs dénombrés (Tableau 4).

Tableau 8: Détail des marées de spatialisation réalisées de 2014 à 2016

Date	Prise de vue 1	Prise de vue 2	Prise de vue 3	Heure de basse mer	Coefficient de marée	de	Nombre de PAPL
10.09.2014	16h18			16h18	115		358
10.10.2014	15h33	16h03	16h33	16h33	106		125
07.11.2014	13h28	13h58	14h28	14h28	101		135
22.01.2015	14h48	15h18	15h48	15h48	109		44
20.02.2015	14h36	15h06	15h36	15h36	118		57
05.05.2015	15h00	15h30	16h00	16h00	88		54
04.06.2015	15h33			16h17	89		77
17.07.2015	15h40			16h01	86		68
29.09.2015	16h09			16h09	117		125
26.11.2015	13h25	13h55	14h25	14h25	104		151
11.02.2016	15h29	15h59	16h29	16h29	106		72
06.06.2016	15h20	15h50	16h20	16h10	102		234
24.06.2016	16h40	17h10	17h40	17h35	78		33

La méthode de suivi développée pour spatialiser l'activité sur les récifs d'hermelles a permis de mettre en évidence les zones plus ou moins fréquentées sur et autour du récif de Champeaux.



6.5. Evolution de la qualité des récoltes

Concernant cette partie, les données récoltées à travers les marées de sensibilisation ont été utilisées en complément de celles récoltées à travers les enquêtes. Les résultats seuls des enquêtes n'étant pas assez significatifs.

Le taux de conformité des paniers est estimé lors de la sensibilisation. Le médiateur évalue alors le niveau de conformité du panier par rapport à la réglementation sur la maille, le quota ou encore la période autorisée. En moyenne sur le golfe normand-breton, **50% des paniers de pêche sont conformes à plus de 90%** et 17% des récoltes sont conformes à moins de 50%. Ces taux de conformité varient cependant par sites et par année (Figure 15).

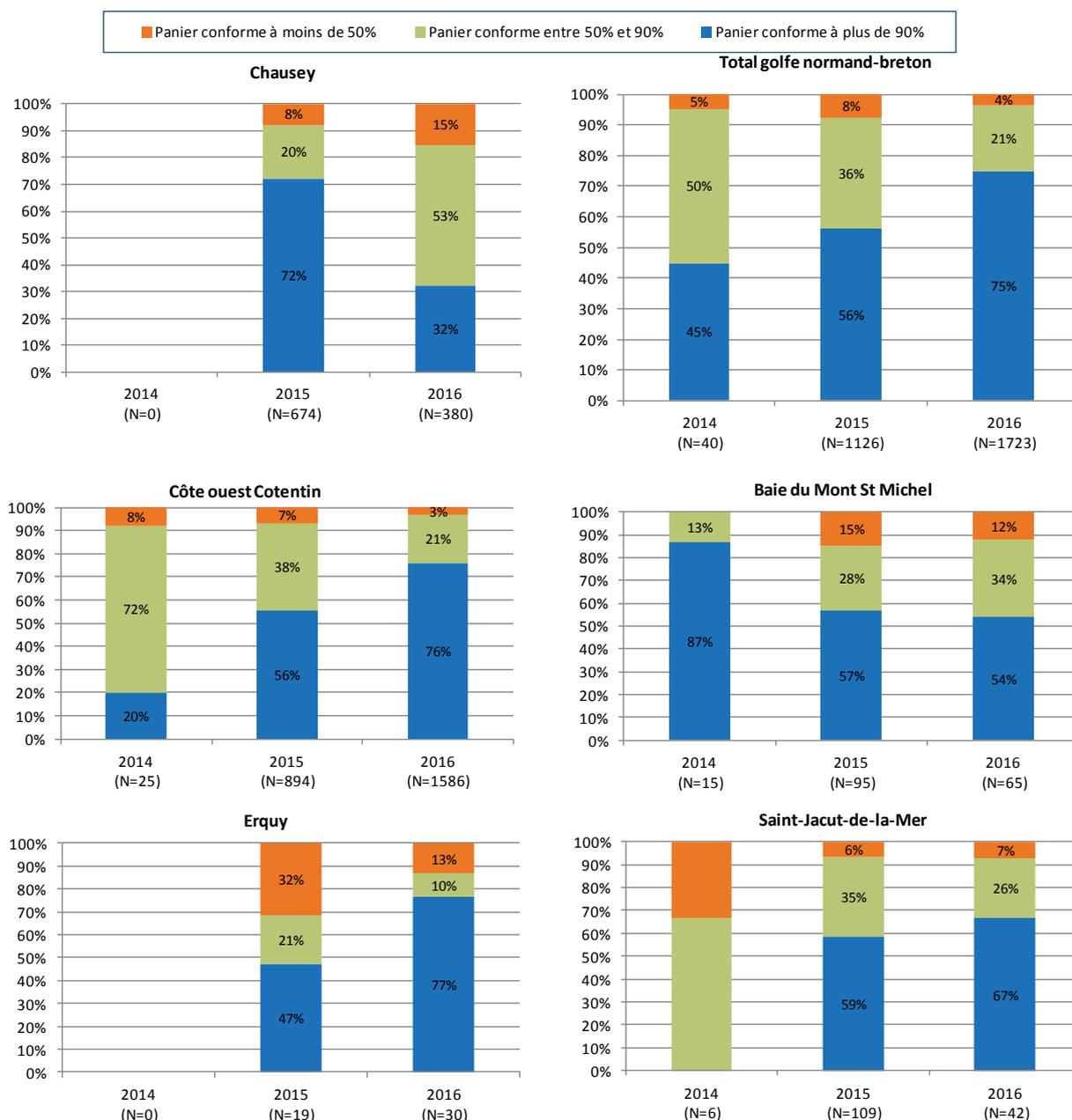


Figure 15: Taux de conformité des récoltes observées par paniers lors des marées de sensibilisation avec fiche. Détails pour le territoire, par site et par année.

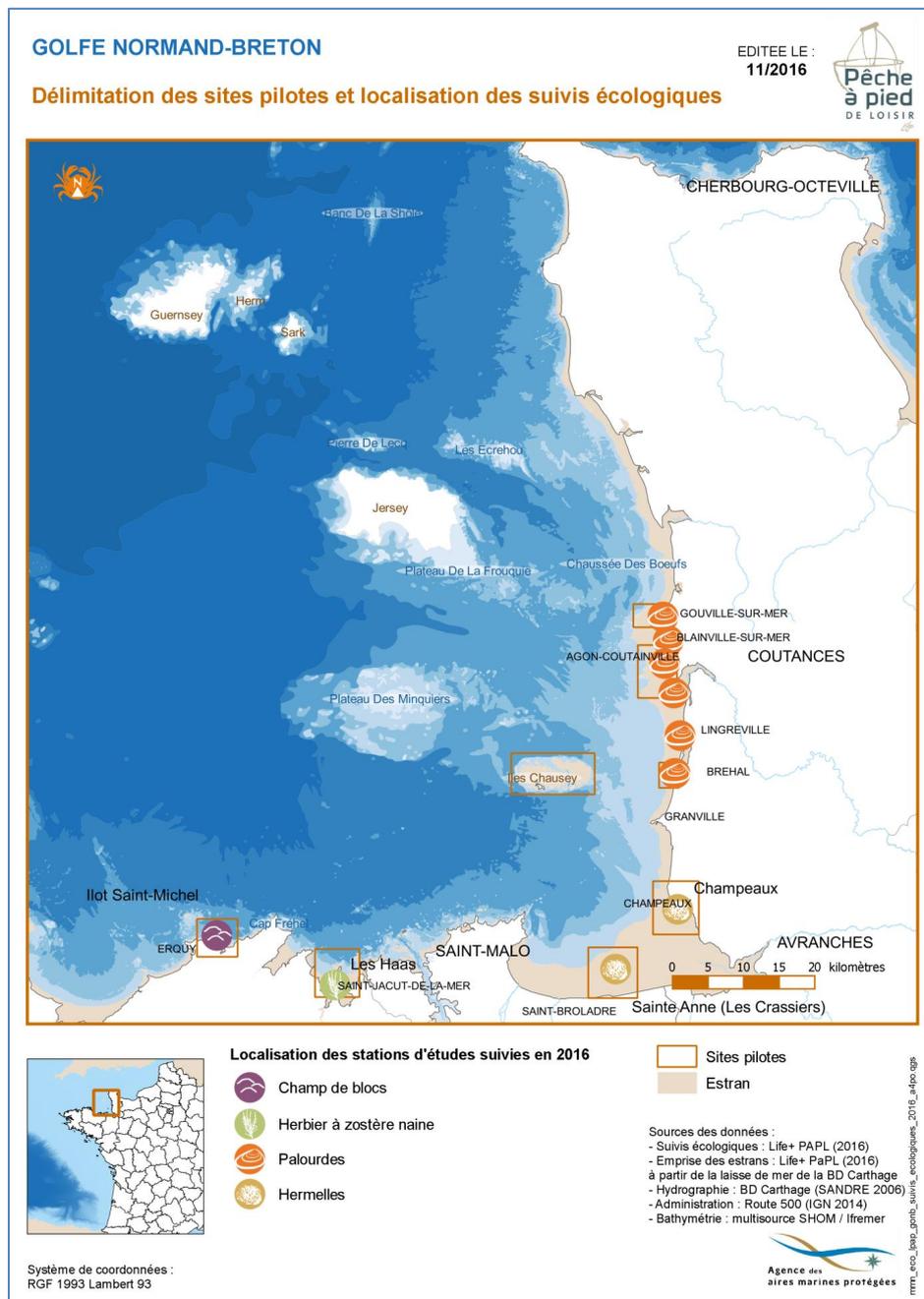
Sur les trois années du projet, l'évolution de la conformité des récoltes va dans le bon sens. Le taux de conformité est ainsi passé de 45% en 2014 à 75% en 2016 tous sites confondus. La plus nette évolution a lieu sur la côte ouest du Cotentin dont le jeu de données représente 86% des données du golfe normand-breton. C'est pourquoi il est essentiel d'évaluer les résultats site par site pour dégager des tendances et cibler les sites en manque de sensibilisation.

Chapitre 7 : Suivis écologiques

7.1. Présentation des thématiques de suivis sur le territoire

Comme il a été introduit dans le chapitre premier de ce rapport, les enjeux écologiques de certains habitats et espèces du golfe normand breton sont forts (cf. partie 1.3). Dans le cadre du programme LIFE+ PAPL des suivis ont donc été mis en place sur les cinq sites de références du projet en fonction de leurs spécificités. Les objectifs et les sites de suivis par thématiques sont également décrits dans la partie 1.3 du présent rapport.

Cette partie présente de manière synthétique les différents suivis écologiques, les références aux rapports produits par les partenaires scientifiques ainsi que les principaux résultats. Les recommandations en terme d'actions après-life ne sont pas présentées ici mais le seront dans la partie plan d'actions après-life (chapitre 8).



Rappel des quatre thématiques de travail :

- Le diagnostic et le suivi de l'espèce palourde de la Côte Ouest Cotentin ;
Partenaires : Laboratoire CNRS Université de Caen / SMEL / GEMEL Normandie



- Le diagnostic et le suivi de l'état de santé des récifs d'Hermelles de la baie du Mont-Saint-Michel : sites de Champeaux (50) et de Sainte-Anne/les Crassiers (35) ; Partenaire : IFREMER Station de Dinard



- Le diagnostic et le suivi de l'état de santé des Herbiers de zostères de Chausey (site de la Rairie) et de Saint-Jacut-de-la-Mer (Herbier des Haas) ;
Partenaire : IEUM/UBO



- Le diagnostic et le suivi de l'état de santé de l'habitat champ de bloc de l'îlot Saint-Michel (Erquy) ;
Partenaire : IEUM/UBO



L'ensemble des résultats ou rapports intermédiaires produits dans le cadre du programme LIFE+ PAPL du golfe normand breton sont disponibles en annexes du rapport, voir tableau ci-dessous :

Thématique de suivi	Site de suivi	Nombre de suivis/échéances	Nom du/des rapports	Partenaire/Prestataire Scientifique	Annexes
Diagnostic/Suivi de l'espèce Palourde	Côte Ouest Cotentin	<ul style="list-style-type: none"> 1 étude/stage de 6 mois de Janvier à Juin 2014 (convention de partenariat) 	<p>Impacts de la pêche au râteau à la palourde <i>Effets sur les sédiments, les palourdes et la faune benthique accompagnatrice</i></p> <p><i>Auteur : Florence BECK, juin 2014</i></p>	<p>Université de Caen CNRS, UMR 6143 Morphologie Continentale et Côtière En partenariat avec : Station Marine de Luc-sur-mer /Centre de Recherches en Environnement Côtier</p>	Annexe n°30
		<ul style="list-style-type: none"> 1 étude en 2015 (marché public) 	<p>Elaboration et test d'un dispositif d'évaluation et de suivi de stock des espèces palourdes sur la Côte d'Ouest du Cotentin</p> <p><i>Livrable 1 : Avis et expertise sur le protocole (action B6 de la FNPPSF), Derian et Garnier, 2015</i></p> <p><i>Livrables 2,3,4 : Définition et mise en œuvre d'un protocole adapté à l'ouest cotentin</i></p>	<p><i>SMEL, GEMEL Normandie</i></p>	Annexe n°31
					Annexe n°32
Diagnostic/Suivi des récifs d'Hermelles	Baie-du-Mont-Saint-Michel	<ul style="list-style-type: none"> 1 jour de terrain Champeaux en 2014 2 jours de terrain à Sainte-Anne Stage de 2 mois printemps 2015 (convention de partenariat) 	<p>Suivi de l'état de conservation des récifs d'hermelles (Sabellaria alveolata) - Rapport intermédiaire</p> <p><i>Auteurs : Claire ROLLET, Nicolas DESROY, Patrick LE MAO, Décembre 2014</i></p>	<p>IFREMER- Département Océanographie et Dynamique des Ecosystèmes- Unité LITTORAL- Laboratoire Environnement Ressources Bretagne Nord (LER/BN)</p>	Annexe n°33
Diagnostic/Suivi des Herbiers de Zostères	National	<ul style="list-style-type: none"> Rapport méthodologique 	<p>Protocole de suivi stationnel des herbiers de zostères naines et marines dans le cadre du Life + - Année</p>	<p>Laboratoire LEMAR, Institut Universitaire Européen de la Mer</p>	Annexe n°34

			d'échantillonnage des herbiers 2014 <i>Auteurs : Fanny Kerninon, Maud Bernard</i>		
	Chausey (Herbier de la Rairie)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 suivi terrain/an • 1 rapport de résultats/an 	Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « herbiers de zostères » du territoire du Golfe Normand Breton- <i>Station d'étude : Herbier de Zostera marina de la Rairie (archipel de Chausey)</i>	Laboratoire LEMAR, Institut Universitaire Européen de la Mer	Annexe n° 35
	Saint-Jacut-de-la-Mer (Herbier des Haas)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 suivi terrain/an • 1 rapport de résultats/an 	Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « herbiers de zostères » du territoire du Golfe Normand Breton- <i>Station d'étude : Herbier de Zostera noltei de la plage des Haas</i> <i>2014-2015-2016</i>	Laboratoire LEMAR, Institut Universitaire Européen de la Mer	Annexes n°36,37, 38
Diagnostic/Suivi de l'habitat champ de blocs	Erquy-Ilot Saint-Michel	<ul style="list-style-type: none"> • 2 suivis/an (printemps-automne) • 1 rapport de résultats/an 	Rapport Méthodologique 2014 Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « champs de blocs » du territoire Golfe Normand-Breton <i>Station d'étude : champ de blocs de l'îlot Saint-Michel (Erquy)</i> <i>2014-2015-2016</i>	Laboratoire LEMAR, Institut Universitaire Européen de la Mer	Annexe n°39 Annexes n°40, 41, 42

7.2. Principaux résultats

→ Suivis de la population de palourdes de l'Ouest Cotentin

<p>Résultats et conclusions du rapport intitulé « <i>Impacts de la pêche au râteau à la palourde</i> » 2014, F.BECK, CNRS – UMR 6143 – Laboratoire M2C, répondant à deux questions :</p>	<p>Résultats et conclusions du rapport intitulé « Elaboration et test d'un dispositif d'évaluation et de suivi de stock des espèces de palourdes sur la côte ouest cotentin » 2015, SMEL-GEMEL Normandie, répondant à deux questions :</p>
<p>1) L'évaluation du stock de palourdes est-elle possible ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'un protocole (analyse bibliographique) - Densités faible (Blainville)/d'autres sites : entre 4 et 10 individus par m² - Une première estimation de stock à grande échelle (240 à 600 millions d'individus) « La ressource reste donc importante sur ces estrans et la quantité de juvéniles montre que la population est en bon état et peut assurer son renouvellement. » 	<p>1) Expertise sur la validité du protocole de suivi mis en place par la FNPPSF sur le site de la Côte Ouest Cotentin</p> <p>Ce protocole de suivi est plus adapté aux secteurs fermés (petites baies, rivière de Pont l'Abbé, bassin d'Arcachon...) et moins aux secteurs ouverts comme celui de la côte Ouest Cotentin. Il doit être simplifié et adaptable en fonction des contextes locaux. Référence : Avis et expertise sur le protocole, action B6 de la FNPPSF, Derian et Garnier 2015, 2015, SMEL/GEMEL-N</p>
<p>2) Quels sont les effets de la pêche au râteau ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changements sédimentaires (érosion) • Nette diminution du nombre d'individus toutes espèces confondues après le ratissage dans les stations, cependant il est compensé dans les substrats sableux (majoritairement exploité par les pêcheurs à pied) par des apports sédimentaires. 	<p>2) Elaboration et proposition d'un protocole simple et pérenne de suivi des palourdes à destination des gestionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole dont la mise en œuvre est peu coûteuse et basée sur l'utilisation d'indicateurs simples : Indice de capturabilité (2/3 fois par an), Indice biologique (tous les 3 ans), Cartographie globale (tous les 12 ans) • Proposition d'indicateurs complémentaires afin de fournir des données sur le suivi du gisement permettant d'élaborer des mesures de gestion.

Etude des populations de palourdes dans l'ouest Cotentin



Cartographie :

Sectorisation du secteur

Secteurs

- Secteur6
- Secteur5
- Secteur4
- Secteur3
- Secteur2
- secteur1

Nombre de palourdes au m²



Données : Projet 3POC
Fond de carte: Ortho littorale V2 - MEDDE

RGF_1993_Lambert_93
Projection: Lambert_Conformal_Conic
Geographic Coordinate System: GCS_RGF_1993
Datum: D_RGF_1993



SMEL / GEMEL-Normandie

07/09/2015

Projet 3 POC



Palourdes : ma pêche...

N° téléphone (facultatif) :

Prénom (facultatif) :

Expérience (entourer) :

Débutant

habitué

très expérimenté

Mon âge :

Date					
Cale d'accès					
engin de pêche rateau, couteu,...					
Heure de pêche de ma 1ere palourde					
heure fin de pêche					
Nb palourdes	<50 mm				
	50-60 mm				
	>60 mm				
Nb de pêcheur dans les 50m					

Contacts:

AAMP	Margaux Pinel	margaux.pinel@aires-marines.fr	06.77.80.39.73
SMEL	Olivier Basuyaux	obasuyaux@smel.fr	02.33.76.57.71
Médiateur de l'estran	Florian Bargat	mediateur.estran.avril@gmail.com	07.85.77.90.26

→ Suivis de l'état de santé des récifs d'Hermelles de la Baie du Mont-Saint-Michel

Depuis 2001, un protocole de suivi écologique des récifs d'hermelles a été développé par l'Ifremer et mis en œuvre à plusieurs reprises sur les sites de Champeaux et de Sainte-Anne en baie du Mont-Saint-Michel. Un indice d'état de santé du récif a été développé et permet une comparaison des résultats entre les campagnes de terrain.

Cette opération a été renouvelée en septembre 2014 avec l'équipe scientifique du laboratoire Ifremer Dinard et a mobilisé la présence de gestionnaires et de bénévoles.

GOLFE NORMAND BRETON : SITE PILOTE BAIIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Localisation des sites de suivis des récifs d'hermelles

EDITEE LE :
05/2015



- Sites de suivis des récifs d'hermelles
- Limite de basses mers
- Limite communale

Sources des données :
- Zone de suivi : Ifremer
- Communes et points d'intérêt : BD TOPO (IGN, 2014)
- Fond de carte : Ortho Littorale V2 (MEDDE)

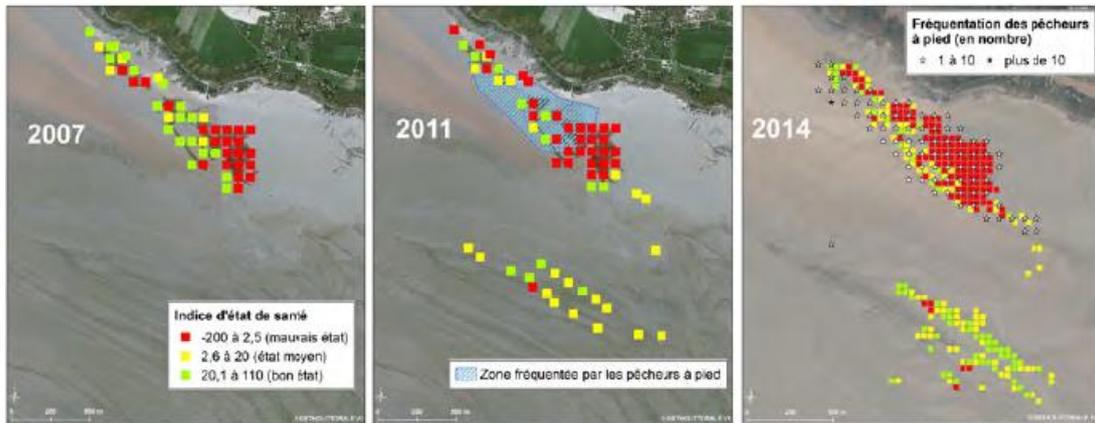
Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



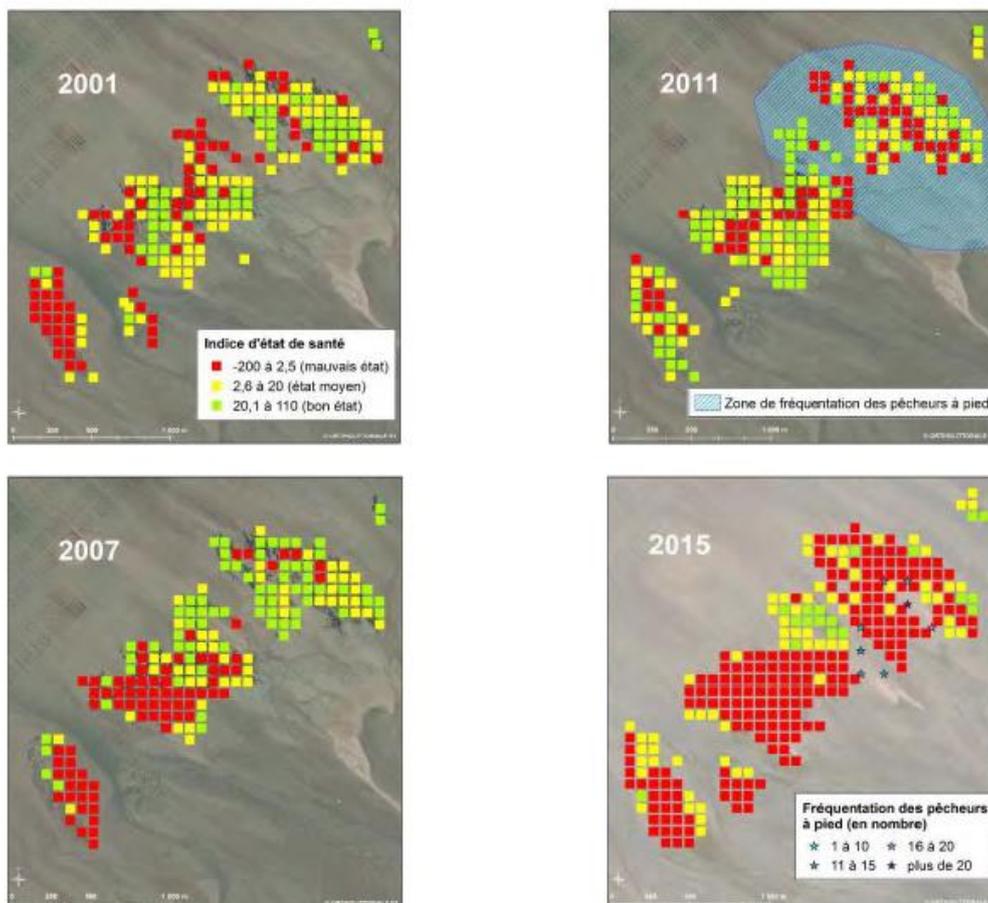
MMSI_L'Esp_MontSaintMichel_Hermelles_20150507_Akpo

Principaux résultats

Conclusions principales issues du rapport « **Suivi de l'état de conservation des récifs d'hermelles (*Sabellaria alveolata*)** », rapport final, 2016, LERBN-Station Ifremer Dinard



Indice d'état de santé du récif de Champeaux en 2007, 2011 et 2014



Indice d'état de santé du récif de Sainte-Anne en 2001, 2007, 2011 et 2015

- Conclusion principale, extrait du rapport IFREMER 2016, page 29-30

« L'indice d'état de santé met en avant la dégradation des récifs de Champeaux et de Sainte-Anne. Les causes à l'origine de cet état sont naturelles et anthropiques. Parmi les facteurs environnementaux, une houle (associée à un fort hydrodynamisme) est un élément majeur dans l'altération des récifs d'hermelles (Dubois *et al.*, 2004). Les vagues brisant le récif, à l'instar de ce qu'ont montré Philips *et al.* (2006) au Pays de Galles : suite à une violente tempête, la quasi-totalité du récif d'hermelles, sous forme de placage, qu'ils étudiaient a disparu. Les très fortes tempêtes successives de l'hiver 2013-2014 ont pu ainsi avoir un rôle important dans la fracturation des structures saines du récif de Champeaux et dans les mouvements sédimentaires observés dans le récif de Sainte-Anne. Les températures hivernales jouent également un rôle important sur la survie de *S. alveolata*, le froid altérant la reproduction. Des températures très basses et prolongées peuvent être létales pour certains individus (Gruet et Baudet, 1997, in Fournier, 2013).

Parmi les facteurs biologiques déterminants pour l'état de santé du récif, la qualité du recrutement dépend des conditions thermiques hivernales, ainsi que de la présence ou non d'algues épibiontes (Dubois *et al.*, 2006). Les mauvais recrutements observés depuis 2011 en baie du Mont-Saint-Michel ont pu avoir un effet négatif sur l'état de conservation des récifs mais les observations faites en 2015 y montrent un abondant recrutement, ce qui pourrait, à court terme, leur permettre de regagner en vitalité. En baie du Mont-Saint-Michel, les larves sont susceptibles d'être ingérées par les bivalves cultivés, huîtres et moules, qui sont des consommateurs avérés de méso-zooplancton (Davenport *et al.*, 2000). Enfin, les cultures marines installées à proximité des récifs d'hermelles modifient l'environnement hydrodynamique et les transits sédimentaires, ce qui perturbe directement les récifs (Gruet et Bodeur, 1997 ; Dubois, 2003 ; Desroy *et al.*, 2011), et pourrait être néfaste pour le maintien d'un bon état de conservation du récif de Sainte-Anne. La pression de pêche à pied contribue enfin à dégrader le récif en le fracturant lors des prélèvements de coquillages (huîtres et moules) ou en générant le piétinement des jeunes structures lors de la recherche de palourdes dans les sédiments environnants. Le caractère généralisé de la dégradation des sites de Champeaux et de Sainte-Anne observée en 2014 et 2015, suggère des phénomènes naturels opérant à une large échelle d'espace (succession de violentes tempêtes hivernales en 2014 ; déficit de recrutement durant plusieurs années). La pression de pêche est toutefois un facteur à ne pas négliger puisqu'elle est significativement corrélée au mauvais état chronique de la partie orientale du récif de Champeaux. Elle maintient une pression apparemment faible mais durable dans le temps sur des écosystèmes souvent fragilisés par les événements naturels.

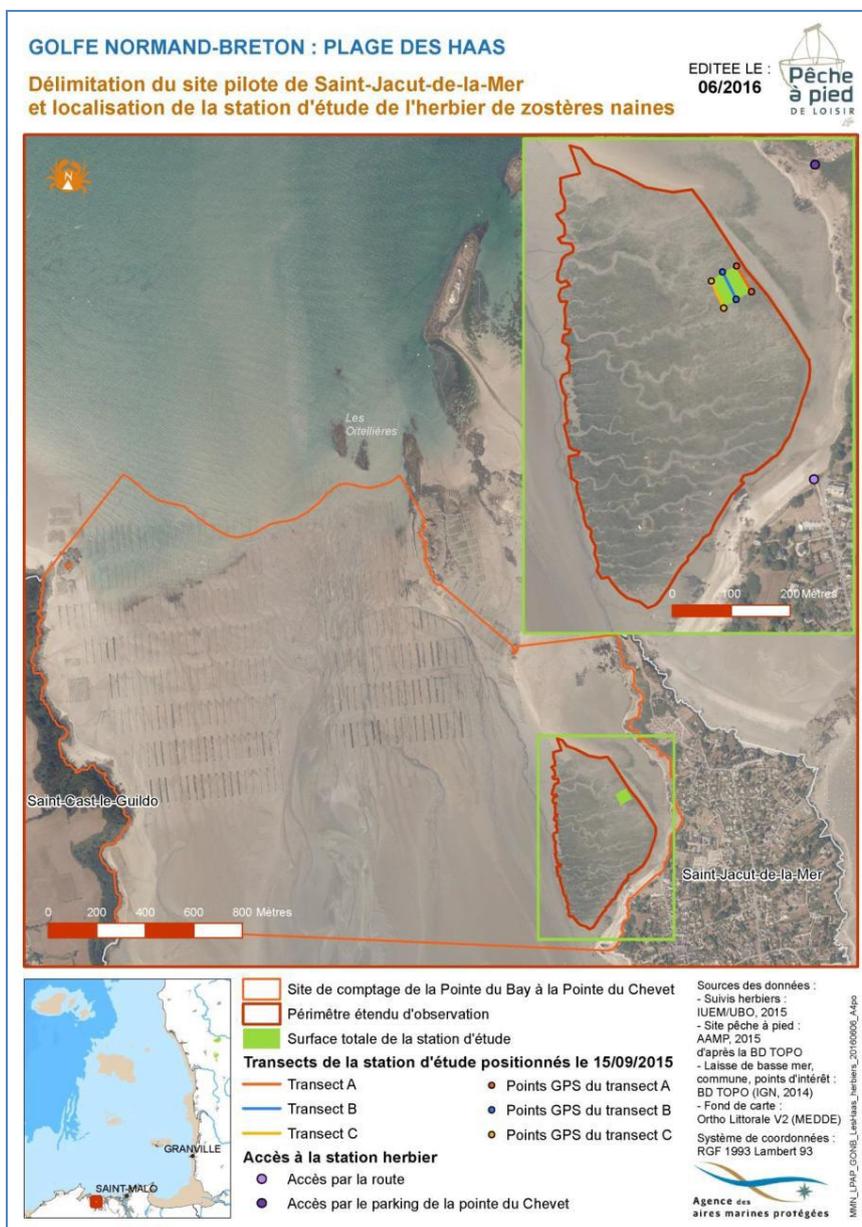
L'intérêt de la préservation des récifs d'hermelles en baie du Mont-Saint-Michel tient aux surfaces qu'ils occupent, uniques à l'échelle européenne. En outre, ces récifs sont sujets à des variations spatiales rapides dont les causes restent méconnues (Gruet et Bodeur, 1997 ; Fournier *et al.*, 2010 ; Noernberg *et al.*, 2010) comme cela a pu être observé avec l'apparition et le développement étonnamment rapide du récif de la Frégate. Par ailleurs, les

récifs d'hermelles offrent un biotope original d'interstices et de microcavités accueillant une faune associée riche et diversifiée. Il est, dans ce contexte, indispensable de continuer à quantifier l'activité de pêche à pied et de procéder à une sensibilisation pédagogique de la fragilité des récifs d'hermelles auprès des personnes qui les fréquentent. »

→ **Suivis écologiques de l'herbier des Haas, Saint-Jacut-de-la-Mer**

Un protocole de suivi écologique de l'herbier de zostère de la plage des Haas à Saint-Jacut-de-la-Mer a été testé et mis en place à trois reprises (étés 2014, 2015, 2016) dans le cadre du programme life papl par l'IUEM/Université de Bretagne Occidentale.

Ce suivi écologique intègre les principaux éléments de caractérisation de l'état de conservation de l'herbier en tenant compte des données de fréquentation, de pressions anthropiques identifiées afin d'évaluer les interactions entre l'activité et l'état de l'habitat.



Principaux résultats

Conclusions principales du rapport de synthèse final 2014-2016 pour les suivis écologiques « herbiers de zostères » du territoire du Golfe Normand Breton, Station d'étude: Herbière de *Zostera Noltei* de la plage des Haas, 2016 :

« Les suivis menés dans le cadre du programme Life entre 2014 et 2016 sur l'herbière de la plage des Haas, montrent un enjeu de pêche à pied de loisir important à l'échelle du site pilote de Saint-Jacut-de-la-Mer, mais aussi aux échelles du périmètre étendu d'observation et de la station herbière en elle-même.

A l'année, la fréquentation de ces trois niveaux d'observation par les pêcheurs à pied de loisir est régulière, atteignant parfois des pics élevés lors des forts coefficients de marée, pendant les week-ends ou les vacances scolaires. Globalement, le périmètre étendu d'observation de l'herbière reste cependant 2 à 4 fois moins fréquenté que le site pilote.

Les résultats des suivis écologiques montrent également que l'herbière évolue positivement **d'un point de vue surfacique** malgré une pression de pêche à pied relativement constante d'une année à l'autre. Il est en effet moins mité au cours du temps et demeure peu fragmenté entre 2014 et 2016. Il s'agit d'un herbière qualifié de « continu » pour les trois années de suivi. En revanche, il est important de noter qu'il **perd en densité entre 2014 et 2016** : le taux moyen d'herbière très clairsemé augmente chaque année tandis que les patches d'herbière très dense restent minoritaires entre 2014 et 2016. A ce titre, il serait intéressant de poursuivre les suivis de fréquentation ainsi que les suivis LIT de manière à confirmer ou infirmer l'existence d'un lien entre les activités de pêche à pied de loisir et un potentiel impact sur la densité de l'herbière.

Par ailleurs, l'étude expérimentale menée par le laboratoire LIENSs a permis d'étudier l'effet de certaines pratiques de pêche à pied professionnelle à la palourde sur les herbiers de zostère naine (Sauriau P.-G. *et al.*, 2015 et 2016). Elle démontre notamment des effets plus ou moins néfastes sur l'habitat selon les densités d'herbiers observées au départ.

Au vu des enjeux de pêche à pied de loisir pratiquée sur l'herbière de zostère de la plage des Haas et compte tenu du fait que la station est située au cœur de la zone Natura 2000 de la « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard », une poursuite des suivis écologiques dans une moindre mesure, et selon la méthode du LIT notamment, serait globalement intéressante.

Rappelons enfin que le protocole de suivi mis en place par l'IUEM en 2014 constituait une nouvelle méthode adaptée aux herbiers intertidaux et dont le but était de suivre « la dynamique des herbiers de zostères naines et marines sous l'influence croisée des activités de pêche à pied de loisir et des facteurs environnementaux locaux » (Kerninon *et al.*, 2014 ; Bernard, 2015). En effet, bien que de nombreux protocoles de suivis des herbiers intertidaux existaient déjà (DCE, REBENT...), aucun ne répondait complètement aux attentes du projet LIFE+. Les problématiques posées étaient différentes et les méthodologies existantes pas toujours adaptées à la question des impacts potentiels de la pêche à pied de loisir sur l'herbière.

Les méthodes du LIT (Line Intercept Transect) et du transect couloir (Belt), bien utilisées à travers le réseau IFRECOR, furent introduites pour la première fois en milieu intertidal pour le programme Life (Kerninon *et al.*, 2014 ; Bernard, 2015). Elles se révèlent prometteuses pour détecter les impacts potentiels de pressions anthropiques physiques telles que la pêche à pied sur l'habitat herbière. Ces méthodes permettent par ailleurs de relever de nombreux paramètres biotiques (taux de macroalgues fixées ou en dépôt, taux de bioturbation...) et abiotiques (qualification du substrat,

détection de micro-zones de relief d'origine anthropiques ou naturelles...), susceptibles d'être exploités dans le futur à travers d'autres projets.

Enfin, la totalité des données collectées par l'IUEM et l'AAMP sur l'herbier de la plage des Haas dans le cadre du programme Life, sera intégrée dans la future base données ESTAMP, créée et gérée par la future Agence Française de la Biodiversité. »



→ Suivis écologiques champs de blocs de l'Îlot Saint-Michel, Erquy

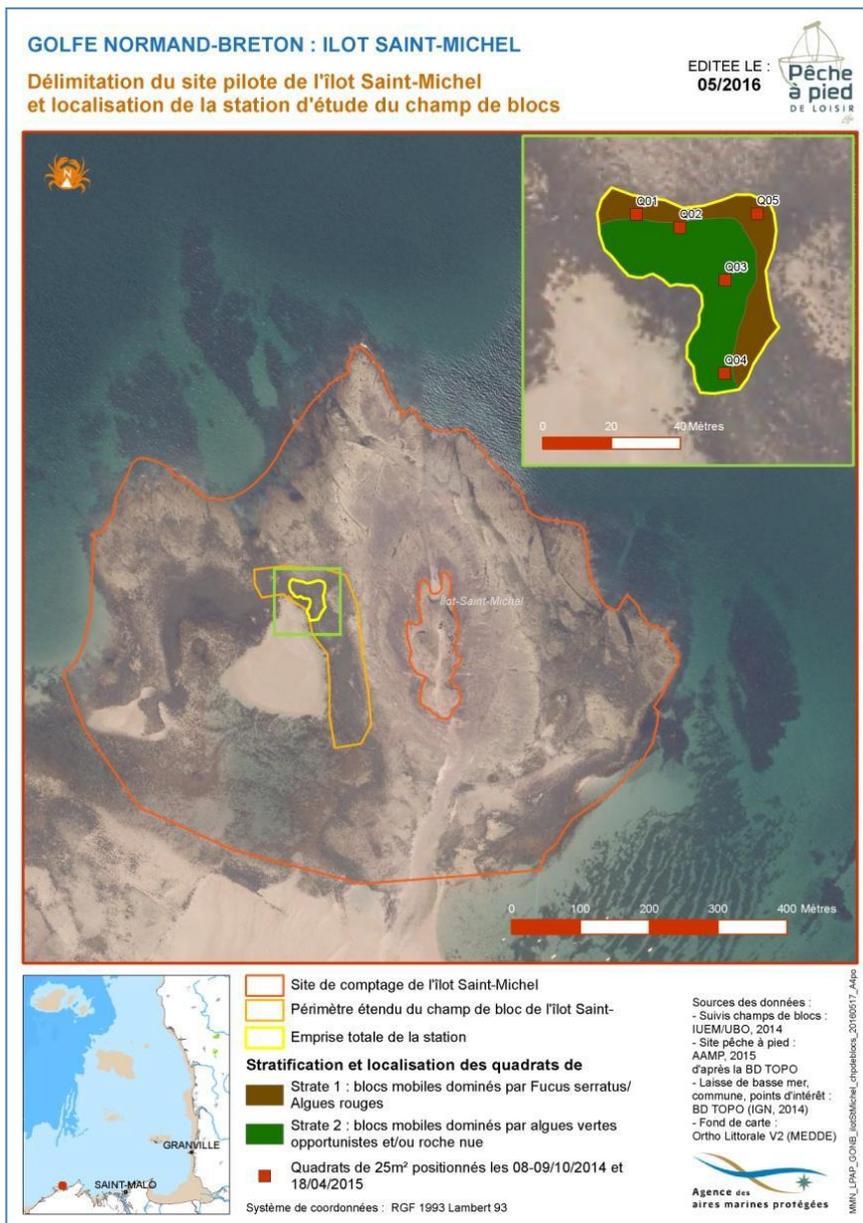
Suivi écologique :

2 types d'indicateurs sont renseignés:

- IVR (Indice Visuel de Retournement)
- QECB (Indice de Qualité Ecologique des Champs de Blocs)

Suivi comportemental:

- Obtenir de la donnée qualitative sur les modes de retournement des blocs et sur l'intensité de pression de pêche exercée à l'échelle de la station
- Suivre l'évolution des modes de pêche dans le temps et évaluer les actions de sensibilisation engagées quant à la bonne remise en place des blocs déplacés, soulevés ou complètement retournés par les pêcheurs à pied.



Principaux résultats

Au total 5 campagnes de terrain peuvent être comptabilisées, octobre 2014, avril et octobre 2015, avril 2016 et octobre 2016. Quatre suivis comportementaux en 2015 et 2016 ont également été réalisés.

Conclusion principale du rapport final :

« Cette troisième et dernière année d'échantillonnage à l'échelle du champ de blocs de l'îlot Saint-Michel dans le cadre du programme Life, confirme que la station d'étude est exposée à des enjeux importants de pêche à pied de loisir. Les principales espèces pêchées à cette échelle semblent être des crustacés comme les étrilles, les tourteaux, les homards ou encore les crevettes roses, et plus rarement des bigorneaux et des huîtres. La plupart des pêcheurs n'utilisent pas d'outils, même si certain s'aident tout de même d'un crochet ou d'une épuisette.

Les suivis comportementaux montrent que les pêcheurs à pied de loisir mènent une pratique de pêche majoritairement respectueuse de l'habitat avec respectivement 83% et 84% de blocs remis en place en 2015 et 2016. Pourtant, ces résultats montrent également qu'un pêcheur à pied de l'îlot Saint-Michel prospecte en moyenne 18 blocs mobiles sur 15 min d'observation (temps d'observation fixe imposé par le protocole) soit, en extrapolant, 70 blocs mobiles par heure. Sur cette station, les pêcheurs à pied ont en moyenne 48 ans et sont à 74 % des hommes, sont majoritairement des locaux, semblant bien connaître la réglementation.

Ces résultats qui démontrent majoritairement de bons comportements de pêche, sont en accord avec les résultats d'IVR pour les campagnes d'échantillonnages 2015/2016 (valeur de 2).

En 2015 et 2016, les résultats de l'IVR et du QECB sont également en concordance et semblent décrire un champ de blocs dans un état écologique moyen où les blocs mobiles non retournés demeurent néanmoins dominants.

A terme, des actions de sensibilisation ponctuelles pourraient être menées auprès des pêcheurs à pied de loisir qui parcourent le champ de blocs dans l'objectif d'améliorer encore leurs comportements.

L'indice QECB doit également être amélioré de manière à révéler plus finement les variations intra et inter-annuelles de l'état écologique du champ de blocs. Dans une moindre mesure, il serait intéressant que les structures locales qui visent à la protection et à la gestion de l'îlot Saint-Michel poursuivent les suivis IVR à chaque fois que cela est possible (au minimum 4 fois par an), de manière à améliorer la connaissance de l'habitat. »

CHAPITRE 8 : Conclusion et perspectives

8.1. Limites et difficultés rencontrées

La mise en œuvre du programme s'est globalement bien déroulée tout au long du projet. Peu de difficultés ont été rencontrées. L'ensemble des actions prévues sur les différents sites ont été mises en place, certains choix de priorités ont dû néanmoins être fait sur certains sites au regard des moyens humains dont disposait l'équipe projet.

Les seules contraintes ont été principalement d'ordre administratif. Quelques retards ont pénalisé l'équipe projet notamment concernant la mise en place de conventions, marchés et commandes liés à des dysfonctionnements administratifs internes. Le recrutement des personnels en services civiques a également demandé beaucoup de temps au coordinateur du projet, qui n'a pu affecter celui-ci à d'autres tâches.

Les phases de « reporting » européens n'avaient pas été assez anticipées en terme de temps de travail lors du montage du projet, celles-ci ont été pénalisantes pour la mise en œuvre des actions prédéfinies pour lesquelles aucun retard de planning n'était possible.

8.2. La construction de l'après-programme life sur le territoire

Le programme Life pêche à pied de loisir a été structurant tant sur la gouvernance de la thématique à l'échelle du territoire golfe normand breton avec les différents acteurs locaux, que sur chaque site pilote ou les partenaires du projet ont pu s'impliquer directement sur le terrain. L'expérimentation pendant trois ans d'un programme riche et ambitieux a renforcé et parfois suscité de nombreuses envies de consolider le réseau local et le maintien des actions sur la thématique.

Afin de préparer l'après-programme Life, l'équipe de coordination et ses partenaires officiels locaux ont travaillé à la rédaction d'une proposition de plan d'actions post-life. Pour se faire, de nombreuses réunions bilatérales ou groupes de travail spécifiques ont été organisés sur le territoire. L'objectif majeur de ces échanges était de structurer un plan d'actions en identifiant les principaux enjeux sur les sites de pêche, les objectifs à fixer sur du court/moyen/ long terme, et les actions qui devraient être mises en œuvre pour y arriver.

→ **Méthodologie de travail, définition des enjeux, objectifs et actions**

Le plan d'actions du golfe normand breton n'est proposé que sur les cinq sites pilotes sur lesquels le programme Life a été expérimenté.

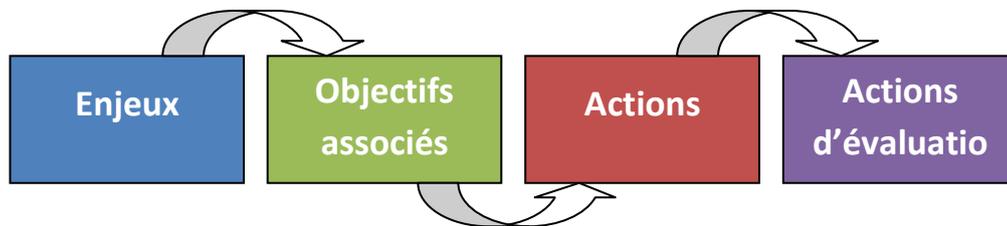
Un plan d'actions par site pilote a donc été défini, avec des fiches enjeux et des fiches actions en découlant.

- Chaque enjeu est détaillé dans des **fiches enjeux** (tableau) reprenant les objectifs à long termes. A la suite de la définition de l'enjeu, des objectifs opérationnels sont identifiés et détaillés en mesures de gestion.

Les enjeux peuvent être classés en plusieurs types selon la clé d'entrée. On distingue ainsi les enjeux espèces/habitats (clés d'entrées Natura 2000) par rapport à d'autres comme la gouvernance, la sécurité, enjeux patrimoniaux ou économiques etc., pour lesquels une fiche enjeu a pu être rédigée dans le meilleur des cas. Pour ces derniers, ils n'ont pas été déclinés en fiches actions car ils ne sont pas initialement intégrés au projet et donc pas de réelle légitimité à les aborder.

- Les mesures de gestion sont reprises à travers des **fiches actions**. Chaque action mise en place peut ainsi répondre à plusieurs enjeux et objectifs opérationnels.
- Les suivis des objectifs sont détaillés dans des **fiches évaluations**. Il existe deux type de fiches évaluations : **l'évaluation de l'objectif à long terme** (ex : le bon état écologique est-il atteint?) et **l'évaluation des objectifs à court-terme** (ex : les actions de sensibilisation permettent-elles aux pêcheurs d'adopter des bonnes pratiques ? L'habitat est-il toujours fréquenté ?).

Chaque action ou évaluation est dimensionnée à l'échelle du site pour permettre une cohérence avec les moyens disponibles ou futurs.

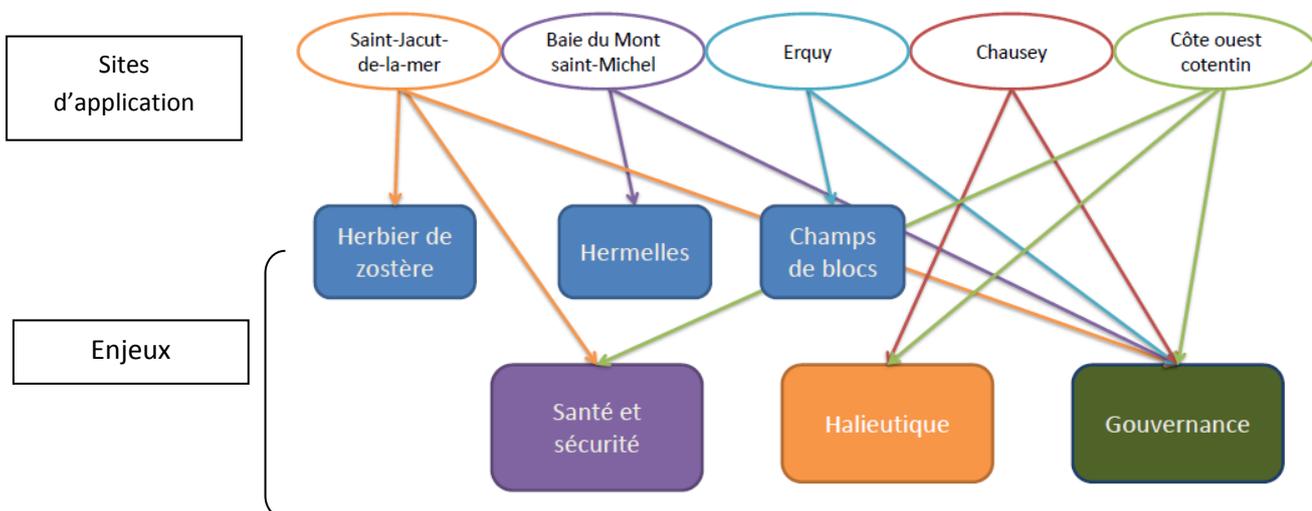


→ **Construction de propositions d'actions par site d'expérimentation dans le golfe normand breton**

Dans cette partie, l'ensemble des propositions d'actions réalisées pour chaque site ne seront pas détaillées, le volume d'informations étant trop important, les propositions détaillées sont disponibles en annexe de ce rapport.

Un tableau synthétique des différentes actions proposées sur les sites est présent ci-dessous et fait référence au numéro de la fiche action correspondante.

• **Principaux enjeux identifiés sur les sites pilotes**



- **Fiches actions dimensionnées au cas par cas :**
- **Actions répondant à des objectifs opérationnels (court/moyen terme)**
- **Sensibilisation directe et indirecte**
- **Communication et sensibilisation indirecte**
- **Panneaux d'informations**
- **Actions d'évaluation de l'efficacité**
- **Enquêtes**
- **Comptages**
- **Observation des comportements**
-
- **Actions d'évaluation d'atteinte de l'objectif à long terme**
- **Suivis écologiques**
- **Diagnostic halieutique**

Site concerné	Enjeu identifié	Objectif à long terme	Actions proposées	Référence fiche action
Saint-Jacut-de-la-Mer	Herbiers	Maintien/Extension de toutes les surfaces actuelles des herbiers (aucune régression)	Sensibilisation directe : Médiation sur l'estran, sorties encadrées	HRB_Action1
			Contrôle et application de la réglementation existante	HRB_Action4
		Maintien/Amélioration de l'état de santé des herbiers de zostères	Sensibilisation directe	HRB_Action1
			Contrôle et application de la réglementation existante	HRB_Action4
			Augmenter les sources d'information pour le grand public	HRB_Action2 et 2b
		Maintien/Renforcement des fonctionnalités	Former les structures relais et le grand public	HRB_Action3
			Actions d'évaluation	HRB_Eval_actions2;HRB_Eval_actions1
Chausey	Herbiers	Maintien/Extension de toutes les surfaces actuelles des herbiers (aucune régression)	Evaluer la fréquentation de l'habitat par des comptages	HRB_Action1
			Observation des pratiques	
		Maintien/Amélioration de l'état de santé des herbiers de zostères	Enquêtes	HRB_Action2
			Sensibilisation directe	HRB_Action3
		Maintien/Renforcement des fonctionnalités	Augmenter les sources d'information pour le grand public	HRB_Action4 HRB_Action5

			Former les structures relais et le grand public	
			Contrôle et application de la réglementation existante	
Baie du Mont-Saint-Michel	Hermelles	<p>Maintien des surfaces (à minima 95%)</p> <p>Restauration du bon état de conservation (Objectif DCSMM)</p> <p>Maintien/Renforcement des fonctionnalités</p>	Sensibilisation directe : Médiation sur l'estran, sorties encadrées	HRM_Action1
			Contrôle et application de la réglementation existante	HRM_Action4
			Augmenter les sources d'information pour le grand public	HRM_Action2 et 2b
			Former les structures relais et le grand public	HRM_Action3
Côte Ouest Cotentin	Halieutique	<p>PCP : ressources au rendement maximal durable (RMD)</p> <p>Des ressources locales exploitées durablement par la pêche à pied</p>	Sensibilisation directe	HAL_Action1
			Panneaux et actions de communications	HAL_Action2 et 2b HAL_Action3
			Développer les contrôles	A déterminer par les services de l'Etat référents
			Développer un programme d'étude sur les interactions pressions/impact	A déterminer par les services de l'Etat référents
			Mise en place de zones de jachères/ Périodes, quotas (changements réglementaires)	

	Santé/sécurité	Pratique de l'activité de pêche à pied réalisée en sécurité	<p>1 Fiche enjeu développée pour chaque site mais pas de fiche action- Fiche action à produire par le futur porteur de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation directe ➤ Panneaux et actions de communication ➤ Veille sur les alertes sanitaires (ARS et Ifremer) ➤ Actions de connaissance sur la qualité sanitaire des sites de pêche ➤ Diagnostics et profils des réseaux d'assainissement par les collectivités 	
Erquy, Ilot Saint-Michel	Champs de blocs	Maintien de la structure et fonctionnalité de l'habitat	Contrôle et application de la réglementation existante	CDB_Action4
			Sensibilisation directe	CDB_Action1
			Augmenter les sources d'information pour le grand public	CDB_Action2 et 2b
			Former les structures relais et le grand public	CDB_Action3
			Actions d'évaluation	CDB_Eval_actions1 ; CDB_Eval_actions2
Tous les sites pilotes	Gouvernance	<p>Une gestion intégrée</p> <p>Une gestion locale cohérente avec la gestion nationale</p>	<p>1 Fiche enjeu développée pour chaque site mais pas de fiche action- Fiche action à produire par le futur porteur de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'une instance de concertation ➤ Impliquer les acteurs locaux dans les actions menées sur le territoire ➤ Présence d'une coordination locale sur la thématique : Création d'un réseau local/régional (observatoire de la pêche à pied, observatoire du littoral ...) ➤ Participation des acteurs aux différents comités de pilotages des gestionnaires ➤ Echanges et partage de données, cohérence dans les actions de terrain ➤ Participation aux discussions et instances nationales du réseau ➤ Intégration des acteurs locaux dans un réseau national 	

8.3. Conclusion générale

Le programme européen life pêche à pied de loisir mis en œuvre de janvier 2014 à janvier 2017 dans le golfe normand breton, s'est globalement bien déroulé tout au long de ces trois années.

Ce projet ambitieux a pu être réalisé grâce à l'implication et la volonté d'un solide réseau d'acteurs locaux préalablement structuré dans le cadre de la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin normand breton. C'est à travers les différentes instances de concertation, les actions sur le terrain et la construction d'un réseau thématique solide, que tous ces acteurs ont pu d'une manière ou d'une autre s'exprimer ou intervenir directement dans la mise en place de ce projet.

Ce qu'il faut retenir du programme Life pêche à pied de loisir :

- Une meilleure connaissance des pratiques de pêche à pied sur les différents sites d'expérimentation
- Une meilleure connaissance de l'état de santé des habitats étudiés (Herbier de Saint-Jacut-de-la-Mer, champs de blocs de l'Ilot Saint-Michel, récifs d'hermelles de la Baie du Mont-Saint-Michel), des stocks exploités (palourdes de l'ouest Cotentin)
- Une gouvernance de l'activité à l'échelle du territoire formalisée et structurée permettant de considérer les spécificités locales
- Des actions concrètes sur le terrain auprès des pêcheurs à pied afin de les informer et les sensibiliser aux bonnes pratiques
- L'édition de nombreux outils de communication, d'information et de sensibilisation, visibles et accessibles du grand public
- Des partenariats officiels locaux renforcés et suscitant de nouveaux projets après-life
- Une reconnaissance en terme d'expertise dans les instances officielles des services de l'Etat

Perspectives envisagées:

A l'échelle locale comme à l'échelle nationale, la poursuite des actions initiées dans le cadre du réseau national pêche à pied récréative est impératif et demandée des partenaires et acteurs impliqués dans le projet à tous les niveaux. Dans ce contexte, un programme d'actions a été proposé par les acteurs locaux. Ce dernier permettra à des porteurs de projets de pouvoir se saisir d'actions pré-identifiées et dimensionnées pour une application concrète et rapide. A l'échelle du territoire golfe normand breton, un réseau normand sur la pêche à pied récréative devrait voir le jour et se formaliser avec différents partenaires institutionnels et financiers. Ce réseau normand comprendrait l'ensemble des littoraux de (haute et basse) Normandie. En Bretagne, c'est également un projet à l'échelle régionale qui est envisagé, un projet porté auprès de la région Bretagne devrait se structurer dans le courant de l'année 2017.

A l'échelle nationale, un portage à deux têtes a été annoncé à l'occasion du colloque final du projet à Boulogne-sur-Mer en novembre 2016. Vivarmor Nature et le CPIE Iodde-Marennes Oléron seront donc les deux référents officiels et assureront l'animation du réseau national en partenariat institutionnel avec l'Agence française pour la biodiversité.